



# RÉFÉRENTIEL ÉCOQUARTIER

En faveur des  
villes et des  
territoires  
durables

[www.ecoquartiers.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr)

© Yann Kebbi

Ministère de la Cohésion des territoires et des  
relations avec les collectivités territoriales



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES



# Pré- face

## Le Référentiel ÉcoQuartier, en faveur des villes et territoires durables

Lancée en 2009 dans le cadre du Plan Ville Durable, la démarche ÉcoQuartier favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Elle accompagne dans tous les territoires les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement durable.

Afin d'aider les porteurs de projet, le ministère a élaboré dès 2011 le référentiel ÉcoQuartier en collaboration étroite avec le Cerema. Ce référentiel est à la fois un cadre de référence et un guide méthodologique pour appréhender l'aménagement durable dans une approche intégrée : le référentiel répond à la fois à la question de ce qui constitue la ville durable, et de comment la construire. Celui-ci est structuré autour de **quatre dimensions** – démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat – qui intègrent les principaux enjeux du développement durable (sociaux, économiques et environnementaux) et les principes d'une gouvernance élargie. Le référentiel se décline ensuite en **20 engagements** et **55 notions** thématiques qui proposent des objectifs ambitieux.

Guide de questionnement tout au long du projet (conception, réalisation, gestion et évaluation), ce référentiel est assorti de recommandations et d'exemples concrets d'actions mises en œuvre dans des projets d'aménagement durable. Il intègre les enjeux des politiques publiques sectorielles portées par les ministères de la Transition écologique et solidaire, et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour faire des projets durables et solidaires

Outil de capitalisation pour répertorier les bonnes pratiques par notion thématique, il permet d'éclairer les choix des décideurs pour trouver des solutions contextualisées et adaptées aux spécificités de leur territoire.

Aujourd'hui illustré de **dispositifs exemplaires et innovants** issus des projets labellisés ÉcoQuartier, il a vocation demain à valoriser également l'ensemble des dispositifs en faveur des villes et des territoires durables et être enrichi notamment de retours d'expériences identifiés par nos partenaires, de ressources documentaires dans une version numérique accessible sur la plateforme : [www.ecoquartiers.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr).

En intégrant l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable, et en s'appuyant sur les ressources locales, les ÉcoQuartiers offrent à leurs habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble.

### LÉGENDE



*Dispositif innovant*

**#** *Mot clé - dispositifs*



# Som- maire

08-11

**Carte des  
engagements  
& Grille des  
engagements**

12-45

**Démarche et  
processus**  
DIMENSION 1

46-77

**Cadre de vie et  
usages**  
DIMENSION 2

78-111

**Développement  
territorial**  
DIMENSION 3

112-145

**Environnement et  
Climat**  
DIMENSION 4

En intégrant l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable, et en s'appuyant sur les ressources locales, les ÉcoQuartiers offrent à leur habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble.

## DIMENSION 1

# Démarche et processus

### 12-45

- 14 ENGAGEMENT 1**
- 16 1.1 Diagnostic territorial partagé
- 17 1.2 Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale
- 18 1.3 Démarche de programmation
  
- 20 ENGAGEMENT 2**
- 24 2.1 Pilotage politique et technique
- 25 2.2 Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne
  
- 26 ENGAGEMENT 3**
- 28 3.1 Réduire les coûts par l'optimisation du projet
- 29 3.2 Faisabilité financière
- 30 3.3 Impacts socio-économico-environnementaux
  
- 32 ENGAGEMENT 4**
- 34 4.1 Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet
- 35 4.2 Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation
- 36 4.3 Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison
  
- 38 ENGAGEMENT 5**
- 40 5.1 Objectifs du projet
- 41 5.2 Dispositif d'évaluation
- 42 5.3 Amélioration continue
  
- 44 #MOTS CLÉS DISPOSITIFS**

## DIMENSION 2

# Cadre de vie et usages

### 46-77

- 48 ENGAGEMENT 6**
- 50 6.1 Politique foncière et localisation du projet
- 51 6.2 Densité adaptée
  
- 52 ENGAGEMENT 7**
- 54 7.1 Diversité sociale et solidarités
- 55 7.2 Vivre ensemble
- 56 7.3 Aménagement inclusif
  
- 58 ENGAGEMENT 8**
- 60 8.1 Bien-être et prévention santé
- 61 8.2 Prévention des nuisances et pollutions
- 62 8.3 Sûreté et sécurité urbaines
  
- 64 ENGAGEMENT 9**
- 68 9.1 Insertion urbaine paysagère, et architecturale
- 69 9.2 Composition urbaine et nature en ville
- 70 9.3 Créativité architecturale et paysagère
  
- 72 ENGAGEMENT 10**
- 74 10.1 Patrimoine matériel et naturel
- 75 10.2 Patrimoine culturel immatériel
  
- 76 #MOTS CLÉS DISPOSITIFS**

## DIMENSION 3

# Développement territorial

### 78-111

- 80 ENGAGEMENT 11**
- 82 11.1 Soutien et prise en compte du tissu économique existant
- 83 11.2 Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux
  
- 84 ENGAGEMENT 12**
- 86 12.1 Mixité fonctionnelle
- 87 12.2 Proximité et accessibilité des services et des emplois
  
- 88 ENGAGEMENT 13**
- 92 13.1 Économie des ressources et écoconception
- 93 13.2 Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable
- 94 13.3 Développement des filières locales et des circuits courts - économie circulaire
  
- 96 ENGAGEMENT 14**
- 100 14.1 Aménagements au service d'une mobilité durable
- 101 14.2 Usages des transports durable
- 102 14.3 Stationnement - livraison - services urbains
  
- 104 ENGAGEMENT 15**
- 106 15.1 Réseaux numériques
- 107 15.2 Évolution des services urbains
- 108 15.3 Le numérique au service des usagers et du développement territorial
  
- 110 #MOTS CLÉS DISPOSITIFS**

## DIMENSION 4

# Environnement et Climat

# 112-145

### **114 ENGAGEMENT 16**

- 116 16.1 Adaptation au changement climatique
- 117 16.2 Prévention des risques
- 118 16.3 Sensibilisation et implication citoyenne

### **120 ENGAGEMENT 17**

- 122 17.1 Sobriété et efficacité
- 123 17.2 Production d'énergie renouvelables ou de récupération
- 124 17.3 Dispositifs d'accompagnement

### **126 ENGAGEMENT 18**

- 128 18.1 Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts
- 129 18.2 Tri à la source, collecte et valorisation des déchets
- 130 18.3 Déchets de chantier

### **132 ENGAGEMENT 19**

- 134 19.1 Réduction de la consommation d'eau
- 135 19.2 Gestion intégrée des eaux pluviales
- 136 19.3 Gestion des eaux usées

### **138 ENGAGEMENT 20**

- 140 20.1 Préservation
- 141 20.2 Restauration et valorisation
- 142 20.3 Gestion, sensibilisation et implication des usagers

### **144 #MOTS CLÉS DISPOSITIFS**

# Som- maire

# dé- taillé

# DÉMARCHE ET PROCESSUS

RÉALISER DES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

1



6



TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



11

CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE



2

FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS DE PILOTAGE ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE



METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SOLIDARITÉ

7



12

FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ



3 INTÉGRER LA DIMENSION FINANCIÈRE TOUT AU LONG DU PROJET DANS UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

8



13

OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

4 PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET



9

METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

14



FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS



4

5 METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

10 VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE



15

FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

5

## ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT  
D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES



16

VISER LA SOBRIÉTÉ  
ÉNERGÉTIQUE,  
LA BAISSÉ DES  
ÉMISSIONS  
DE CO<sup>2</sup> ET LA  
DIVERSIFICATION  
DES SOURCES  
AU PROFIT  
DES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES ET  
DE RÉCUPÉRATION



17



18

LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS,  
DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES  
FILIÈRES DE VALORISATION ET DE  
RECYCLAGE DANS UNE LOGIQUE  
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

19



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN  
ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET  
ÉCONOME



20

PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA  
BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX  
NATURELS

# Carte des en- gage- ments

Le référentiel ÉcoQuartier propose une méthodologie intégrant la conduite de projet et les dimensions sociales, économiques et environnementales. Les 20 engagements sont autant de bonnes questions à se poser pour élaborer son projet d'aménagement durable et intégré. Ce sont à chaque fois des réponses singulières adaptées au projet et au contexte local qui doivent être recherchées. Le référentiel ÉcoQuartier identifie une diversité de bonnes pratiques dans des contextes variés.

## DÉMARCHE ET PROCESSUS

**1**  
RÉALISER DES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

**2**  
FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS DE PILOTAGE ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

**3**  
INTÉGRER LA DIMENSION FINANCIÈRE TOUT AU LONG DU PROJET DANS UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

**4**  
PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET

**5**  
METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

## CADRE DE VIE ET USAGES

**6**  
TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

**7**  
METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SOLIDARITÉ

**8**  
METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ POUR ASSURER UN CADRE DE VIE SUR ET SAIN

**9**  
METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

**10**  
VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

**11**  
CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE

**12**  
FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ

**13**  
OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

**14**  
FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS

**15**  
FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

## ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

### 16

PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES

### 17

VISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA BAISSÉ DES ÉMISSIONS DE CO<sup>2</sup> ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES AU PROFIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

### 18

LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS, DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES FILIÈRES DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### 19

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET ÉCONOME

### 20

PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX NATURELS

# Grille des en- gage- ments

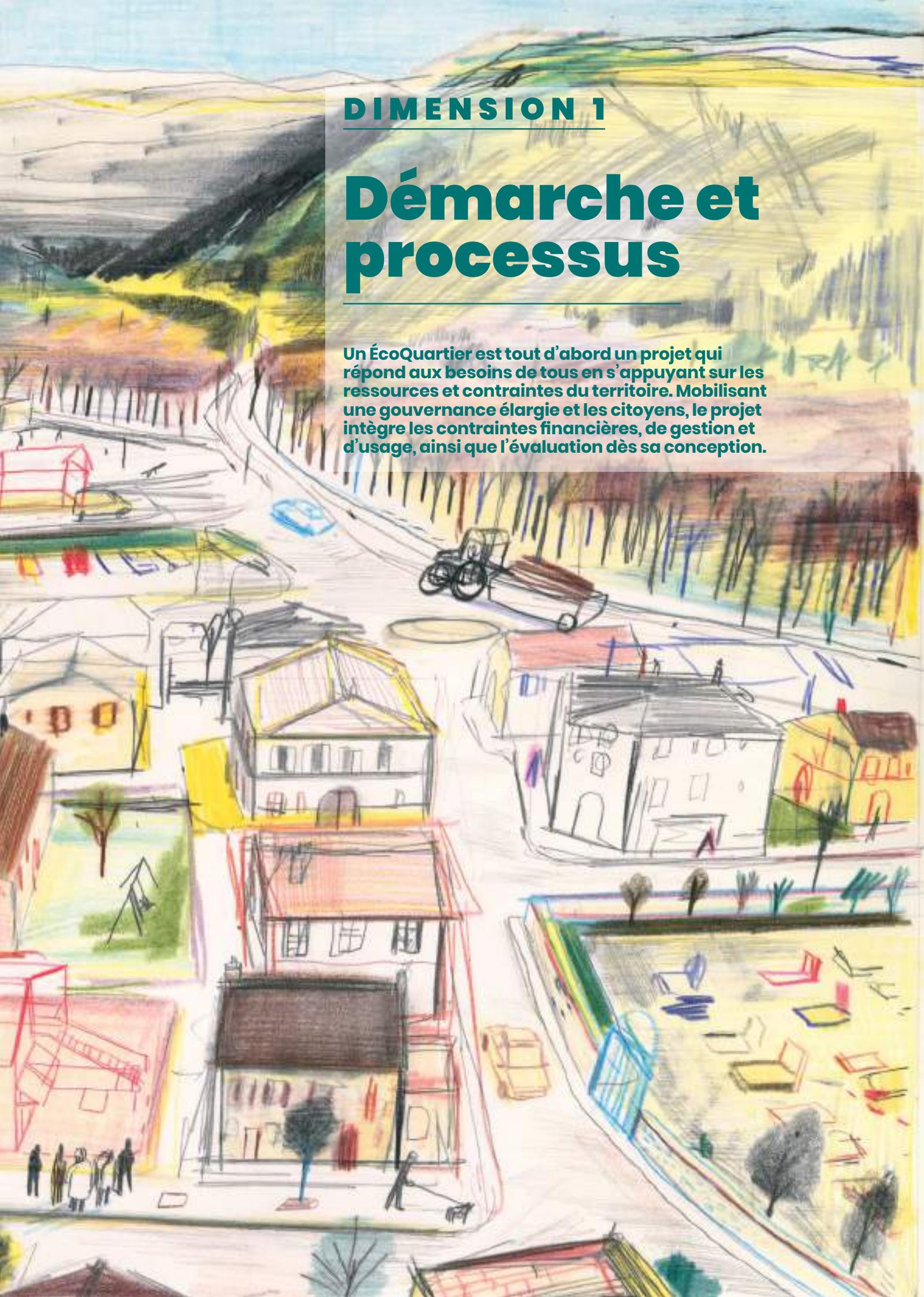
4 dimensions  
20 engagements



## **DIMENSION 1**

# **Démarche et processus**

**Un ÉcoQuartier est tout d'abord un projet qui répond aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire. Mobilisant une gouvernance élargie et les citoyens, le projet intègre les contraintes financières, de gestion et d'usage, ainsi que l'évaluation dès sa conception.**



# Diagnostic territorial partagé

## RECOMMANDATIONS

Chaque diagnostic en amont est spécifique au territoire, il permet d'identifier les ressources et les contraintes et également de hiérarchiser les enjeux. Réaliser les diagnostics nécessite d'élargir la réflexion au-delà du périmètre du quartier, de croiser l'ensemble des problématiques sociales, économiques et environnementales ...

Dès la phase de diagnostic, il est recommandé de procéder à l'identification des parties prenantes. Partager cet état des lieux avec elles facilite leur mobilisation tout au long du projet. Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour initier les habitants et usagers aux dispositifs de concertation et de dialogue participatif.

Le diagnostic initial constitue un état de référence qui sera utile à l'évaluation du projet.

## QUESTIONS

✦ *Comment le projet prend-il en compte les différentes échelles et composantes du territoire pour le diagnostic ?*

✦ *Comment le paysage dans toutes ses dimensions devient-il une ressource du projet ?*

✦ *Quels sont les enjeux majeurs à prendre en compte dans le projet au regard des ressources et des contraintes du territoire ?*

✦ *Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les complémentarités et dynamiques au sein du territoire ?*

✦ *Comment identifier les parties prenantes et recueillir leurs attentes (habitants, acteurs socio-économiques, gestionnaires...) ?*

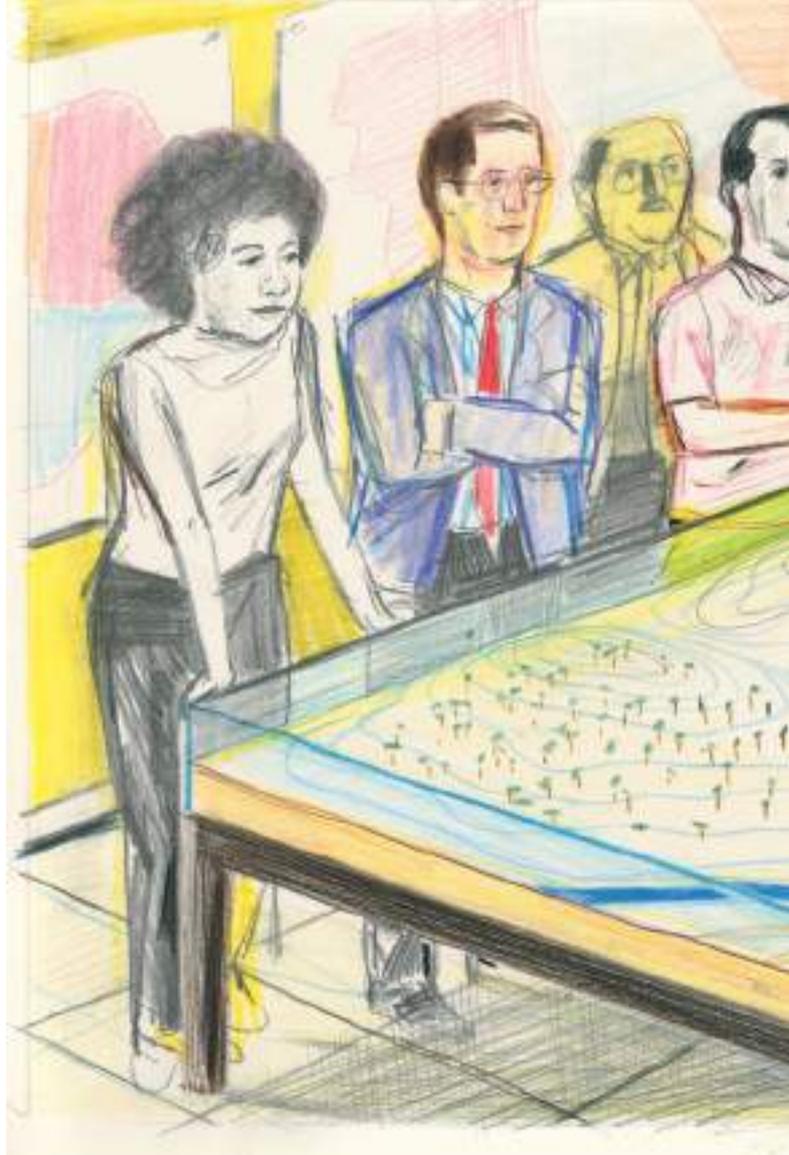
# Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale

## RECOMMANDATIONS

Les objectifs prioritaires du projet doivent s'inscrire en cohérence avec la stratégie territoriale et intégrer les ambitions politiques du diagnostic à la réalisation du projet.

Une réflexion élargie permet d'identifier les complémentarités et solidarités territoriales.

A l'échelle du projet, il s'agit de veiller aux équilibres avec les quartiers immédiats en termes d'offres résidentielles commerciales, d'équipements, de services. Le projet peut aussi nourrir la stratégie territoriale et servir de levier pour développer durablement le territoire.



## QUESTIONS

✦ *Quelles sont les objectifs prioritaires du projet ? Peut-on les hiérarchiser ? Comment les parties prenantes du projet contribuent-elles à la définition de ces objectifs ?*

✦ *Comment les objectifs prioritaires du projet s'intègrent-ils dans la stratégie territoriale ?*

✦ *Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les interrelations et les solidarités avec les territoires voisins ?*

✦ *Comment analyser les potentiels de diversification fonctionnelle et résidentielle au sein du quartier et comment ces potentiels peuvent-ils s'inscrire dans le projet de territoire ?*

# Démarche de programmation

## RECOMMANDATIONS

La démarche de programmation s'appuie sur le diagnostic qui identifie les besoins des usagers, elle nécessite une approche intégrée et évolutive du projet.



La programmation urbaine, en concertation avec les acteurs du projet, détermine les besoins en termes de programme, prépare les conditions opérationnelles (économie, phasage, montages financiers...) et la spatialisation du projet.

S'assurer de la cohérence entre les besoins du territoire et la réponse apportée en termes de diversification résidentielle ou fonctionnelle.

Inscrire et phaser la démarche de participation/implication des parties prenantes dans le calendrier global du projet.

Proposer dans la démarche de programmation que soient produits des scénarios contrastés afin d'éclairer les porteurs de projet sur leurs choix de manière concertée.

## QUESTIONS

- ✦ *En quoi le programme permet-il de décliner de façon opérationnelle les objectifs prioritaires du projet ?*
- ✦ *Comment les besoins et attentes des usagers, habitants, gestionnaires, acteurs socio-économiques, visiteurs identifiés dans le diagnostic sont-ils intégrés dans la programmation ?*
- ✦ *Comment intégrer dans le calendrier global de programmation les phases d'association des habitants et usagers ?*
- ✦ *En quoi le programme répond-il aux enjeux et besoins du territoire en termes d'habitat, d'équipements, de commerces, de mobilité ?*
- ✦ *Quels moyens mettre en œuvre pour identifier et ajuster la programmation en fonction de l'évolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemental ?*

# 1

## RÉALISER DES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

Notion 1.1

### Diagnostic territorial partagé

Notion 1.2

### Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale

Notion 1.3

### Démarche de programmation



## Diagnostic territorial partagé



- + Comment le projet prend-il en compte les différentes échelles et composantes du territoire pour le diagnostic ?
- + Comment le paysage dans toutes ses dimensions devient-il une ressource du projet ?
- + Quels sont les enjeux majeurs à prendre en compte dans le projet au regard des ressources et des contraintes du territoire ?
- + Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les complémentarités et dynamiques au sein du territoire ?
- + Comment identifier les parties prenantes et recueillir leurs attentes (habitants, acteurs socio-économiques, gestionnaires...) ?



*Clichy-Batignolles Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019*

# Diagnostic territorial  
# Étude d'impact  
# Étude de faisabilité



*Éco-lotissement du Frêne, Laguirole, Occitanie, Étape 3, 2017*

# Diagnostic territorial

*Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015*

# Diagnostic territorial





Parc Marianne, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015

# Diagnostic territorial  
 # Schéma de Cohérence Territoriale  
 # Document de programmation  
 # Document de planification



Écoquartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Diagnostic territorial

Quartier Fieschi, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

# Diagnostic territorial



# 1

Notion 1.2

## Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale



- +
 Quelles sont les objectifs prioritaires du projet ? Peut-on les hiérarchiser ? Comment les parties prenantes du projet contribuent-elles à la définition de ces objectifs ?
- +
 Comment les objectifs prioritaires du projet s'intègrent-ils dans la stratégie territoriale ?
- +
 Comment le projet d'aménagement prend-il en compte les interrelations et les solidarités avec les territoires voisins ?
- +
 Comment analyser les potentiels de diversification fonctionnelle et résidentielle au sein du quartier et comment ces potentiels peuvent-ils s'inscrire dans le projet de territoire ?

## Démarche de programmation



✚ En quoi le programme permet-il de décliner de façon opérationnelle les objectifs prioritaires du projet ?

✚ Comment les besoins et attentes des usagers, habitants, gestionnaires, acteurs socio-économiques, visiteurs identifiés dans le diagnostic sont-ils intégrés dans la programmation ?

✚ Comment intégrer dans le calendrier global de programmation les phases d'association des habitants et usagers ?

✚ En quoi le programme répond-il aux enjeux et besoins du territoire en termes d'habitat, d'équipements, de commerces, de mobilité ?

✚ Quels moyens mettre en œuvre pour identifier et ajuster la programmation en fonction de l'évolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemental ?



Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# Adéquation entre la programmation et les besoins  
# Phasage du projet



Écoquartier de Dun, Dun, Occitanie, Étape 3, 2016  
# Adéquation entre la programmation et les besoins



Clause-Bois Badeau, Brétigny-sur-Orge, Île-de-France, Étape 3, 2016  
# Document de programmation

Éco-village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016  
# Travail pluridisciplinaire





# Pilotage politique et technique

## RECOMMANDATIONS

Le pilotage politique et technique d'un projet peut s'opérer de différentes manières en fonction des ressources financières et humaines locales: désignation d'un élu référent pour assurer l'engagement politique, d'un chef de projet opérationnel, constitution d'une équipe projet, organisation interservices, mobilisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, organisation de la transversalité au sein des services (service public de l'emploi, responsables d'établissements scolaires, référent Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), autorité organisatrice de la mobilité...), organisation et répartition entre la ville et l'Établissement Public de coopération Intercommunale (EPCI), organisation des instances de décision, instances de suivi technique ...

Différentes modalités de travail avec l'ensemble des acteurs peuvent faciliter la transversalité et la cohérence du projet.

Une instance formalisée de pilotage et de gouvernance permet au porteur de projet de mettre en relation l'ensemble des parties prenantes, de répondre à l'ensemble des besoins exprimés et de rendre le pilotage plus réactif.

Exemples des acteurs mobilisés :

- Services techniques compétents sur le projet et issus de différentes collectivités,
- Partenaires institutionnels,
- Acteurs économiques : aménageurs, promoteurs, entreprises, prestataires...
- Société civile : citoyens et associations.

Le pilotage politique et technique nécessite des temps de travail et de concertation tout au long du projet :

- En phase avant-projet entre acteurs-clés du projet pour une mise en cohérence de la stratégie territoriale avec la démarche de programmation
- Après livraison du projet entre les acteurs et les habitants et usagers pour une évaluation en continu et une capitalisation d'expérience.

Pour faciliter l'implication des différents acteurs, des outils peuvent être mobilisés tout au long du projet : calendrier global de la démarche de participation citoyenne, calendrier pluriannuel d'investissement, procédure de contrôle des délais, démarches d'ateliers, réunions de travail dédiées, concours d'idées...

Formaliser l'ensemble des étapes de la démarche de programmation permet de communiquer, auprès des parties prenantes, les modalités de pilotage et les différentes étapes de décision du projet.

## QUESTIONS

- + Comment organiser et formaliser le pilotage politique et technique du projet ?
- + Quelles sont les modalités et les participants ?
- + Quelles modalités de travail mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la transversalité et la cohérence globale du projet ?
- + Quels outils ou méthodologies mettre en œuvre pour assurer le suivi du projet ?
- + Quels dispositifs de formation aux principes de la participation mettre en place ?





# 2

## FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS DE PILOTAGE ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Notion 2.1

### **Pilotage politique et technique**

---

Notion 2.2

### **Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne**

---



# Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne

## RECOMMANDATIONS

L'enjeu est d'intégrer dans la démarche participative une pluralité d'acteurs représentatifs de la réalité du territoire vécu, en prenant en compte le fait que tous les habitants ne sont pas présents dans les associations de proximité et dans les instances de démocratie participative telles que les conseils de quartier. C'est pourquoi il faut favoriser les actions « d'aller vers » plutôt que de « venez à moi ». Il s'agit par exemple d'aller aux sorties d'écoles, au marché, au pied des immeubles, de faire du porte à porte, de mobiliser des habitants lors des fêtes de quartier ou au parc public.

Divers acteurs peuvent être mobilisés : riverains, habitants actuels ou futurs du quartier, de la commune, de l'intercommunalité, membres de conseils de quartier, de conseils citoyens, associations, élèves, usagers, acteurs économiques, commerçants, professionnels de la médiation, maîtrise d'usages, actifs, retraités, jeunes ...

Au-delà de l'obligation réglementaire, proposer des modalités différentes en fonction des objets, des temporalités du projet et du contexte en y associant les acteurs concernés du territoire.

L'implication des usagers et habitants permet d'améliorer le projet et peut conduire à des modifications d'éléments du programme, à des évolutions du périmètre d'intervention, des réorientations des partis pris urbains, paysagers ou architecturaux, des évolutions des modes de gestion d'équipements ou d'espaces, des évolutions de la stratégie de communication et de prise de décision ...

Définir préalablement pour chaque projet d'aménagement le niveau adapté et les objectifs de la participation.

Valoriser les initiatives citoyennes en identifiant et en donnant visibilité à l'engagement des citoyens.

L'association des habitants, des usagers et de la société civile contribue à enrichir le projet, à anticiper la gestion et facilite une meilleure appropriation et adaptation de l'aménagement aux usages, éclaire les décisions politiques et techniques et redynamise la démocratie locale.

Elle permet d'agir sur la valorisation d'espaces vacants par des expérimentations d'urbanisme transitoire par exemple.

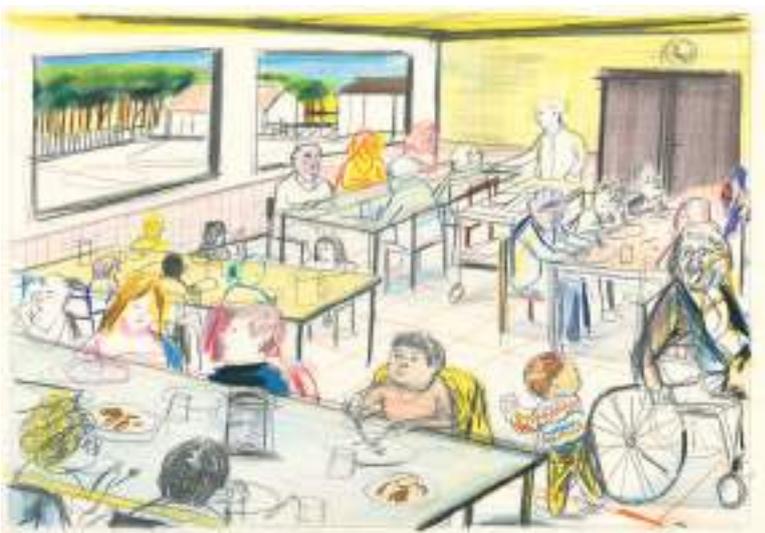
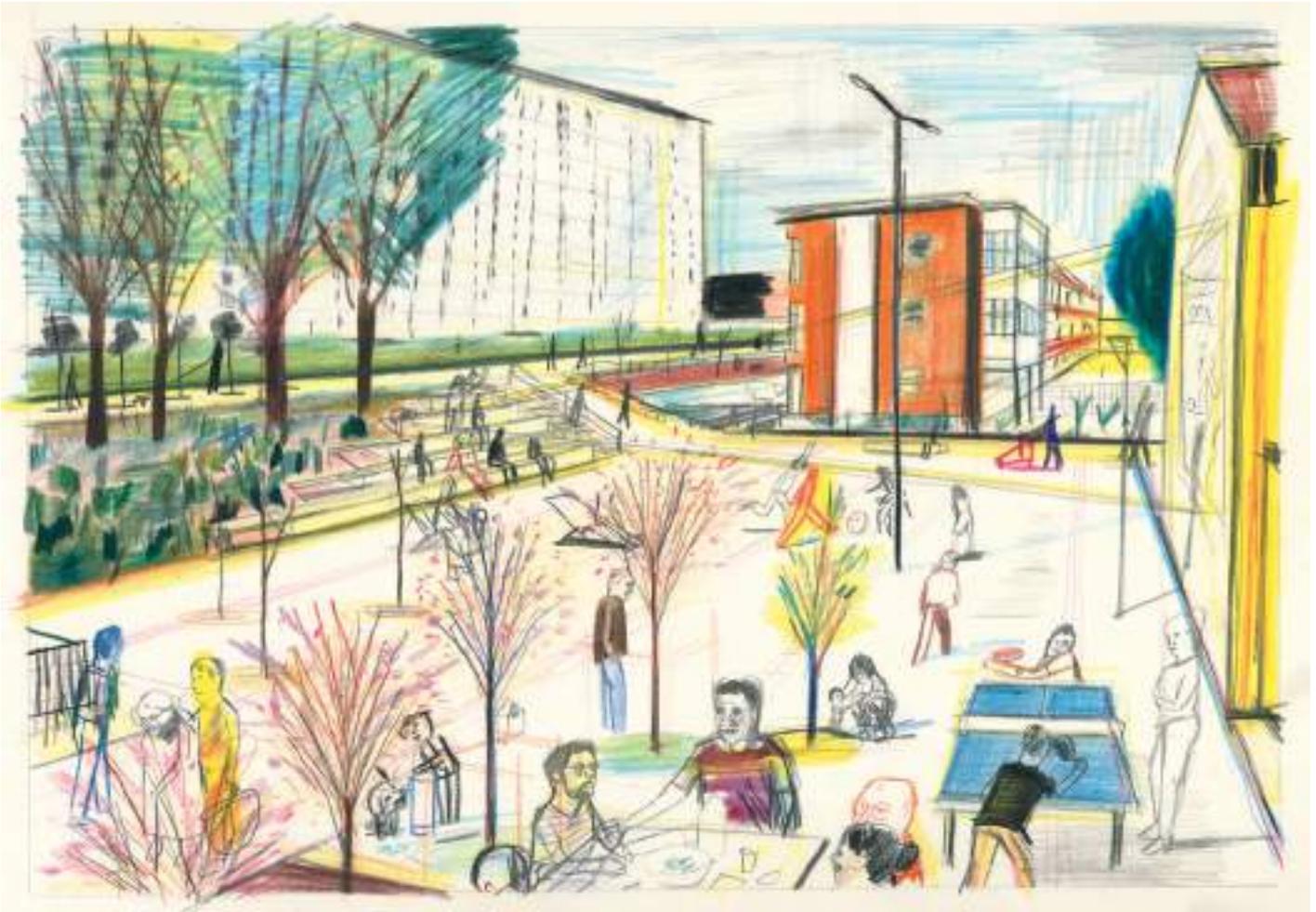
Cadrer sa démarche de participation de manière claire et transparente à chaque étape : le ou les objectifs attendus, les questions posées, les contraintes (temps, moyens humains, financiers et techniques...) les marges de manœuvre, le rôle de la participation dans le processus décisionnel, l'information du public.

Pour créer de la confiance, un tiers garantissant le processus participatif peut s'avérer intéressant (Conseil Local de Développement). Dans tous les cas, la phase de restitution auprès des habitants, usagers et société civile est essentielle pour la sincérité de la démarche et assurer une mobilisation en continu.

Formaliser et communiquer sur les modalités de gouvernance partagée et les résultats de l'association des parties prenantes.

## QUESTIONS

- ✚ Comment informer, consulter et associer les futurs habitants et usagers à la conception du projet dans les choix d'aménagement ?
- ✚ Dans quelles instances associer les habitants, les usagers et la société civile ? Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre pour la société civile et les citoyens : ateliers, réunions publiques, manifestation culturelle, événements festifs ?
- ✚ En associant les habitants, les usagers et la société civile, quelles sont les finalités attendues ?
- ✚ Quels sont les moyens d'informer les habitants, les usagers et la société civile de l'évolution du projet ?
- ✚ Comment formaliser la prise en compte des contributions citoyennes au début de la concertation et la restitution auprès des citoyens ?
- ✚ Comment le porteur de projet identifie, prend en compte et accompagne les initiatives citoyennes sur le territoire du projet ?
- ✚ Comment associer les acteurs du territoire depuis la conception jusqu'à la gestion du projet ?
- ✚ Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre ?
- ✚ Comment associer et impliquer les habitants à la gouvernance du projet intégré ?



# 2

Notion 2.1

## Pilotage politique et technique



- + Comment organiser et formaliser le pilotage politique et technique du projet ?
- + Quels sont les modalités et les participants ?
- + Quelles modalités de travail mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la transversalité et la cohérence globale du projet ?
- + Quels outils ou méthodologies mettre en œuvre pour assurer le suivi du projet ?
- + Quels dispositifs de formation aux principes de la participation mettre en place ?



ÉcoQuartier du Hameau, Saint-Jean-de-Braye, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2016

- # Outil numérique participatif
- # Dispositif d'information
- # Atelier collaboratif
- # Comité de pilotage et technique
- # Concours



Vidailhan, Balma, Occitanie, Étape 3, 2014

- # Comité de pilotage et technique

Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013

- # Travail pluridisciplinaire
- # Assistance à Maîtrise d'ouvrage
- # Révision du PLU
- # Atelier collaboratif





Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

- # Atelier collaboratif
- # Visite de site
- # Dispositif de co-construction
- # Dispositif d'information



Seguin Rives de Seine, Boulogne-Billancourt, Île-de-France, Étape 3, 2013

- # Système de votation
- # Dispositif de co-décision



Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017

- # Atelier collaboratif
- # Visite de site
- # Dispositif de co-construction
- # Dispositif d'information



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017

- # Outil numérique participatif
- # Dispositif d'information

## 2

Notion 2.2

### Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne



- + Comment informer, consulter et associer les futurs habitants et usagers à la conception du projet dans les choix d'aménagement ?
- + Dans quelles instances associer les habitants, les usagers et la société civile ? Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre pour la société civile et les citoyens : ateliers, réunions publiques, manifestation culturelle, événements festifs ?
- + En associant les habitants, les usagers et la société civile, quelles sont les finalités attendues ?
- + Quels sont les moyens d'informer les habitants, les usagers et la société civile de l'évolution du projet ?
- + Comment formaliser la prise en compte des contributions citoyennes au début de la concertation et la restitution auprès des citoyens ?
- + Comment le porteur de projet identifie, prend en compte et accompagne les initiatives citoyennes sur le territoire du projet ?
- + Comment associer les acteurs du territoire depuis la conception jusqu'à la gestion du projet ?
- + Quels dispositifs spécifiques mettre en œuvre ?
- + Comment associer et impliquer les habitants à la gouvernance du projet intégré ?

# Réduire les coûts par l'optimisation du projet

## RECOMMANDATIONS

L'optimisation du projet s'appuie sur des solutions alternatives et sobres, favorisant la complémentarité des territoires, exploitant l'existant, identifiant les potentiels.

Quelques exemples : investir dans l'efficacité énergétique, mutualiser des services ou des infrastructures comme les parkings, limiter le recours à des infrastructures d'eaux pluviales, faciliter l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture pour réduire les infrastructures routières, optimiser la gestion des terres (utilisation des déblais/remblais)...

Dans le cadre de l'optimisation du processus de projet, les externalités seront à regarder. Elles peuvent être le support d'une aide à la décision sur les choix opérationnels à engager.

S'inscrire dans une démarche prospective d'estimation des coûts générés par les impacts du changement climatique afin d'orienter les choix d'investissement dans des infrastructures résilientes à long terme.

## QUESTIONS

- + Comment optimiser le projet au regard du contexte, des ressources locales (marché économique, caractéristiques du site, filières ...) et des acteurs impliqués ?
- + Comment s'inscrire dans une temporalité longue, de la conception à la gestion ?

# Faisabilité financière

## RECOMMANDATIONS

La viabilité du projet dépend de sa faisabilité financière et de la capacité à anticiper les coûts et les aléas, afin d'identifier avec l'ensemble des acteurs les marges de manœuvre possibles sans nuire aux ambitions initiales et à la qualité du projet.

Le phasage de l'opération est à prévoir à court, moyen et long termes, en y intégrant des variantes au sein d'une économie globale de projet.

L'adéquation de la programmation du projet avec la capacité financière des acteurs économiques et de la collectivité, en anticipant le niveau des prix et les contraintes de marché est un facteur à prendre en compte.

En termes de programmation de l'habitat, il s'agit d'identifier les besoins et capacités financières des ménages sur le territoire et de veiller aux complémentarités avec l'offre existante de logement (parc privé et public).

De même la programmation en équipements doit être appréciée en fonction des besoins actuels et futurs des usagers, en privilégiant l'adaptation ou optimisation de l'existant.

La programmation commerciale et d'activités doit être fondée sur des études de marché (zone de chalandise, concurrence...).

## QUESTIONS

- + Comment prendre en compte les logiques et contraintes de tous les acteurs du projet (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, habitants, syndicats de propriétaires, propriétaires fonciers, etc.) pour assurer la faisabilité financière du projet ?
- + Quel niveau d'études de faisabilité technique pour vérifier en amont le réalisme financier du programme ?
- + Comment concilier les objectifs de faisabilité financière et les objectifs de développement durable ?



- + Comment valoriser le foncier tout au long du projet et limiter sa charge foncière ?
- + Comment prévenir le déficit opérationnel du projet ?

## Impacts socio-économico-environnementaux

### RECOMMANDATIONS

L'optimisation financière globale nécessite l'élaboration en amont de différents scénarios et études économiques pour objectiver des choix : réhabilitation versus construction neuve, dimensionnement des espaces publics, création ou mutualisation d'espaces, choix des matériaux en fonction des contraintes de gestion, de leur durabilité, choix des espèces végétales, volumétrie, taux de densité ...

### QUESTIONS

- + Quelles options d'investissement et techniques privilégier pour optimiser l'opération dans une approche en coût global ?
- + Comment les externalités positives et négatives sur l'économie, l'environnement ou sur la société sont-elles prises en compte dans l'approche en coût global du projet ?



# 3

## INTÉGRER LA DIMENSION FINANCIÈRE TOUT AU LONG DU PROJET DANS UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

Notion 3.1

### Réduire les coûts par l'optimisation du projet

Notion 3.2

### Faisabilité financière

Notion 3.3

### Impacts socio-économico-environnementaux



## Réduire les coûts par l'optimisation du projet



+ Comment optimiser le projet au regard du contexte, des ressources locales (marché économique, caractéristiques du site, filières ...) et des acteurs impliqués ?

+ Comment s'inscrire dans une temporalité longue, de la conception à la gestion ?



*Le Plateau des Capucins, Brest, Bretagne, Étape 3, 2018*

*#Analyse des coûts de gestion et d'investissement*



ZAC Port Marianne – Rive gauche, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017  
# Investissement privé



Docks de Saint-Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016  
# ZAC  
# Bilan d'aménagement



- + Comment prendre en compte les logiques et contraintes de tous les acteurs du projet (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, habitants, syndicats de propriétaires, propriétaires fonciers, etc.) pour assurer la faisabilité financière du projet ?
- + Quel niveau d'études de faisabilité technique pour vérifier en amont le réalisme financier du programme ?
- + Comment concilier les objectifs de faisabilité financière et les objectifs de développement durable ?

## Impacts socio-économico-environnementaux



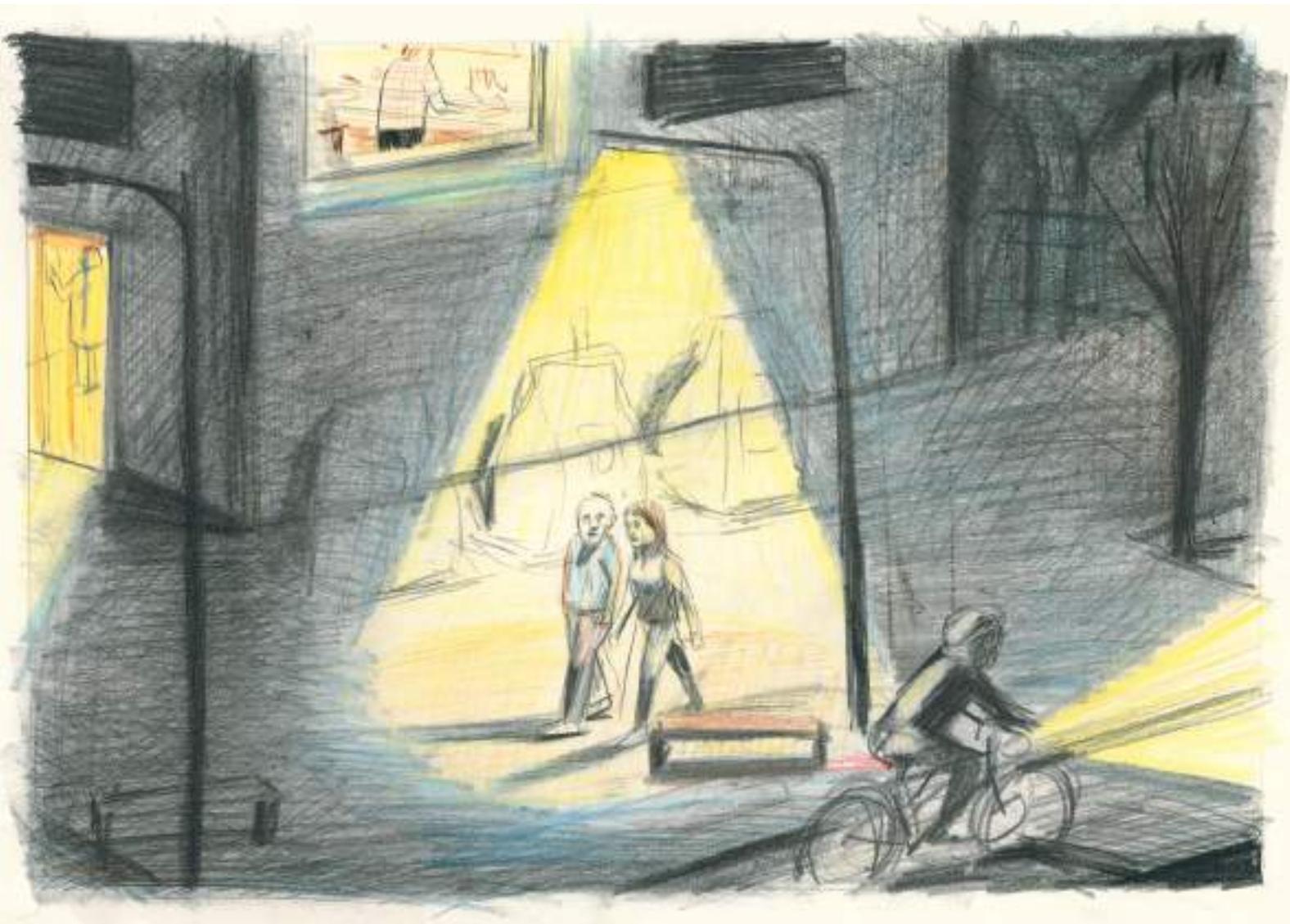
+ Quelles options d'investissement et techniques privilégier pour optimiser l'opération dans une approche en coût global ?

+ Comment les externalités positives et négatives, sur l'économie, l'environnement ou sur la société sont-elles prises en compte dans l'approche en coût global du projet ?



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

# Analyse des coûts de gestion et d'investissement  
# Étude d'impact



# Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet

## RECOMMANDATIONS

Pour assurer une réponse adaptée aux usages tant en termes de gestion que d'appropriation des lieux par les habitants et usagers, différents processus de travail peuvent être mis en œuvre impliquant les représentants locaux :

- Dès la conception du projet, pour proposer des dispositifs participatifs et engageants pour les usagers et futurs habitants
- Pendant le projet, pour assurer une communication auprès du public concerné et les impliquer, lorsque c'est possible, sur des événements ou activités en lien avec la programmation du projet
- Après le projet, pour assurer un suivi social via des dispositifs participatifs et des actions de cohésion sociale (sur le périmètre du projet en lien avec les quartiers limitrophes).

La mise en place d'un plan de gestion permet d'identifier et de dimensionner les conditions d'entretien et de gestion garantissant la pérennité du projet.

## QUESTIONS

- + Comment identifier les futurs bénéficiaires et usagers ?
- + De quelle manière le projet peut-il prendre en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires dans la conception des espaces publics, des bâtiments et des services ?
- + Comment anticiper dès la conception du projet la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ?

# Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation

## RECOMMANDATIONS

La phase de réalisation peut se dérouler sur une période longue et impacter les usages au quotidien en générant des nuisances (cheminements interrompus, bruits, poussières, ruptures de l'espace public, ...).

Cette période nécessite non seulement d'informer, largement les habitants, usagers et gestionnaires du projet à venir, mais également de recueillir leurs demandes afin de redéfinir ponctuellement les



aménagements provisoires.

Proposer des projets temporaires sur les friches (urbanisme transitoire) est un moyen d'accompagner le changement de pratiques et de gérer les transitions spatiales.

Des actions transitoires comme le pré verdissement permettent de préfigurer les phases du projet.

## QUESTIONS

- + Quelles sont les modalités d'accompagnement au changement pendant la phase chantier ?
- + Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier ?



## Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison

### RECOMMANDATIONS

Différents dispositifs existent pour assurer la gestion sur le long terme, comme par exemple la mise en place d'une gestion urbaine de proximité, d'un plan de gestion adapté au contexte du quartier, ou d'une charte de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)...

Des plans de gestion des espaces extérieurs peuvent être demandés aux maîtres d'œuvre en phase conception pour adapter le projet aux moyens d'entretien des collectivités ou des propriétaires.

### QUESTIONS

- ✚ Quels dispositifs mettre en place pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps ?
- ✚ Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires après la livraison et sur le long terme ?

# 4

## PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET

Notion 4.1

**Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet**

Notion 4.2

**Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation**

Notion 4.3

**Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison**



# 4

Notion 4.1

## Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet



- + Comment identifier les futurs bénéficiaires et usagers ?
- + De quelle manière le projet peut-il prendre en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires dans la conception des espaces publics, des bâtiments et des services ?
- + Comment anticiper dès la conception du projet la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ?



Les Akènes, Lormont, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018

# Gestion partenariale  
# Bailleur social  
# Gestion urbaine de proximité  
# Gestionnaire de service urbain



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

# Formation des habitants  
# Atelier collaboratif

Les Passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017

# Bailleur social





Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

# Gestion partenariale



ÉcoQuartier Monconseil, Tours, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2014

# Gestion partenariale



PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

# Animation de quartier  
# Atelier collaboratif

ÉcoQuartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Formation des habitants



# 4

Notion 4.2

## Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation



+ Quelles sont les modalités d'accompagnement au changement pendant la phase chantier ?

+ Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier ?

# 4

Notion 4.3

## Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison



+ Quels dispositifs mettre en place pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps ?

+ Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires après la livraison et sur le long terme ?



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018

# Gestion urbaine de proximité



Bel Air-Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Formation des habitants

# Visite de site

PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

# Formation des habitants

# Sensibilisation aux éco-gestes

# Animation de quartier

# Livret d'accueil





# Objectifs du projet

## RECOMMANDATIONS

Au regard de la phase de diagnostic, une identification et hiérarchisation claire des objectifs permet de garantir la qualité du projet et son amélioration en continu. Les évolutions potentielles ne devront pas remettre en cause les ambitions du projet.

Au-delà du suivi des actions, l'évaluation consiste à observer les impacts du projet sur le territoire, sur les politiques et pratiques, sur les comportements des acteurs et de vérifier que les objectifs fixés sont atteints.

## QUESTIONS

- + Quels sont les objectifs prioritaires du projet qui doivent faire l'objet d'une évaluation ?
- + Quel est l'état de référence pour l'évaluation de ces objectifs ?

# Dispositif d'évaluation

## RECOMMANDATIONS

En amont, l'évaluation permet de prévoir les impacts du projet et d'optimiser la conception.

La gouvernance de la démarche d'évaluation doit être en lien avec les instances de pilotage et technique du projet. Pendant la phase de réalisation, elle permet de limiter les nuisances pour les habitants et les usagers, de faire évoluer le projet si nécessaire et de maîtriser la qualité, les coûts et les délais de réalisation.

Après la livraison, l'évaluation permet de vérifier la réalité du fonctionnement d'un aménagement, l'atteinte des objectifs fixés, le retour d'expérience des habitants, des usagers et des gestionnaires. L'évaluation, au-delà de l'amélioration continue du projet, doit permettre de transmettre un retour d'expérience en interne et en externe.

Les dispositifs d'évaluation à différentes échelles doivent être mis en cohérence pour s'inscrire dans la stratégie d'aménagement durable globale. L'implication citoyenne dans les dispositifs d'évaluation est essentielle pour s'assurer tout au long du projet que les réponses seront bien adaptées aux besoins des habitants et usagers. Cela facilitera l'appropriation, l'implication des habitants et des usagers dans la vie de quartier.

Le partage des résultats de l'évaluation avec tous les acteurs du projet (élus, aménageurs, promoteurs, constructeurs, syndicats de copropriété, gestionnaires, bailleurs...) est essentiel pour en tirer collectivement les enseignements et les pistes d'amélioration et faire

levier sur d'autres projets du territoire.

Par exemple, les résultats de l'évaluation peuvent servir à alimenter et justifier la définition de nouveaux objectifs inscrits dans les documents de planification urbaine.

## QUESTIONS

- + Quelle méthode d'évaluation mettre en place au regard des spécificités locales du projet et de ses objectifs prioritaires ?
- + Quels outils d'évaluation utilisés sur d'autres projets ou à des échelles plus larges peuvent être déployés sur le projet ?
- + Quelle est la gouvernance de l'évaluation du projet ?
- + Quelles compétences spécifiques mobiliser pour mettre en œuvre l'évaluation du projet (associations, experts, chercheurs, étudiants, habitants...) ?
- + Comment prendre en compte spécifiquement les préoccupations et attentes des habitants, des usagers, des acteurs de la société civile ?
- + Comment articuler l'évaluation du projet d'aménagement avec les enjeux à l'échelle du territoire ?
- + Comment les résultats de l'évaluation sont-ils formalisés, documentés, capitalisés ?

# Amélioration continue

## RECOMMANDATIONS

La dynamique d'amélioration continue s'appuie sur la formalisation d'une évaluation à toutes les étapes du projet.

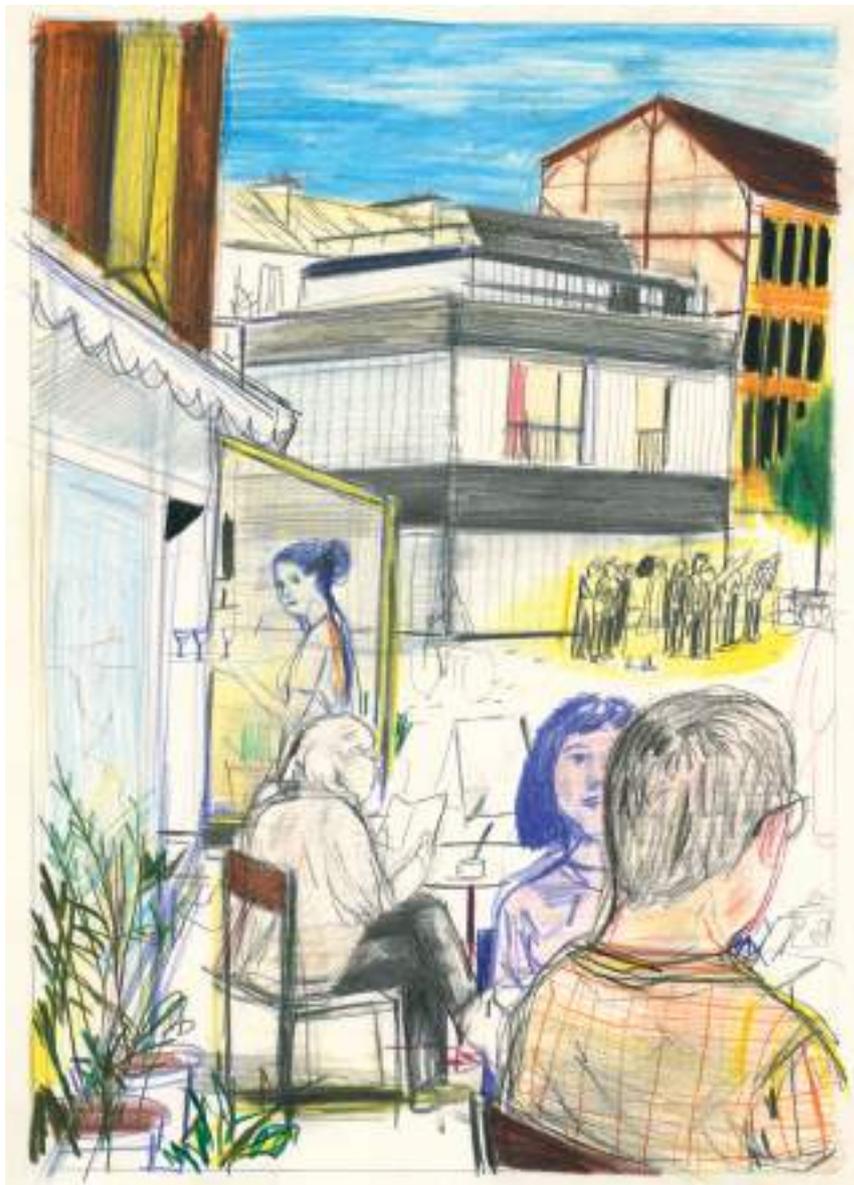
L'amélioration en continu s'appuie sur des dispositifs de suivi et d'évaluation tout au long de la phase du projet pour s'assurer que les objectifs prioritaires ont bien été pris en compte.

Cela permet également d'ajuster, ou faire évoluer certains dispositifs urbains et de gestion (réaménagement ponctuel d'espaces publics et d'espaces verts, modification d'horaires d'ouverture des commerces ou équipements, adaptation des espèces végétales, gestion des domanialités...).

L'amélioration continue permet de valoriser et capitaliser les bonnes pratiques afin d'en tirer les enseignements pour créer un effet levier sur le territoire, pour que d'autres projets ou politiques publiques locales puissent en bénéficier.

## QUESTIONS

- ✦ Quels moyens mettre en œuvre pour mener une démarche d'amélioration continue ?
- ✦ Quelle gouvernance pour réaliser ce suivi ?
- ✦ Quelles modalités de retours prévoir auprès des parties prenantes ?
- ✦ Quelle communication, quelle valorisation proposer ?
- ✦ Comment capitaliser et transmettre les savoir-faire acquis aux parties prenantes au projet ?
- ✦ Des adaptations et repositionnements du projet sont-ils prévus si besoin ?
- ✦ En quoi l'évaluation du projet peut-elle être mise à profit pour la définition et l'amélioration d'autres projets, à l'échelle du quartier comme à l'échelle du territoire ?



# 5

## METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Notion 5.1

### Objectifs du projet

---

Notion 5.2

### Dispositif d'évaluation

---

Notion 5.3

### Amélioration continue

---



## Objectifs du projet



- +** Quels sont les objectifs prioritaires du projet qui doivent faire l'objet d'une évaluation ?
- +** Quel est l'état de référence pour l'évaluation de ces objectifs ?



*Cœur de bourg de La Rivière, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017*

*# Démarche qualité  
# Auto-évaluation*

*ÉcoQuartier la Ravine Blanche, Saint-Pierre, La Réunion, Étape 4, 2017*

*# Démarche qualité  
# Auto-évaluation*



*Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018*

*# Démarche qualité  
# Auto-évaluation*





Docks de Saint Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016

# Évaluation participative  
# Suivi des consommations énergétiques



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018

# Évaluation participative  
# Questionnaire de satisfaction  
# Auto-évaluation



Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

# Démarche qualité  
# Suivi des consommations énergétiques

ZAC de Bonne, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2019

# Évaluation participative  
# Suivi des consommations énergétiques



# 5

Notion 5.2

## Dispositif d'évaluation



- + Quelle méthode d'évaluation mettre en place au regard des spécificités locales du projet et de ses objectifs prioritaires ?
- + Quels outils d'évaluation utilisés sur d'autres projets ou à des échelles plus larges peuvent être déployés sur le projet ?
- + Quelle est la gouvernance de l'évaluation du projet ?
- + Quelles compétences spécifiques mobiliser pour mettre en œuvre l'évaluation du projet (associations, experts, chercheurs, étudiants, habitants...)?
- + Comment prendre en compte spécifiquement les préoccupations et attentes des habitants, des usagers, des acteurs de la société civile ?
- + Comment articuler l'évaluation du projet d'aménagement avec les enjeux à l'échelle du territoire ?
- + Comment les résultats de l'évaluation sont-ils formalisés, documentés, capitalisés ?

## Amélioration continue



- + Quels moyens mettre en œuvre pour mener une démarche d'amélioration continue ?
- + Quelle gouvernance pour réaliser ce suivi ?
- + Quelles modalités de retours prévoir auprès des parties prenantes ?
- + Quelle communication, quelle valorisation proposer ?
- + Comment capitaliser et transmettre les savoir-faire acquis aux parties prenantes au projet ?
- + Des adaptations et repositionnements du projet sont-ils prévus si besoin ?
- + En quoi l'évaluation du projet peut-elle être mise à profit pour la définition et l'amélioration d'autres projets, à l'échelle du quartier comme à l'échelle du territoire ?



Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018

# Gestion Urbaine de Proximité



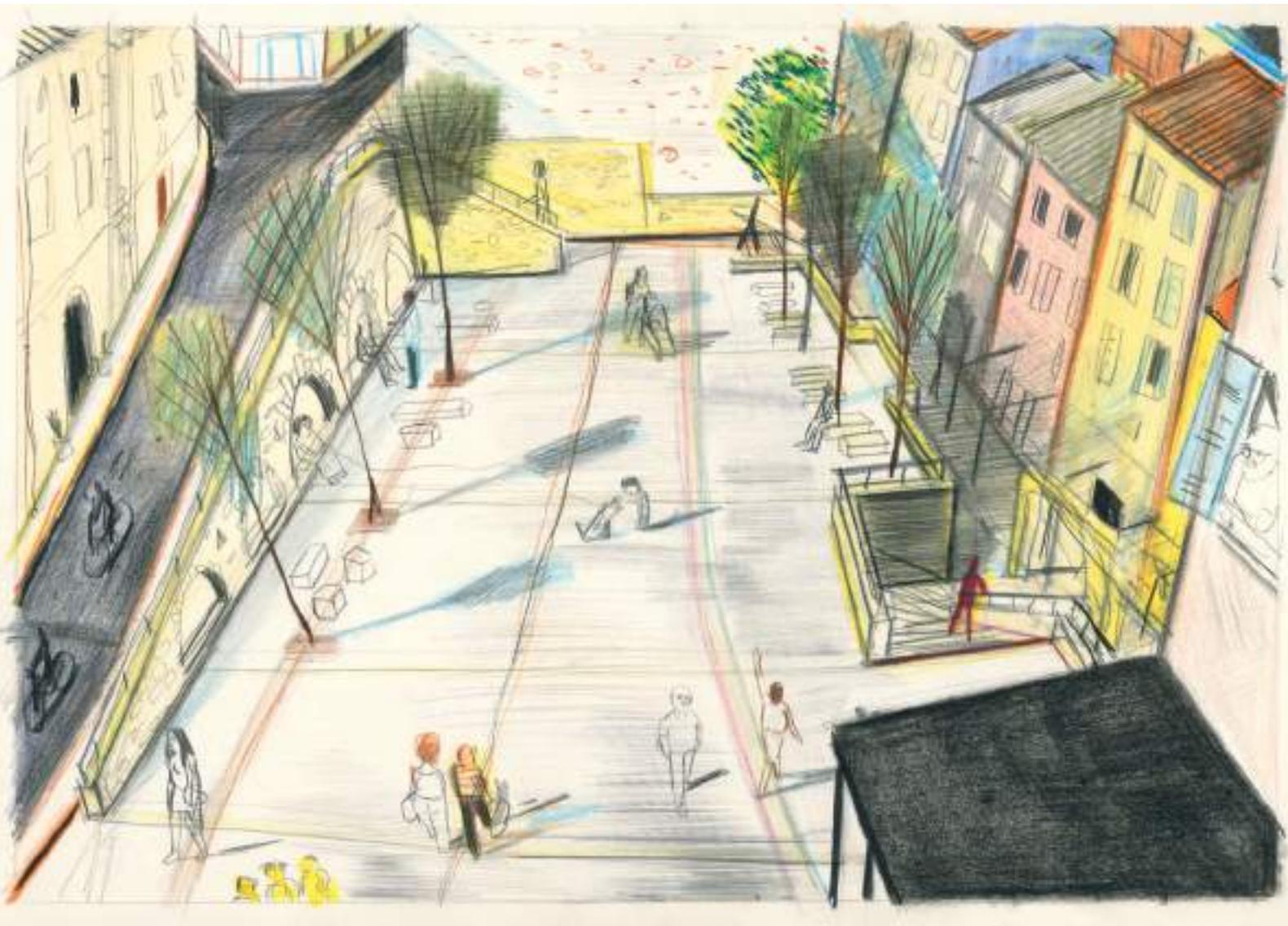
ÉcoQuartier de Monconseil, Tours, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2014

# Enquête sociologique  
# Démarche qualité  
# Questionnaire de satisfaction  
# Visite de site

PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

# Démarche qualité  
# Enquête sociologique  
# Auto-évaluation





# # Mots clés # Dispositifs

## 1



### Diagnostic territorial partagé

Analyse SWOT – AFOM (Atouts/faiblesses/opportunités/menaces)  
Assistance à la maîtrise d'usage (AMU)

Cartes mentales  
Cartographie des nuisances  
Convention européenne du paysage.  
Démarche prospective  
Diagnostic des ressources  
Diagnostic en marchant  
Diagnostic partagé avec les acteurs locaux et les habitants  
Diagnostic territorial  
Données de Santé  
Enquête publique  
Entretiens semi-directifs  
État des lieux  
Étude de faisabilité  
Étude de peuplement  
Étude de vulnérabilité  
Étude d'impact  
Étude du métabolisme urbain  
Évaluation environnementale  
Objectifs de Développement Durable (ODD)  
Observatoire photographique  
Parcours commenté  
Reference Framework for European Sustainable Cities (RFSC)

### Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale

Agenda 2030  
Agenda 21  
Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)  
Document de planification  
Document de programmation  
Éviter Réduire Compenser (ERC)  
Lotissement  
Objectifs de développement

durable (ODD)  
Projet architectural paysager et environnemental (PAPE)  
Périmètres délimités des abords (PDA)  
Plan guide Plan Local d'Urbanisme (PLU) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)  
Règlement local de publicité intercommunal (RLP ou RLPI)  
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)  
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)  
Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)  
Site classé  
Site inscrit  
Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)  
Zone tampon UNESCO

### Démarche de programmation

Analyse SWOT – AFOM (Atouts/faiblesses/opportunités/menaces)  
Approche prospective  
Cahier d'acteurs  
Cahier d'inspiration  
Cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères  
Comité d'usagers  
Document de programmation  
Étude de faisabilité et production de scénarios  
Étude de marché  
Identification du gisement foncier  
Phasage du projet  
Programme Local de l'Habitat (PLH)  
Scénario prospectif  
Travail pluridisciplinaire



## 2

### Pilotage politique et technique

Acteur économique  
Assistance à la maîtrise d'usage (AMU)  
Assistance à maîtrise d'ouvrage

(AMO)  
Association et société civile  
Atelier collaboratif  
Bailleur social  
Chercheur et expert  
Comité de pilotage et technique  
Concours  
Conseil citoyen  
Conseil local de développement  
Co-pilotage  
Instance santé  
Maîtrise d'œuvre urbaine  
Partenaire du projet  
Plan guide  
Travail interservices  
Travail pluridisciplinaire

### Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne

Association d'habitants  
Atelier collaboratif  
Atelier scolaire  
Auto-construction  
Auto-gestion  
Balade urbaine  
Budget participatif  
Cahier d'acteurs  
Cahier d'inspiration  
Charte de concertation  
Charte de la participation  
Charte de la participation du public  
Collectif d'habitante  
Conférence citoyenne  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)  
Conseil de quartier  
Consultation  
Co-pilotage  
Co-production  
Design thinking  
Diagnostic en marchant  
Dispositif de co-construction  
Dispositif de co-décision  
Enquête publique  
Habitat participatif  
Initiative citoyenne  
Jeu de rôle  
Maison du projet  
Mandat de participation  
Outil numérique participatif  
Réunion publique  
Système de votation  
Visite de site

# 3



## Réduire les coûts par l'optimisation du projet

- Analyse des coûts de gestion
- Analyse des coûts d'investissement
- Donnée financière
- Modélisation du coût des impacts
- Phasage du projet
- Scénario d'intervention

## Faisabilité financière

- Autofinancement
- Bilan d'aménagement
- Bilan promoteur
- Budget participatif
- Co-pilotage
- Investissement privé
- Investissement public
- Subvention Etat
- Subvention Europe
- Subvention locale
- Subvention Région
- Taxation locale
- Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

## Impacts socio-économico-environnementaux

- Analyse des externalités
- Analyse du cycle de vie
- Étude d'impact
- Scénario prospectif



## Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet

- Assistance à la maîtrise d'usage (AMU)
- Association de locataires
- Atelier collaboratif
- Bailleur social
- Cahier d'acteurs
- Cahier d'inspiration
- Cartographie d'acteurs
- Charte chantier propre
- Comité d'usagers
- Comité de pilotage et technique
- Design thinking
- Diagnostic en marchant
- Enquête sociologique
- Formation des habitants
- Gestion partenariale
- Gestion urbaine de proximité (GUP)
- Haute qualité d'usage
- Marche sensible
- Parcours usager
- Plans de gestion
- Syndicat de copropriété

## Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation

- Café chantier
- Charte chantier faible nuisance
- Comité de suivi
- Diagnostic en marchant
- Espace échantillon
- Formation des gestionnaires
- Maison des projets
- Opération adopte un arbre
- Phasage du chantier
- Pré verdissement
- Reporting de chantier
- Sensibilisation en milieu scolaire
- Urbanisme transitoire
- Visite de chantier

## Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison

- Animation de quartier
- Atelier collaboratif
- Bailleur social
- Enquête sociologique
- Formation des habitants
- Gestionnaire de service urbain
- Livret d'accueil
- Plan de gestion
- Questionnaire de satisfaction
- Sensibilisation aux éco-gestes
- Syndicat de copropriété



# 5

## Objectifs du projet

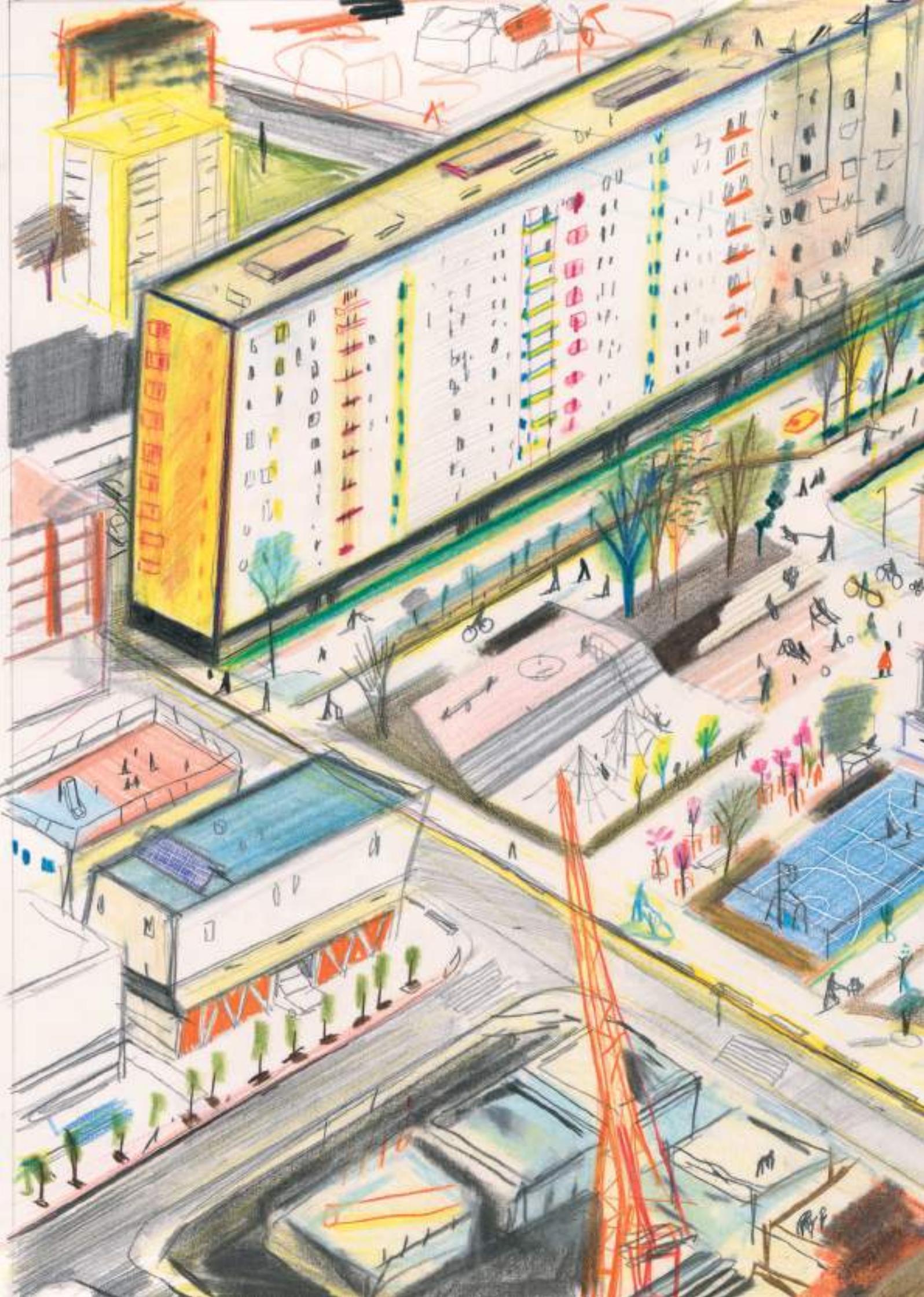
- Charte de la participation du public
- Démarche prospective
- Démarche qualité
- Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Reference Framework for European Sustainable Cities (RFSC)

## Dispositif d'évaluation

- Auto-évaluation
- Démarche prospective
- Démarche qualité
- Diagnostic en marchant
- Donnée
- Enquête sociologique
- Évaluation citoyenne
- Évaluation ex-post
- Évaluation in-itinere
- Évaluation participative
- Expertise écologique
- Indicateur de réalisation
- Indicateur de résultat
- Questionnaire de satisfaction
- Scénario d'aide à la décision
- Suivi des consommations énergétiques
- Visite de site

## Amélioration continue

- Actualisation de la charte de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)
- Gestion urbaine de proximité (GUP)
- Partage des bonnes pratiques
- Outil de suivi
- Reference Framework for European Sustainable Cities (RFSC)





## **DIMENSION 2**

# **Cadre de vie et usages**

**Un ÉcoQuartier privilégie le renouvellement de la ville sur elle-même, pour lutter contre l'artificialisation des sols et mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble, de la qualité architecturale, urbaine et patrimoniale. Le projet minimise les nuisances et pollutions et offre un cadre de vie sûr et sain à tous et toutes.**

# Politique foncière et localisation du projet

## RECOMMANDATIONS

La préservation des espaces naturels et agricoles est un enjeu majeur. Elle implique de privilégier le renouvellement urbain en localisant les projets en tissu urbain existant, sur des emprises foncières déjà artificialisées (friches industrielles, commerciales et d'activités, militaires, hospitalières), en cœur de ville ou centre-bourg. A l'échelle du bâti, il s'agit de s'interroger en priorité sur l'opportunité d'une réhabilitation et/ou d'une extension et de favoriser les constructions neuves dans un tissu urbain existant (dents creuses).

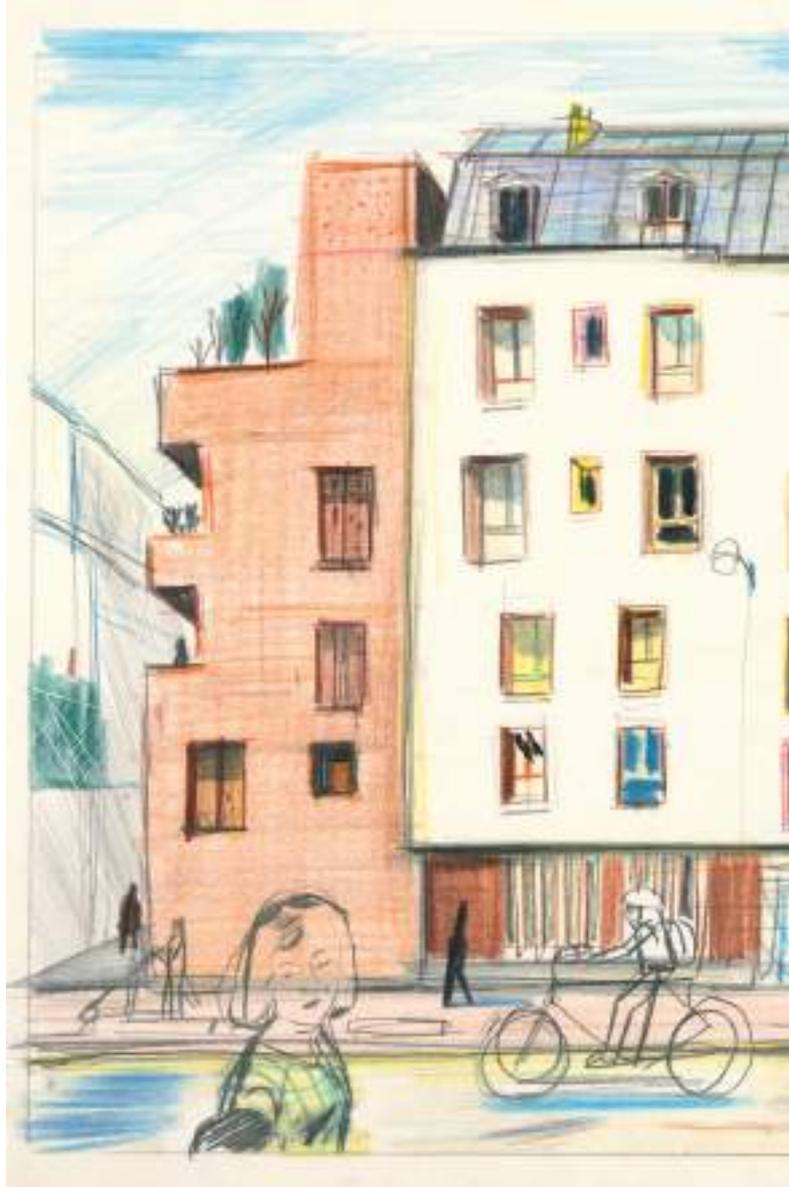
Mettre en place une stratégie d'orientation et d'optimisation du foncier peut passer par l'identification des gisements fonciers en renouvellement urbain (bâti ou non bâti), la valorisation du bâti existant, des dispositifs de remembrement foncier, l'acquisition-amélioration de logements anciens, l'élaboration d'un programme d'action foncière, un partenariat avec un établissement public foncier en cohérence avec la stratégie du territoire.

Cela permet de lutter contre la vacance, contre l'habitat insalubre, indigne, informel et dégradé, la fermeture des commerces, le mitage...

Par ailleurs, la réduction des zones « à urbaniser » dans le PLU aide au maintien des zones agricoles. L'acquisition des dents creuses en cœur de bourg et la réhabilitation du bâti existant contribuent à la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

## QUESTIONS

- ✦ Quelle stratégie foncière est menée sur le territoire pour lutter contre l'artificialisation des sols ?
- ✦ Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de non artificialisation des sols ?
- ✦ Dans un projet Politique de la Ville, comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la non artificialisation des sols ?
- ✦ Quels sont les outils de portage du foncier mobilisables ?



## Densité adaptée

### RECOMMANDATIONS

Adapter la densité du projet au contexte spécifique dans lequel il s'inscrit : géographie, topographie, climat, paysage, tissu urbain au regard des polarités existantes, des commerces, des accès aux transports, services et équipements...

Selon les cas on favorisera un renforcement de l'intensité urbaine, dans d'autres une dédensification pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie.



# 6

## TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Notion 6.1

### Politique foncière et localisation du projet

---

Notion 6.2

### Densité adaptée

---

### QUESTIONS

- ✦ Comment le projet répond-il aux exigences de densité fixées par les documents de planification ?
- ✦ Comment le projet d'aménagement propose-t-il des formes urbaines adaptées au tissu urbain existant et au paysage existant ?
- ✦ Comment le projet concilie-t-il densité et qualité de vie ?
- ✦ Comment la densité préserve-t-elle et valorise-t-elle les milieux naturels ?



## Politique foncière et localisation du projet



- +
 Quelle stratégie foncière est menée sur le territoire pour lutter contre l'artificialisation des sols ?
- +
 Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de non artificialisation des sols ?
- +
 Dans un projet Politique de la Ville, comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la non artificialisation des sols ?
- +
 Quels sont les outils de portage du foncier mobilisables ?



Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

# Friche  
# Végétalisation

Quartier Fieschi, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

# Maitrise foncière  
# Réhabilitation  
# Friche



ÉcoQuartier des Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017

# Aménagement en dent creuse



ÉcoQuartier Maragon Floralies, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016

# Montage juridique  
# Société civile immobilière d'accession progressive à la Propriété (SCIAPP)





ZAC de Bonne, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2019  
# Sensibilisation à la densité



Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017  
# Sensibilisation à la densité  
# Volumétrie adaptée



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017  
# Mutabilité

Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# Sensibilisation à la densité



## 6

Notion 6.2

## Densité adaptée



- + Comment le projet répond-il aux exigences de densité fixées par les documents de planification ?
- + Comment le projet d'aménagement propose-t-il des formes urbaines adaptées au tissu urbain existant et au paysage existant ?
- + Comment le projet concilie-t-il densité et qualité de vie ?
- + Comment la densité préserve-t-elle et valorise-t-elle les milieux naturels ?



# Diversité sociale et solidarités

## RECOMMANDATIONS

Proposer dans le projet une offre diversifiée d'habitat au regard des besoins du quartier en veillant à garantir un équilibre à une échelle plus large.

Veiller à prendre en compte tous les publics afin de garantir une mixité sociale et intergénérationnelle.

Favoriser des modes d'habiter pour mieux répondre aux besoins des ménages : flexibilité des logements, adaptabilité PMR, espaces communs dédiés à la rencontre et au lien social, mutabilité ...

Encourager l'engagement bénévole des habitants ; impulser, soutenir et fédérer les initiatives solidaires pour augmenter leur efficacité.

## QUESTIONS

- ✦ Comment le projet répond-il à une diversité de ménages et de modes d'habiter tant à l'échelle du quartier qu'à son périmètre élargi ?
- ✦ Le projet participe-t-il au parcours résidentiel sur votre territoire ?
- ✦ Comment le projet répond-il aux objectifs de la politique locale de l'habitat au sein du parc privé comme du parc public ?
- ✦ La diversification de l'habitat projetée sur site prend-elle en compte le potentiel bâti du quartier, les besoins des habitants actuels et leurs évolutions ?
- ✦ A l'échelle du quartier, dans quelle mesure la stratégie d'habitat est-elle coordonnée avec la stratégie de peuplement ? Quels sont les leviers mobilisés pour accompagner le retour de la mixité dans le quartier ?
- ✦ Comment adapter au mieux l'offre de services et d'équipements projetée aux ambitions de diversification de l'habitat sur le quartier et d'attractivité scolaire ?
- ✦ La reconstitution de l'offre participe-t-elle au rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle du bassin d'habitat ?
- ✦ Quels dispositifs de solidarité et systèmes d'entraide le projet propose-t-il, notamment à destination des plus fragiles ?
- ✦ Le projet s'articule-t-il avec des dispositifs de solidarité existants à l'échelle territoriale ?

# Vivre ensemble

## RECOMMANDATIONS

Favoriser le vivre-ensemble en développant des actions incitant aux échanges par l'aménagement d'espaces publics qualitatifs, la création d'équipements, l'animation de la vie de quartier (culturelle, sportive, associative...), en prenant en compte les usages et les temporalités, et ainsi créer des perméabilités en faveur d'une mixité femme-homme, intergénérationnelle et sociale.

Accompagner et favoriser les manifestations favorisant le lien social.

## QUESTIONS

- ✦ Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales, les pratiques collectives et les projets citoyens ?
- ✦ Les aménagements et dispositifs de gestion favorisent-ils le maintien et / ou la création de lien social ?
- ✦ Comment, dans le cadre de la densité choisie, la transition espace public/espace privé favorise-t-elle l'intimité des habitants et le bien vivre ensemble ?
- ✦ Comment le milieu éducatif et scolaire est-il impliqué dans le projet ?
- ✦ Comment les habitants ont-ils été associés pour initier, co-construire et imaginer ce projet ?



# Aménagement inclusif

## RECOMMANDATIONS

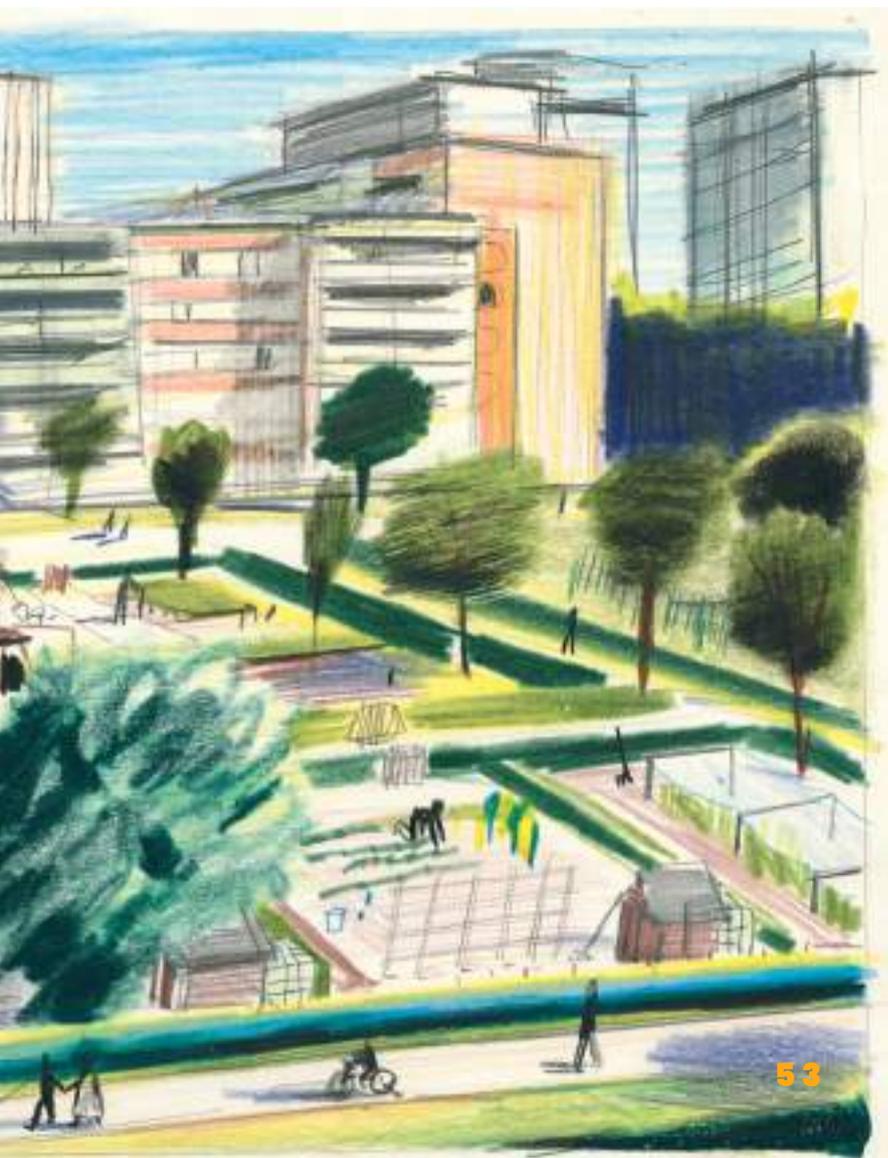
Garantir la ville accessible à tous (âge, genre et situation familiale) et notamment aux plus fragiles : personnes en situation de handicap (moteurs, sensoriels et cognitifs) et toutes les personnes dépendantes.

S'engager pour une ville inclusive et ainsi offrir à chacun des modes de vie équitables tout en considérant les enjeux climatiques, environnementaux et sociaux.

Sensibiliser à la ville durable et à l'éco-citoyenneté.

## QUESTIONS

- + Comment les enjeux d'inclusion se traduisent-ils dans les choix d'aménagement, de conception, et dans l'accompagnement des usages ?
- + Le projet est-il inclusif en termes d'accessibilité, de services et d'usages ?
- + Comment le projet intègre-t-il la question du genre en ville ?



# 7

## METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Notion 7.1

### Diversité sociale et solidarités

---

Notion 7.2

### Vivre ensemble

---

Notion 7.3

### Aménagement inclusif

---



## Diversité sociale et solidarités



+ Comment le projet répond-il à une diversité de ménages et de modes d'habiter tant à l'échelle du quartier qu'à son périmètre élargi ?

+ Le projet participe-t-il au parcours résidentiel sur votre territoire ?

+ Comment le projet répond-il aux objectifs de la politique locale de l'habitat au sein du parc privé comme du parc public ?

+ La diversification de l'habitat projetée sur site prend-elle en compte le potentiel bâti du quartier, les besoins des habitants actuels et leurs évolutions ?

+ A l'échelle du quartier, dans quelle mesure la stratégie d'habitat est-elle coordonnée avec la stratégie de peuplement ? Quels sont les leviers mobilisés pour accompagner le retour de la mixité dans le quartier ?

+ Comment adapter au mieux l'offre de services et d'équipements projetée aux ambitions de diversification de l'habitat sur le quartier et d'attractivité scolaire ?

+ La reconstitution de l'offre participe-t-elle au rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle du bassin d'habitat ?

+ Quels dispositifs de solidarité et systèmes d'entraide le projet propose-t-il, notamment à destination des plus fragiles ?

+ Le projet s'articule-t-il avec des dispositifs de solidarité existants à l'échelle territoriale ?



ÉcoQuartier du Hameau, Saint-Jean-de-Braye, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2016

# Habitat participatif  
# Résidence intergénérationnelle  
# Résidence sociale



Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Logement social



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Résidence sociale  
# Dispositif d'hébergement

ÉcoQuartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Logement social  
# Clause anti-spéculation  
# Habitat participatif





ZAC Desjoyaux, Saint-Etienne, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2018

# Espace mutualisé  
# Habitat participatif



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Animation de quartier



Éco-village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016

# Animation de quartier  
# Jardin partagé

ÉcoQuartier La Verderie, Lons, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2018

# Espace mutualisé  
# Animation de quartier  
# Jardin partagé



# 7

Notion 7.2

## Vivre ensemble



+ Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales, les pratiques collectives et les projets citoyens ?

+ Les aménagements et dispositifs de gestion favorisent-ils le maintien et / ou la création de lien social ?

+ Comment, dans le cadre de la densité choisie, la transition espace public/espace privé favorise-t-elle l'intimité des habitants et le bien vivre ensemble ?

+ Comment le milieu éducatif et scolaire est-il impliqué dans le projet ?

+ Comment les habitants ont-ils été associés pour initier, co-construire et imaginer ce projet ?

## Aménagement inclusif



- + Comment les enjeux d'inclusion se traduisent-ils dans les choix d'aménagement, de conception, et dans l'accompagnement des usages ?
- + Le projet est-il inclusif en termes d'accessibilité, de services et d'usages ?
- + Comment le projet intègre-t-il la question du genre en ville ?



Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Clause d'insertion sociale  
# Économie Sociale et Solidaire (ESS)



ZAC Desjoyaux, Saint-Étienne, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2018

# Jardin partagé  
# Animation de quartier



ÉcoQuartier de la Brasserie, Strasbourg, Grand Est, Étape 3, 2017

# Habitat participatif  
# Espace mutualisé

Projet de rénovation urbaine Derrière-les-Murs - de-Monseigneur - Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Approche égalitaire  
# Espace public partagé  
# Appropriation des espaces publics





# Bien-être et prévention santé

## RECOMMANDATIONS

Les choix d'aménagement et d'urbanisme peuvent contribuer à relever les défis en termes de qualité de vie et d'adaptation aux changements environnementaux. Parmi les grands changements environnementaux issus des activités anthropiques, le changement climatique lié à une urbanisation croissante constitue une préoccupation majeure dont les effets constituent une menace plus ou moins directe pour la santé, le bien-être humain et l'accroissement des inégalités de santé.

Cette analyse, qui implique de ne plus séparer les questions de santé humaine de la préservation des écosystèmes et de l'environnement, a conduit à l'émergence ces dernières années de plusieurs champs d'étude et d'approches liant écosystèmes, environnements et santé.

La prise en compte de ces enjeux de santé dans l'élaboration d'une opération d'aménagement nécessite l'intégration d'une instance « Santé » dans une gouvernance élargie (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, habitants, acteurs de santé et constructeurs) qui peut être formalisée et pérennisée par un document de type charte. Cette instance a pour objectif principal d'accompagner la prise en compte de la santé dans les différentes étapes de l'opération d'aménagement.

Favoriser le bien-être au quotidien : mieux bouger, mieux respirer, se recentrer, se rafraîchir, se ressourcer et bien s'alimenter.

Adapter des dispositifs de promotion de la santé et de prévention aux enjeux locaux de santé publique. Favoriser leur diffusion et compréhension universelle en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en cohérence avec le Contrat Local de Santé (CLS).

Favoriser la pratique d'activités physiques et sportives par des aménagements d'espaces publics adaptés à tous les publics, agréables, végétalisés, avec une signalétique dédiée, des cheminements piétons, pistes cyclables, équipements sportifs, parcours sportifs...

Améliorer l'accès aux équipements de santé et d'accompagnement médico-social et aux services de soins médicaux dès la programmation du projet. Mettre en place des actions de sensibilisation et d'acculturation sur l'évolution des usages et des comportements écoresponsables.

Limiter la place de la voiture par la création de cheminements piétons dédiés, un dimensionnement des voies approprié, une régulation des vitesses, des revêtements de voirie adaptés.

Analyser les usages par la mise en place d'indicateurs de suivi et de mesures correctives, la diffusion de guides de bonnes pratiques partagés avec les habitants et les usagers.

## QUESTIONS

✚ Comment le projet améliore-t-il les conditions de vie des usagers, notamment par la promotion de modes de vie sains ?

✚ Comment le projet renforce-t-il l'activité physique, la mise en mouvement pour tous ?



# Prévention des nuisances et pollutions

## RECOMMANDATIONS

Prendre en charge l'élaboration de « clauses santé » à insérer aux différents cahiers des charges de consultation et ce afin de prendre en compte les nuisances dans la programmation, le plan masse et les prescriptions architecturales.

Identifier les types de nuisances en lien avec le diagnostic : pollution de l'air intérieur et extérieur, bruit, pollution des sols, pollution de l'eau, nuisances olfactives, visuelles, lumineuses, champs électromagnétiques, insalubrité des logements existants... Veiller à éloigner les équipements et les espaces de vie sensibles (école, EPHAD) des points de pollution.

## QUESTIONS

✚ Comment le projet prend-il en compte l'état sanitaire du site et les nuisances identifiées ?

# Sûreté et sécurité urbaines

## RECOMMANDATIONS

Avec la contribution des habitants et usagers, prendre en compte les modes d'appropriation des espaces et la sécurité dans les aménagements en appliquant les principes de la prévention situationnelle : privilégier des espaces dégagés, lisibles, bien éclairés, ouverts et accessibles à tous.

Favoriser la conception d'espaces neutres permettant des activités mixtes actives pour tous les genres (question de l'égalité femmes/hommes).

Favoriser la co-visibilité, veiller à la présence de structures de proximité, programmer des espaces conviviaux, et encourager les animations urbaines...

Travailler l'orientation des bâtiments, la lisibilité urbaine, le partage sécurisé de voiries, la limitation de la vitesse, le dimensionnement des voies...

Travailler en amont avec les acteurs de la prévention et de la sécurité (police, Service départemental d'intervention et de secours (SDIS), Samu, travailleurs sociaux etc...) pour mieux intégrer les contraintes des interventions urgentes et vitales.

## QUESTIONS

✚ En quoi les choix d'aménagement et de gestion favorisent-ils le sentiment de sécurité ?

✚ Le projet fait-il l'objet d'une étude de sûreté et sécurité publique réglementaire ou d'un diagnostic des enjeux de sécurité ? Si oui comment le projet prend-il en compte les préconisations et conclusions de l'étude ?

✚ Des acteurs spécifiques ont-ils été associés pour travailler sur ces questions de sécurité ?

# 8

## METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ POUR ASSURER UN CADRE DE VIE SÛR ET SAIN

Notion 8.1

### Bien-être et prévention santé

Notion 8.2

### Prévention des nuisances et pollutions

Notion 8.3

### Sûreté et sécurité urbaines





Notion 8.1

## Bien-être et prévention santé



- + Comment le projet améliore-t-il les conditions de vie des usagers, notamment par la promotion de modes de vie sains ?
- + Comment le projet renforce-t-il l'activité physique, la mise en mouvement pour tous ?

*Parc des Calanques, Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2018*

*# Équipement sportif*





*Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013*  
*# Écran acoustique*



*Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014*

- # Dépollution des sols*
- # Limitation allergène*
- # Mesure de la qualité de l'air intérieur*
- # Mesure de la qualité de l'air extérieur*
- # Végétalisation*

- Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019*
- # Évaluation quantitative des risques sanitaires*
  - # Mesure de la qualité de l'air extérieur*
  - # Mesure de la qualité de l'air intérieur*



8

Notion 8.2

## Prévention des nuisances et pollutions



**+** Comment le projet prend-il en compte l'état sanitaire du site et les nuisances identifiées ?

## Sûreté et sécurité urbaines



- + En quoi les choix d'aménagement et de gestion favorisent-ils le sentiment de sécurité ?
- + Le projet fait-il l'objet d'une étude de sûreté et sécurité publique réglementaire ou d'un diagnostic des enjeux de sécurité ? Si oui comment le projet prend-il en compte les préconisations et conclusions de l'étude ?
- + Des acteurs spécifiques ont-ils été associés pour travailler sur ces questions de sécurité ?



Projet de rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur-Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Étude de sécurité publique  
# Notice de sûreté  
# Éclairage sécurisant



Éco-Quartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Forme urbaine sécurisante



ÉcoQuartier de l'Eau Vive, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Étude de sécurité publique

Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Circulation apaisée  
# Dispositif de sécurisation pour les femmes et les enfants  
# Traversée piétonne





# Insertion urbaine paysagère, et architecturale

## RECOMMANDATIONS

Assurer les continuités, transitions et articulations de topographie, de ruissellements, de trames viaires et cheminements, de vues, de couleurs, de matières, entre l'existant et le projet, entre les pleins et les vides, entre l'architecture et les espaces extérieurs.

Gérer les limites de toutes les composantes du site.

Travailler sur les continuités des corridors écologiques sur la base des trames vertes et bleues, trames brunes et trames noires.

## QUESTIONS

- + Comment le projet s'intègre-t-il dans le paysage existant, et le contexte urbain ?
- + Comment sont traitées les limites du projet (maillage, transitions et franges urbaines) ?
- + Comment la composition urbaine du projet prend-elle en compte la trame urbaine, les éléments bâtis et végétaux présents sur le site en valorisant le paysage naturel ou urbain ?

# Composition urbaine et nature en ville

## RECOMMANDATIONS

L'intégration du projet dans le tissu urbain existant en veillant aux continuités urbaines permet de valoriser les spécificités du site, ses ressources patrimoniales, paysagères, et urbaines :

- Prendre en compte la trame urbaine, et assurer une qualité de composition des éléments entre eux favorise le dialogue entre les espaces, les plans (le sol et les façades), les matières et matériaux du bâti et des espaces extérieurs,
- L'organisation des transitions entre les espaces privés et publics, le dedans et le dehors,
- L'interaction entre les volumes construits et plantés

Favoriser les expérimentations sur l'espace public pour accompagner les changements de pratiques vers un urbanisme plus frugal et inclusif : maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage (habitants et usagers) via des aménagements éphémères, transitoires, des chantiers ouverts ...

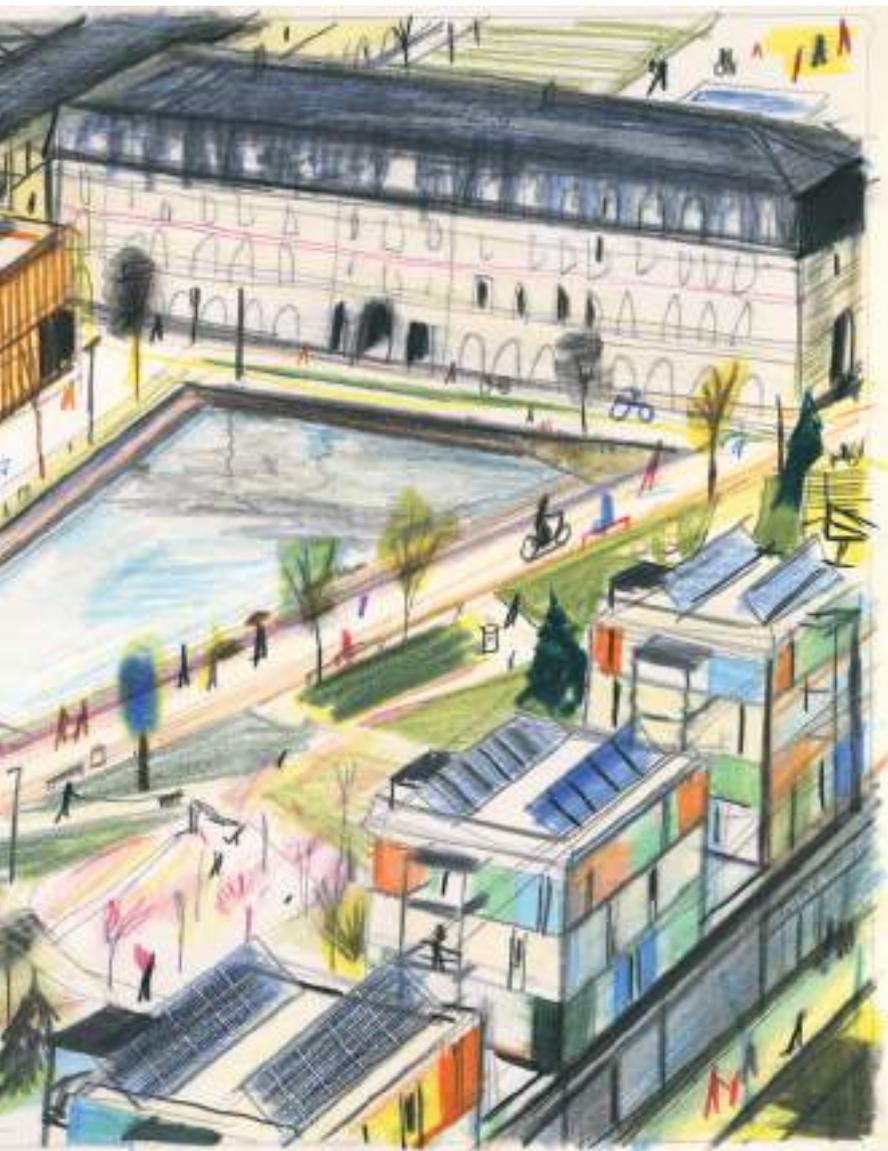
L'espace public joue un rôle clé au sein du quartier et dans sa relation avec le tissu existant. Élément fondamental structurant, il permet d'organiser le



développement de la commune et de renforcer son identité. Il favorise les modes actifs, contribue à l'intensité urbaine d'un quartier, valorise le patrimoine architectural, urbain et paysager existant, offre des potentiels de nature en ville.

Support de lien social, l'espace public est un lieu de rassemblement, de passage, et de rencontres : qualifier les espaces en fonction des différents usages permet d'augmenter leur efficacité sociale et écologique. L'enjeu est de favoriser des choix de traitement de ces espaces qui clarifient les statuts publics/privés et qui permettent un équilibre entre interactions sociales et respect de l'intimité (visuelle et sonore notamment). Encourager des choix de conception qui donnent des opportunités d'interactions sociales entre voisins.

Lutter contre les îlots de chaleur et l'imperméabilisation des sols en intégrant le végétal comme élément de composition urbaine, associé à une préservation des sols et des milieux en place, et une valorisation de la présence de l'eau par la requalification des cours et



plans d'eau et leur intégration aux projets urbains.

Il y a toujours interaction sensible entre l'individu qui perçoit et l'espace urbain qui est perçu. Cette perception sensible de l'ambiance urbaine (5 sens) a des impacts sur le plan sensoriel, émotionnel, cognitif et psychique. La prise en compte des 5 sens dans l'aménagement urbain (lisibilité urbaine, revêtements de sols, albédo, éclairage...) est nécessaire.

### QUESTIONS

- ✦ Comment la composition, les formes urbaines et l'aménagement des espaces extérieurs (privés et publics) participent-ils à la valorisation ou la création d'un cadre de vie agréable pour le quartier ?
- ✦ Comment mieux prendre en compte les usages existants et futurs pour concevoir et améliorer les espaces extérieurs ?
- ✦ Comment associer les usagers à la conception et à la modélisation des espaces extérieurs ?
- ✦ Comment la nature en ville est-elle mise en œuvre concrètement dans les opérations du projet et comment participe-t-elle à la qualité du cadre de vie ?

# 9

## METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Notion 9.1

### Insertion urbaine paysagère, et architecturale

---

Notion 9.2

### Composition urbaine et nature en ville

---

Notion 9.3

### Créativité architecturale et paysagère

---



# Créativité architecturale et paysagère

## RECOMMANDATIONS

Une approche des projets par la perception des territoires (leurs paysages) participe à la cohérence globale du projet, révélant les qualités intrinsèques du site et l'identité des quartiers. Elle améliore sa perception, favorise son appropriation, et assure son acceptabilité par les habitants et usagers.

Une conception urbaine par des projets architecturaux ou de paysages, sensibles au plus près des usages, respectueuse de l'environnement, sobre, offre une qualité de confort et permet aux habitants de s'identifier à leur cadre de vie.

Les qualités sensibles de l'espace, associées à l'histoire du site, construisent l'identité et la singularité des lieux. Ici se joue également, à travers les représentations sociales, la question de l'image du site, à la fois celle vécue par les résidents et celle renvoyée par « l'autre ». Mobiliser en amont toutes les compétences nécessaires aux enjeux du projet afin de mieux prendre en compte le contexte spécifique dans lequel il s'inscrit : urbanisme, architecture, paysage, environnement, maîtrise d'usage, sociologie, écologie, économie...

Cela peut se faire de différentes manières : confier, en s'appuyant sur des accords-cadres, une mission de maîtrise d'œuvre urbaine, conception, suivi et coordination architecturale et paysagère à une équipe pluridisciplinaire, mobiliser en amont les unités départementales d'architecture et du patrimoine (UDAP), consulter les Conseils en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), les architectes et paysagistes conseils de l'Etat (ACE et PCE), mobiliser les savoir-faire locaux (métiers de l'artisanat)...

Encourager l'inventivité urbaine en favorisant des démarches programmatiques amont complètes, en associant des équipes pluridisciplinaires et en intégrant une mobilisation habitante.

Favoriser les dialogues compétitifs valorisant la restauration des sites, la réhabilitation et/ou l'extension de bâtiments emblématiques.

Définir comme critère de qualité urbaine la pertinence des réponses au regard des problématiques initiales identifiées en amont (diagnostic et programme).

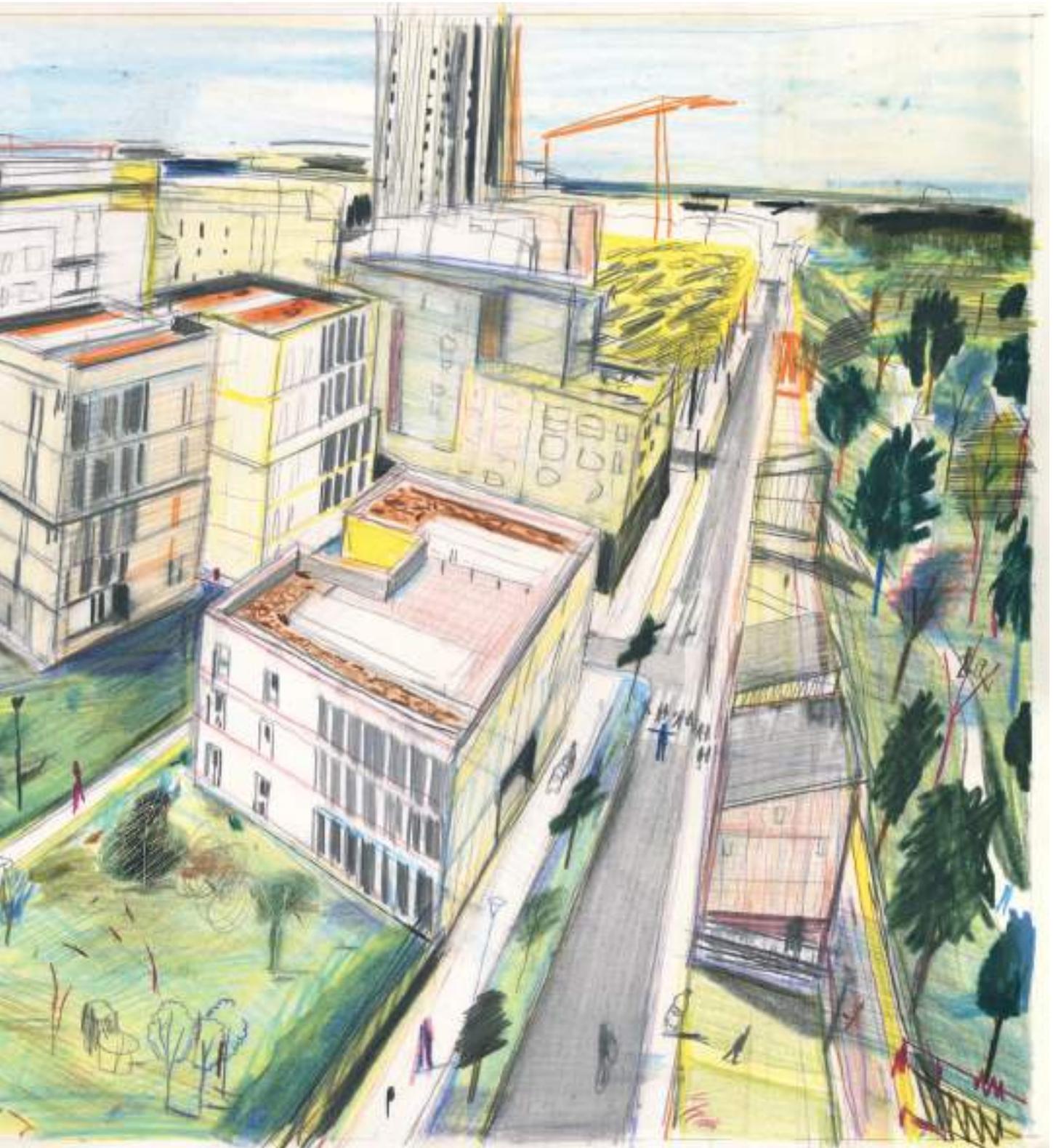
Ces différents processus et modalités de consultation offrent aux porteurs de projet des temps d'échanges collectifs et de débat pour éclairer les choix fondés sur des scénarios partagés et ainsi favoriser la qualité et l'acceptabilité du projet.

## QUESTIONS

+ Comment les îlots et formes bâties du projet participent-ils à une qualité architecturale et paysagère d'ensemble au sein du quartier et de ses abords ?



- ✦ De quelle manière le projet favorise-t-il la création et la qualité architecturales au regard de l'identité du site et du contexte architectural et urbain existant ?
- ✦ La conception des projets de réhabilitation, restauration, valorisation d'immeubles existants fait-elle l'objet d'une démarche spécifique favorisant la création et la diversité architecturale ?



## Insertion urbaine paysagère, et architecturale



Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

# Porosité  
# Parc urbain  
# Couture urbaine



- + Comment le projet s'intègre-t-il dans le paysage existant, et le contexte urbain ?
- + Comment sont traitées les limites du projet (maillage, transitions et franges urbaines) ?
- + Comment la composition urbaine du projet prend-elle en compte la trame urbaine, les éléments bâtis et végétaux présents sur le site en valorisant le paysage naturel ou urbain ?



ÉcoQuartier Historique, Forcalquier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2013

# Maillage viaire  
# Couture urbaine

Cœur de bourg de La Rivière, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017

# Architecture vernaculaire





Villedieu-Le Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014

# Parc urbain  
# Espace récréatif



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

# Espace récréatif

ÉcoQuartier des Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017

# Espace récréatif  
# Parc urbain  
# Cheminement piéton



9

Notion 9.2

**Composition urbaine et nature en ville**



- + Comment la composition, les formes urbaines et l'aménagement des espaces extérieurs (privés et publics) participent-ils à la valorisation ou la création d'un cadre de vie agréable pour le quartier ?
- + Comment mieux prendre en compte les usages existants et futurs pour concevoir et améliorer les espaces extérieurs ?
- + Comment associer les usagers à la conception et à la modélisation des espaces extérieurs ?
- + Comment la nature en ville est-elle mise en œuvre concrètement dans les opérations du projet et comment participe-t-elle à la qualité du cadre de vie ?

## Créativité architecturale et paysagère



Lotissement des Coccinelles, Sainte-Croix-aux-Mines, Grand Est, Étape 3, 2014

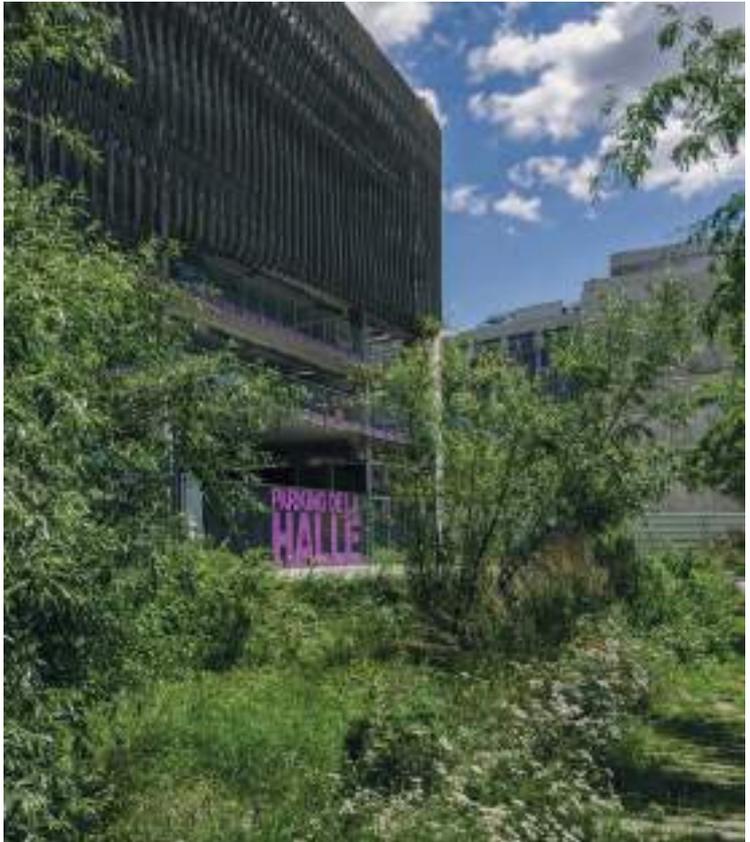
# Espace modulable



+ Comment les îlots et formes bâties du projet participent-ils à une qualité architecturale et paysagère d'ensemble au sein du quartier et de ses abords ?

+ De quelle manière le projet favorise-t-il la création et la qualité architecturales au regard de l'identité du site et du contexte architectural et urbain existant ?

+ La conception des projets de réhabilitation, restauration, valorisation d'immeubles existants fait-elle l'objet d'une démarche spécifique favorisant la création et la diversité architecturale ?



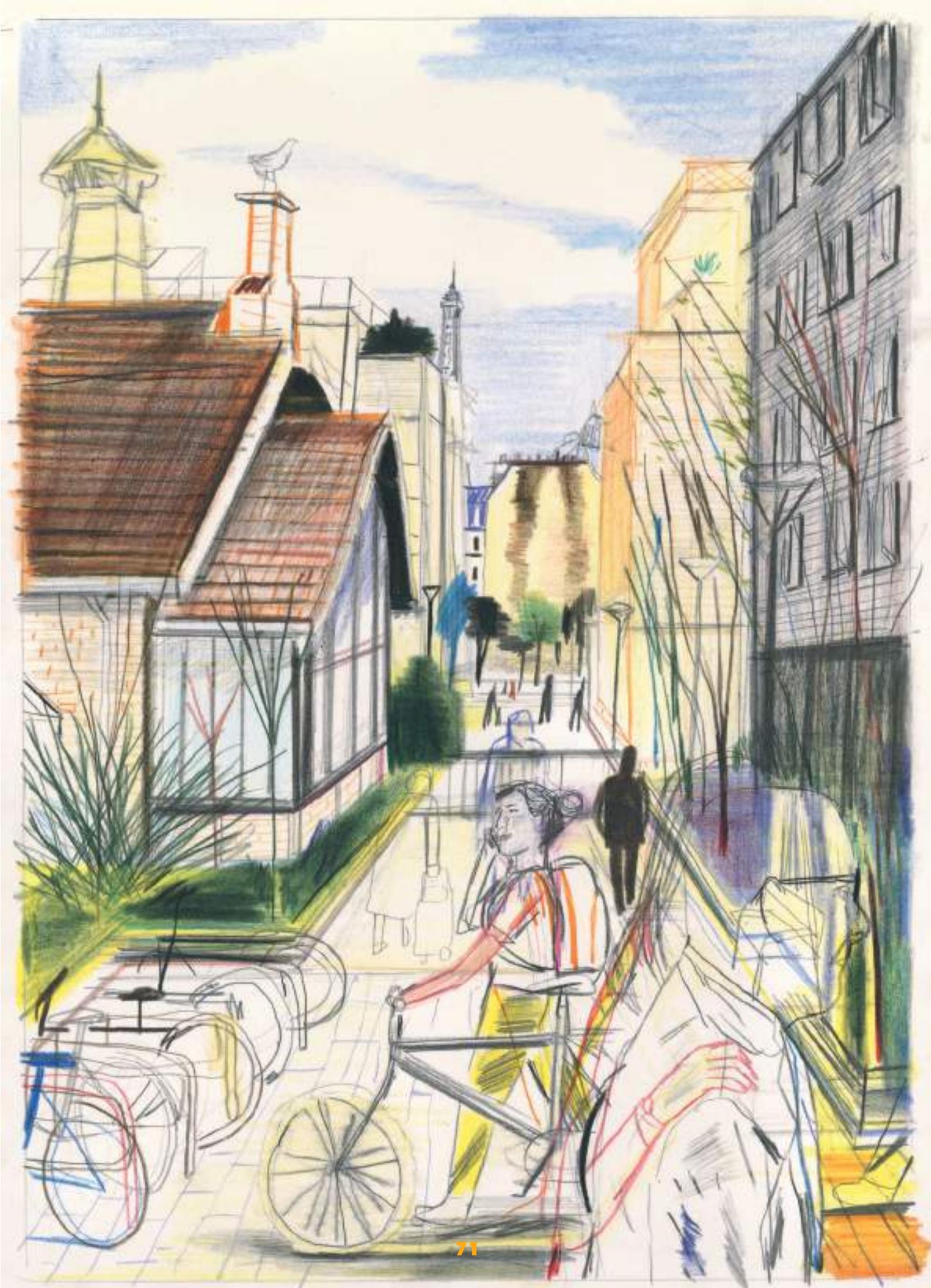
Docks de Saint-Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016

# Espace plurifonctionnel  
# Végétalisation

Lotissement Les Courtils, Hédé, Bretagne, Étape 3, 2013

# Cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales  
# Typologie d'habitat  
# Structure urbaine  
# Implantation bâtie





# Patrimoine matériel et naturel

## RECOMMANDATIONS

Considérer le patrimoine dans toutes ses dimensions : recenser et évaluer les héritages de toutes natures en dépassant la hiérarchie convenue des patrimoines reconnus par intégration du patrimoine du quotidien (sites et espaces protégés) constitue une étape essentielle de la conception du projet.

Vecteur d'identité et de reconnaissance, la valorisation du patrimoine comme bien commun fédère la population en offrant une vision partagée du territoire.

Cela favorise la réappropriation des lieux et dynamise l'animation locale. Valoriser un patrimoine existant n'a de sens que s'il est de nouveau vécu et approprié.

Sa réhabilitation, sa reconversion ou encore sa transformation sont nécessaires pour répondre aux besoins actuels des habitants et leur offrir un meilleur cadre de vie.

Traiter des problématiques patrimoniales, c'est comprendre les différentes adaptations et dynamiques de la ville au fil du temps et s'inscrire dans une continuité au regard des évolutions des besoins et usages, sans perdre l'essence et l'identité locale des lieux.

Le bâti existant offre tout le potentiel d'adaptation aux usages d'aujourd'hui dès lors qu'il est traité avec le savoir-faire technique nécessaire par rapport au bâti ancien, en consultant les services compétents (UDAP, services du patrimoine, CAUE ...).

Il peut ainsi inclure une création architecturale respectueuse et des innovations techniques adaptées au bâti ancien.

Pour cela différentes procédures et dispositifs peuvent être mis en œuvre : opérations de restauration, de réhabilitation, d'adaptation, de construction valorisant l'existant, de mise en valeur de patrimoine protégé et du patrimoine ordinaire (trame urbaine, parcellaire, immeubles de logements et commerces, bâtiments industriels, halles, lavoirs, murets, fontaines, pavements anciens, anciennes plantations, alignements d'arbres), prise en compte du grand paysage, maintien de constructions anciennes (matériaux biosourcés et géosourcés et systèmes constructifs) par l'accompagnement de l'évolution de leurs usages ...

## QUESTIONS

- + Comment le patrimoine naturel et végétal, urbain et architectural est-il valorisé dans le projet ?
- + Comment impliquer les habitants et usagers dans la préservation et valorisation de leur patrimoine ?
- + Quels acteurs mobiliser localement pour identifier, valoriser et accompagner les évolutions du patrimoine ?
- + Comment le projet s'inscrit-il dans la continuité du patrimoine bâti grâce aux matériaux de construction utilisés ?



# Patrimoine culturel immatériel

## RECOMMANDATIONS

Le patrimoine culturel immatériel, en valorisant les connaissances, les arts et savoir-faire, est un levier d'action permettant de donner vie au projet. Il permet de passer du projet urbain à la création d'un territoire vivant et dynamique qui propose une vie culturelle à destination de la population.

Puissant levier de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie et de développement économique, le renforcement de la vie culturelle permet de favoriser la construction d'une identité territoriale positive, qui participe largement de l'attractivité d'un territoire. En favorisant le lien social entre les habitants, le dynamisme culturel permet également d'ancrer la population sur le territoire en offrant une réelle plus-value à celui-ci.

C'est pourquoi il est essentiel d'inscrire le patrimoine culturel immatériel dans une stratégie globale territoriale, qui rayonne au-delà de l'échelle du projet d'aménagement et s'appuie sur des réseaux d'acteurs et sur des outils stratégiques.

Mobiliser l'ensemble des acteurs et favoriser l'implication des habitants en mobilisant des professionnels ou des écoles pour sensibiliser à l'histoire ou la mémoire du site.

Des actions événementielles temporaires ou pérennes impliquant les habitants peuvent être prévues pour favoriser la transmission des connaissances et des savoir-faire : traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels et événements festifs, artisanat... (définition patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO).

Une étude de contexte permet d'identifier les acteurs sociaux ou culturels mobilisables pour s'investir dans le quartier en projet ou le quartier vivant.

## QUESTIONS

- ✦ Comment le projet d'aménagement s'inscrit-il dans la culture et la mémoire locales d'hier et d'aujourd'hui ? Comment y contribue-t-il ?
- ✦ Est-ce qu'un travail de mémoire sur l'histoire du quartier est prévu dans le projet ?
- ✦ Quelles ressources et compétences mobiliser pour développer l'activité culturelle ?
- ✦ Quels dispositifs d'accompagnement pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du territoire ?

# 10

## VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE

Notion 10.1

### Patrimoine matériel et naturel

---

Notion 10.2

### Patrimoine culturel immatériel

---



## Patrimoine matériel et naturel



- + Comment le patrimoine naturel et végétal, urbain et architectural est-il valorisé dans le projet ?
- + Comment impliquer les habitants et usagers dans la préservation et valorisation de leur patrimoine ?
- + Quels acteurs mobiliser localement pour identifier, valoriser et accompagner les évolutions du patrimoine ?
- + Comment le projet s'inscrit-il dans la continuité du patrimoine bâti grâce aux matériaux de construction utilisés ?



Lotissement Les Courtils, Hédé, Bretagne, Étape 3, 2013

# Valorisation du patrimoine  
# Patrimoine vernaculaire

Quartier Fieschi, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

# Réhabilitation  
# Valorisation du patrimoine  
# Bâtiment remarquable



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Patrimoine naturel et paysager  
# Réhabilitation  
# Valorisation du patrimoine  
# Insertion architecturale





Plateau des Capucins, Brest, Bretagne, Étape 3, 2018

# Travail de mémoire

# Valorisation du patrimoine



Bel Air-Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Travail de mémoire

# Valorisation du patrimoine

ÉcoQuartier de la Brasserie, Strasbourg, Grand-Est, Étape 3, 2017

# Travail de mémoire



10

Notion 10.2

## Patrimoine culturel immatériel



- + Comment le projet d'aménagement s'inscrit-il dans la culture et la mémoire locales d'hier et d'aujourd'hui ? Comment y contribue-t-il ?
- + Est-ce qu'un travail de mémoire sur l'histoire du quartier est prévu dans le projet ?
- + Quelles ressources et compétences mobiliser pour développer l'activité culturelle ?
- + Quels dispositifs d'accompagnement pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du territoire ?

# # Mots clés # Dispositifs



## 6

### Politique foncière et localisation du projet

Acquisition à l'amiable  
Agence Nationale pour la  
Rénovation urbaine (ANRU)  
Aménagement en dent creuse  
Association Foncière Urbaine  
(AFU)  
Atlas des Friches  
Build In My Back Yard (BIMBY)  
Déclaration d'utilité publique  
(DUP)  
Établissement Public  
Foncier (EPF)  
Établissement Public Foncier  
Local (EPFL)  
Éviter Réduire Compenser (ERC)  
Éxonération de taxe  
Expropriation  
Extension urbaine  
Gisement foncier  
Grande Opération d'Urbanisme  
(GOU)  
Localisation stratégique  
Maîtrise foncière  
Mutabilité  
Opération de revitalisation de  
territoire (ORT)  
Plan de sauvegarde et mise en  
valeur (PSMV)  
Préemption  
Projet Partenarial  
d'Aménagement (PPA)  
Projet Urbain Partenarial (PUP)  
Réhabilitation  
Renouvellement  
Restauration  
Site Patrimonial Remarquable  
(SPR)  
Urbanisme négocié  
Veille foncière  
Zone Agricole Protégée (ZAP)  
Zone d'aménagement Différé  
(ZAD)

### Densité adaptée

Dédensification  
Densification

Diversité architecturale  
Diversité de forme urbaine  
Diversité typologique  
Épannelage  
Espace collectif  
Espace extérieur privatif  
Gabarit  
Implantation bâtie  
Logement collectif  
Logement individuel dense  
Logement intermédiaire  
Logements en petits collectifs  
Orientation des bâtiments  
Parc urbain  
Préservation des vues  
Sensibilisation à la densité  
Structure urbaine  
Typologie  
Végétalisation  
Volumétrie adaptée



## 7

### Diversité sociale et solidarités

Accession sociale à la propriété  
Carte scolaire  
Clause anti-spéculation  
Dispositif d'hébergement  
Diversité de logement  
Économie sociale et solidaire  
Encadrement des prix  
Habitat participatif  
Hébergement  
Logement en accession libre  
Logement social  
Lutte contre l'habitat indigne  
Maison de projets citoyens  
solidaires  
Mixité des fonctions  
Parcours résidentiel  
Résidence étudiante  
Résidence intergénérationnelle  
Résidence senior  
Résidence sociale  
Tiers lieux

### Vivre ensemble

Animation de quartier  
Atelier des territoires  
Chantier scolaire  
Cœur de ville

Espace mutualisé  
Espace ombragé  
Habitat participatif  
Jardin partagé  
Maison de quartier  
Mobilier urbain adapté  
Opération de revitalisation de  
territoire (ORT)  
Opérations Programmées  
d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)  
Transport scolaire

### Aménagement inclusif

Accessibilité PMR  
Accessibilité universelle  
Approche égalitaire  
Centre Médico Psychologique  
(CMP)  
Centre médico-psycho-  
pédagogique (CMPP)  
Centres médico-sociaux (CMS)  
Clause d'insertion sociale  
Dispositif d'hébergement  
Économie sociale et solidaire  
Espace public partagé  
Genre  
Inclusion  
Jardin partagé  
Maison de Santé  
Mixité  
Protection maternelle et infantile  
(PMI)



## 8

### Bien-être et prévention santé

Carte isochrone des mobilités  
Équipement sportif  
Indicateur de marchabilité  
Parcours santé  
Piste cyclable  
Plan de mise en accessibilité de la  
voirie et des aménagements des  
espaces publics (PAVE)  
Plan guide  
Schéma de mise en valeur

## Prévention des nuisances et pollutions

Cartographie des nuisances  
Charte chantier faible nuisance  
Dépollution des sols  
Données de santé  
Écran acoustique  
Évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS)  
Limitation allergène  
Lutte contre la pollution lumineuse  
Mesure de la qualité de l'air intérieur  
Mesure de la qualité de l'air extérieur  
Végétalisation

## Sûreté et sécurité urbaines

Circulation apaisée  
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)  
Dépollution des sols  
Dispositif de sécurisation pour les femmes et les enfants  
Éclairage sécurisant  
Écran acoustique  
Étude de sécurité publique  
Évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS)  
Forme urbaine sécurisante  
Limitation allergène  
Lutte contre la pollution lumineuse  
Marche sensible  
Médiation  
Notice de sûreté  
Résidentialisation  
Traversée piétonne  
Zone de rencontre  
Zone de sécurité prioritaire (ZSP)  
Zone partagée



## Insertion urbaine paysagère, et architecturale

Aménagement des berges  
Architecture vernaculaire  
Cheminement piéton  
Cœur d'îlot ouvert

Couture urbaine  
Gabarit  
Implantation bâtie  
Insertion architecturale  
Liaison structurante  
Maillage viaire  
Matériaux  
Noue  
Parc urbain  
Point de vue remarquable  
Porosité  
Préservation des vues  
Structure urbaine  
Teintes  
Trame brune  
Trame noire  
Trame verte et bleue  
Typologie  
Volumétrie

## Composition urbaine et nature en ville

Chantier ouvert  
Espace plurifonctionnel  
Espace récréatif  
Îlot de fraîcheur  
Lieu de promenade  
Mail piétonnier  
Mobilier urbain  
Place de quartier  
Structure urbaine  
Urbanisme transitoire  
Végétalisation

## Créativité architecturale et paysagère

Assistance à maîtrise d'usage (AMU)  
Cahier des charges de cession foncière  
Cahier d'inspiration  
Cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères et environnementales  
Comité d'usagers  
Concours  
Consultation  
Diversité des formes architecturales  
Diversité des formes urbaines  
Espace collectif  
Espace extérieur privatif  
Espace modulable  
Logement traversant  
Orientation des bâtiments  
Traitement des façades  
Végétalisation



## Patrimoine matériel et naturel

Balade urbaine  
Bâtiment remarquable  
Chantier participatif  
Chantier scolaire  
Conférence  
Filière biosourcée  
Filière géosourcée  
Insertion architecturale  
Inventaire participatif  
Patrimoine industriel  
Patrimoine naturel et paysager  
Patrimoine vernaculaire  
Plan de sauvegarde et de mise en valeur  
Recensement  
Réhabilitation  
Restauration  
Signalétique  
Valorisation du patrimoine  
Visite historique

## Patrimoine culturel immatériel

Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)  
Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)  
Chantier participatif  
Chantier scolaire  
Étude de contexte  
Évènements culturels  
Exposition  
Fouille archéologique  
Interventions éphémères  
Label  
Savoir-faire local  
Travail de mémoire  
Valorisation du patrimoine  
Ville et pays d'art et d'histoire (VPAH)





## **DIMENSION 3**

# **Développement territorial**

**Un ÉcoQuartier contribue à un développement économique local, équilibré et solidaire et optimise l'utilisation des ressources. Le projet favorise la mixité des fonctions et leur proximité, ainsi que les modes actifs de déplacement, et prend appui sur les multiples opportunités offertes par la transition numérique.**

## Soutien et prise en compte du tissu économique existant

### RECOMMANDATIONS

Mener une réflexion intercommunale sur les enjeux de concurrence territoriale, sur l'impact des nouvelles activités et/ou nouveaux services par rapport à l'existant en mettant en œuvre diverses actions, par exemple :

- Réaliser une cartographie des savoir-faire et des filières économiques du territoire,
- Faire du projet un lieu de formation et un laboratoire d'innovation pour les entreprises locales,
- Associer les acteurs économiques du site pour recenser leur besoin et identifier les impacts positifs ou négatifs du projet (durant le chantier et en fonctionnement courant),
- Favoriser l'attractivité économique locale par différents dispositifs,
- Aide à la relocalisation temporaire ou définitive des activités impactées par le projet,
- Faire appel à un manager de commerce/rue/ville,
- Aide directe à la revitalisation des activités existantes (financement) ou indirecte (prise en compte des besoins dans le projet d'aménagement)
- Mise en place de formation ou d'accompagnement pour les entreprises intervenant sur le chantier (ex : éco-construction),
- Adaptation des appels d'offres pour favoriser la candidature d'entreprises locales et de TPE/PME (clauses en lien avec le développement durable dans les marchés publics, choix constructifs, label spécifique...),
- Promotion des savoir-faire locaux notamment dans la construction et les aménagements,
- Création de vitrines ou lieux de vente pour la production locale (magasin producteur, AMAP, halle, marché, etc.),
- Favoriser l'implantation d'un tissu économique socio-solidaire et faire émerger des initiatives citoyennes.

### QUESTIONS

- ✚ En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire ?
- ✚ En quoi la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes ?

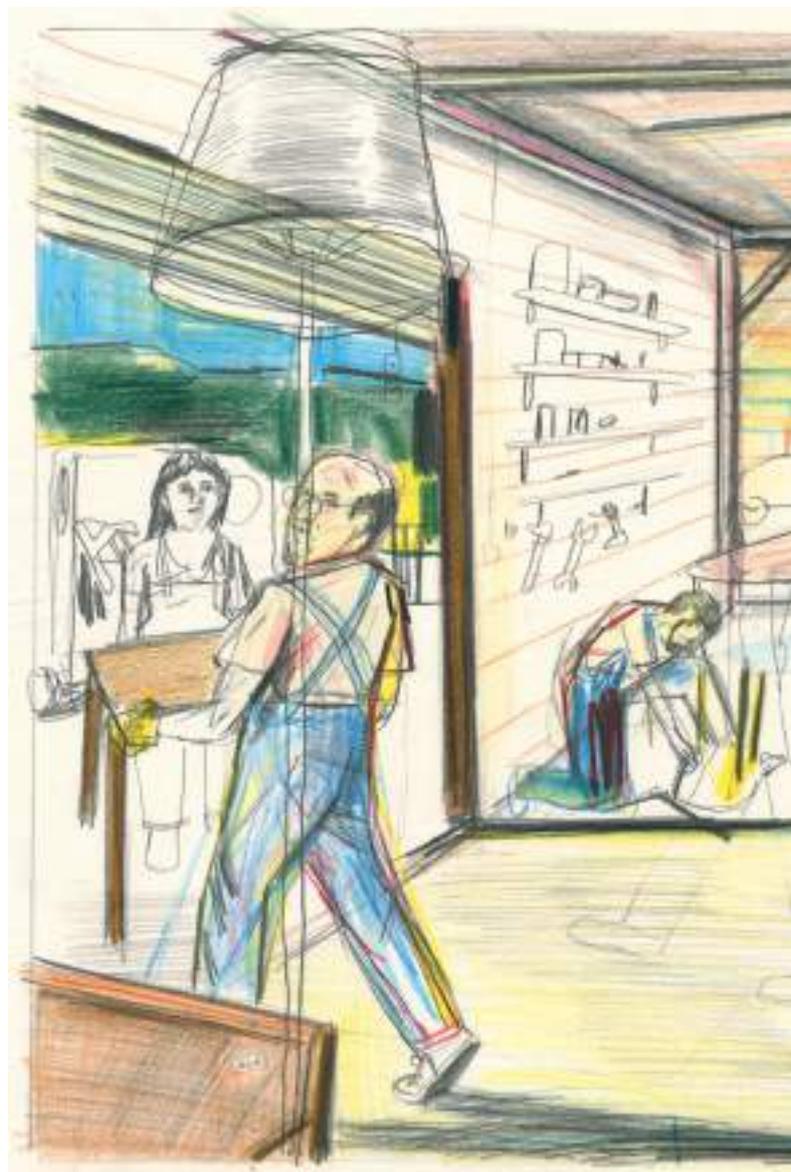
## Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux

### RECOMMANDATIONS

Généralisation des clauses d'insertion dans les marchés de travaux ou de services, actions spécifiques pour rapprocher les habitants vers le service public de l'emploi, développement de formations en lien avec le BTP, les autres secteurs liés à l'aménagement ou les futures activités qui vont s'implanter.

Aide à la création d'entreprises et/ou de commerces, et en particulier dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire (ressourcerie, repair café...).

Mettre à disposition des locaux ou terrains aménagés à destination des entrepreneurs ou associations du quartier, des artisans, des régies de quartier, des services à la personne, en faveur de l'agriculture locale...



# 11

## CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE

Faire du projet un laboratoire d'innovation et un lieu d'expérimentation pour tester de nouveaux produits et services. Valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et encourager l'engagement des entreprises PME - PMI et les artisans.

Encourager les collaborations entre les entreprises, les habitants et les acteurs.

### QUESTIONS

- ✦ Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet ?
- ✦ Comment le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail ?
- ✦ Comment le projet permet-il le développement des filières vertes de construction ?



Notion 11.1

**Soutien et prise en compte du tissu économique existant**

Notion 11.2

**Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux**



## Soutien et prise en compte du tissu économique existant



- + En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire ?
- + En quoi la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes ?



ÉcoQuartier Les Résidences du Parc, Graulhet, Occitanie, Étape 3, 2014  
# Marketing territorial



Les passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017  
# Commerces de proximité  
# Offre tertiaire  
# Circuit court



ÉcoQuartier de Dun, Dun, Occitanie, Étape 3, 2016  
# Commerce de proximité  
# TPE-PME

ÉcoQuartier Vidailhan, Balma, Occitanie, Étape 3, 2014  
# Commerce de proximité





Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013

# TPE-PME

# Incubateur d'entreprises



ÉcoQuartier de Monconseil, Tours, Centre-Val-de-Loire, Étape 3, 2014

# TPE-PME

# Pépinière d'entreprises



Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017

# Emploi d'insertion

# Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP)

ÉcoQuartier Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

# Emploi d'insertion



# 11

Notion 11.2

## Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux



➤ Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet ?

➤ Comment le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail ?

➤ Comment le projet permet-il le développement des filières vertes de construction ?

# Mixité fonctionnelle

## RECOMMANDATIONS

L'enjeu de la programmation du projet est de s'inscrire en cohérence avec la stratégie de développement du territoire.

Contribuer à l'équilibre des fonctions urbaines à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire favorise l'intensité urbaine, répond aux besoins quotidiens des habitants ou usagers actuels et futurs, et contribue à une ville des courtes distances. Une connaissance fine des fonctions existantes et des besoins est nécessaire pour une démarche de programmation.

Des études prospectives peuvent être réalisées :

- Une étude sur les besoins en équipements scolaires, culturels et sportifs,
- Une enquête auprès des habitants et des usagers sur leurs attentes en matière de services.

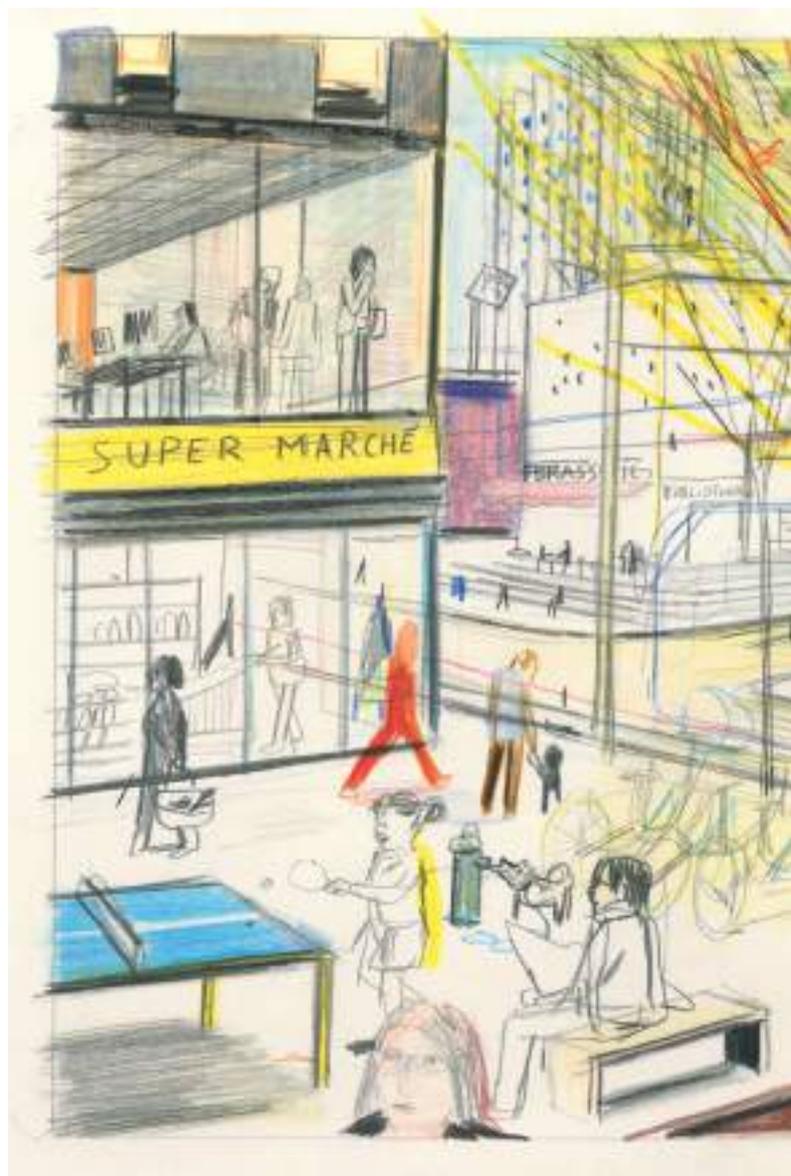
Le projet est une opportunité de favoriser l'attractivité économique locale par différentes actions :

- Portage des locaux d'activité (commerces, ateliers, etc.) par la collectivité ou un tiers investisseur,
- Soutenir la mise en place de commerces alternatifs (magasin fermier, solidaire, coopératif, associatif),
- Favoriser la création d'un marché dans le projet d'aménagement (place, halle, etc.),
- Soutenir la création de Tiers-Lieux,
- Créer des équipements polyvalents/multifonctionnels,
- Proposer des projets de requalification de friches commerciales en lien notamment avec l'EPARECA (Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) pour contribuer au renouvellement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols.

Développer des projets intégrant des services à la personne en lien avec les professionnels de santé du territoire...

## QUESTIONS

- ✚ Comment favoriser une programmation mixte (activités, commerces, services, équipements) dans le projet ?
- ✚ Comment le projet propose-t-il des fonctions complémentaires qui permettent un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire (habitat, équipements, services, commerces, activités...) ?
- ✚ Le projet prend-il en compte dans sa démarche de programmation les locaux et centres commerciaux et/ou d'activités existants en vue d'une requalification et/ou renouvellement ?
- ✚ Les localisations des nouvelles activités du projet sont-elles en cohérence avec le réseau de transports collectifs et les polarités existantes ou projetées ?



# Proximité et accessibilité des services et des emplois

## RECOMMANDATIONS

Réussir à mettre en œuvre le principe de la ville des courtes distances, tout en s'adaptant au contexte territorial et en minimisant l'exposition des populations aux polluants et nuisances inhérents à la mixité fonctionnelle.

Proposer des solutions de transports collectifs, de transports à la demande ou de covoiturage, et des cheminements piétons ou vélo pour accéder aux services et aux emplois.



Proposer des solutions favorisant le télétravail (espace de travail partagé- coworking, développement de la fibre, adaptation des logements...).

Réaliser une étude sociologique pour adapter les horaires et les conditions d'accès (tarif, critères, etc.) des services, commerces et équipements aux besoins des habitants et usagers du quartier.

Réaliser une étude de programmation pour déterminer les besoins et les capacités financières des ménages travaillant ou amenés à travailler sur le territoire.

### QUESTIONS

- ✦ Les différentes fonctions urbaines sont-elles facilement accessibles dans le quartier et au-delà ?
- ✦ Comment le projet contribue-t-il à développer une offre de services ou d'emploi en complémentarité avec l'existant ?
- ✦ La programmation en logement est-elle en adéquation avec les offres d'emplois présentes sur le territoire (revenus, nombre ...) ?

# 12

## FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ

Notion 12.1

### Mixité fonctionnelle

---

Notion 12.2

### Proximité et accessibilité des services et des emplois

---



## Mixité fonctionnelle



- + Comment favoriser une programmation mixte (activités, commerces, services, équipements) dans le projet ?
- + Comment le projet propose-t-il des fonctions complémentaires qui permettent un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire (habitat, équipements, services, commerces, activités...) ?
- + Le projet prend-il en compte dans sa démarche de programmation les locaux et centres commerciaux et / ou d'activités existants en vue d'une requalification et / ou renouvellement ?
- + Les localisations des nouvelles activités du projet sont-elles en cohérence avec le réseau de transports collectifs et les polarités existantes ou projetées ?



Cœur de bourg, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017  
# Offre tertiaire



Ginko, Bordeaux, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2014  
# Commerce de proximité  
# Service public

Centre-bourg, Tréveneuc, Bretagne, Étape 3, 2017  
# Commerce de proximité  
# Offre tertiaire  
# Service public





Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017  
 # Service public  
 # Offre tertiaire



Cœur de ville, Montlouis-sur-Loire, Centre-Val-de-Loire, Étape 3, 2017  
 # Commerce de proximité  
 # Offre tertiaire



Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017  
 # Commerce de proximité  
 # Marché  
 # Conciergerie

Blanche-Monier, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2014  
 # Logements communaux réservés



# 12

Notion 12.2

## Proximité et accessibilité des services et des emplois



- + Les différentes fonctions urbaines sont-elles facilement accessibles dans le quartier et au-delà ?
- + Comment le projet contribue-t-il à développer une offre de services ou d'emploi en complémentarité avec l'existant ?
- + La programmation en logement est-elle en adéquation avec les offres d'emplois présentes sur le territoire (revenus, nombre...) ?

# Économie des ressources et écoconception

## RECOMMANDATIONS

L'économie circulaire renvoie à une démarche systémique visant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement durable, une approche en économie circulaire place le foncier comme première ressource à préserver : le choix de zéro artificialisation des sols est la première action de l'écoconception.

L'écoconception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie (fabrication, transport, fonctionnement, recyclage). Elle encourage l'économie des différentes ressources du territoire (les matériaux, l'eau, l'énergie) notamment par :

- Une conception bioclimatique des bâtiments,
- La réhabilitation de bâtiments ou structures existantes,
- La réduction des terrassements,
- Le réemploi des matériaux sur place et des déblais-remblais,
- Le choix de procédés constructifs allégés, l'utilisation de matériaux recyclés, géo et/ou biosourcés,
- La valorisation de matériaux issus de démolitions sélectives (chantiers bâtis et espaces publics, espaces verts, ...),
- La valorisation environnementale des sols,
- Le recours à des techniques économes en eau,
- Le recours à des technologies simples demandant peu d'entretien, facilement réparables et recyclables,
- La mutualisation des matériels et services...

L'approche d'écologie industrielle et territoriale vise à échanger ou à mutualiser des ressources ou des besoins pour les économiser ou en améliorer l'utilisation. Elle s'appuie sur un mode d'organisation inter-acteurs économiques d'un même territoire et vise l'attractivité de celui-ci.

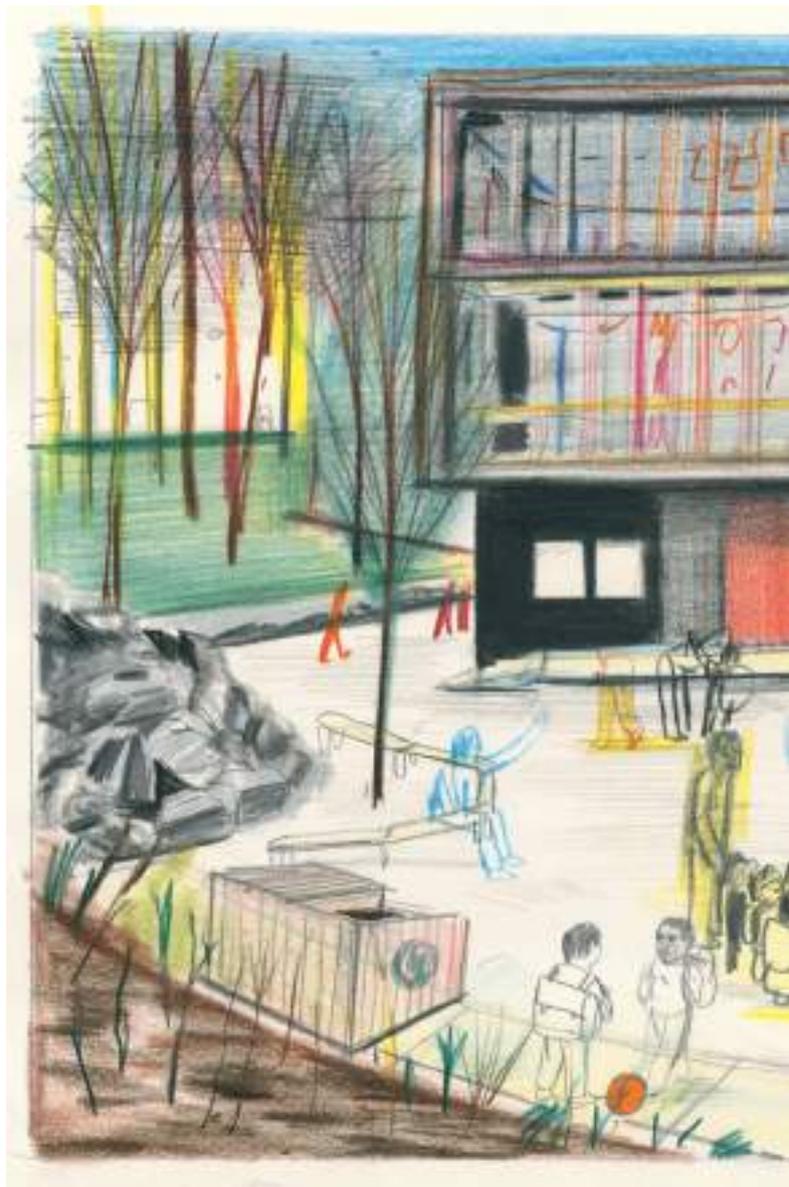
La mutualisation d'usage ou d'installation à l'échelle du projet va permettre de limiter l'utilisation de ressources. Réseau de chaleur, espaces partagés, foisonnement pour le stationnement sont autant de démarches.

Encourager les dispositifs de développement social local.

Favoriser l'implantation d'un tissu économique socio-solidaire.

Faire émerger des initiatives citoyennes.

Encourager l'activité économique locale (circuits courts, entreprises, producteurs, commerces de proximité).



## QUESTIONS

- + Comment la conception du projet (espaces publics et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources ?
- + Quels matériaux utiliser pour les espaces publics et les constructions pour économiser les ressources non renouvelables ?
- + Comment encourager le réemploi des matériaux et /ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les espaces publics et les bâtiments ?
- + Quels choix de mise en œuvre pour optimiser les ressources ?

# 13

## OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

Notion 13.1

### Économie des ressources et écoconception

---

Notion 13.2

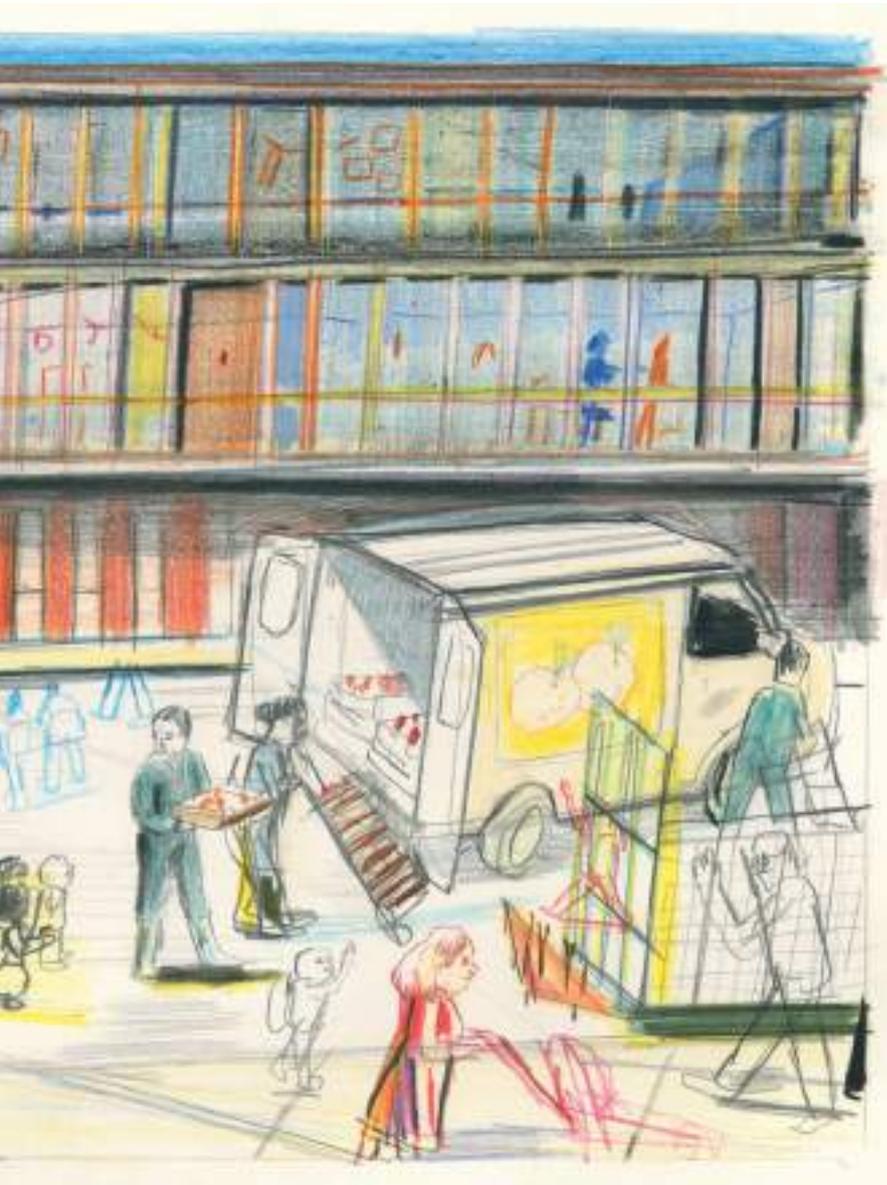
### Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable

---

Notion 13.3

### Développement des filères locales et des circuits courts – économie circulaire

---



# Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable

## RECOMMANDATIONS

L'utilisation des ressources locales contribue à leur valorisation, au développement économique du territoire et des savoir-faire locaux. Cela permet également de réduire les déplacements dans une logique de circuit court.

L'approvisionnement durable nécessite une identification des filières locales et des usages à une échelle plus large que celle du quartier.

Faciliter la mobilisation des ressources locales par l'adaptation des appels d'offres pour favoriser la candidature des acteurs locaux, l'emploi de matériaux locaux, de savoir-faire régionaux, d'espèces végétales vernaculaires...

Encourager l'utilisation de matériaux économes en énergie grise.

## QUESTIONS

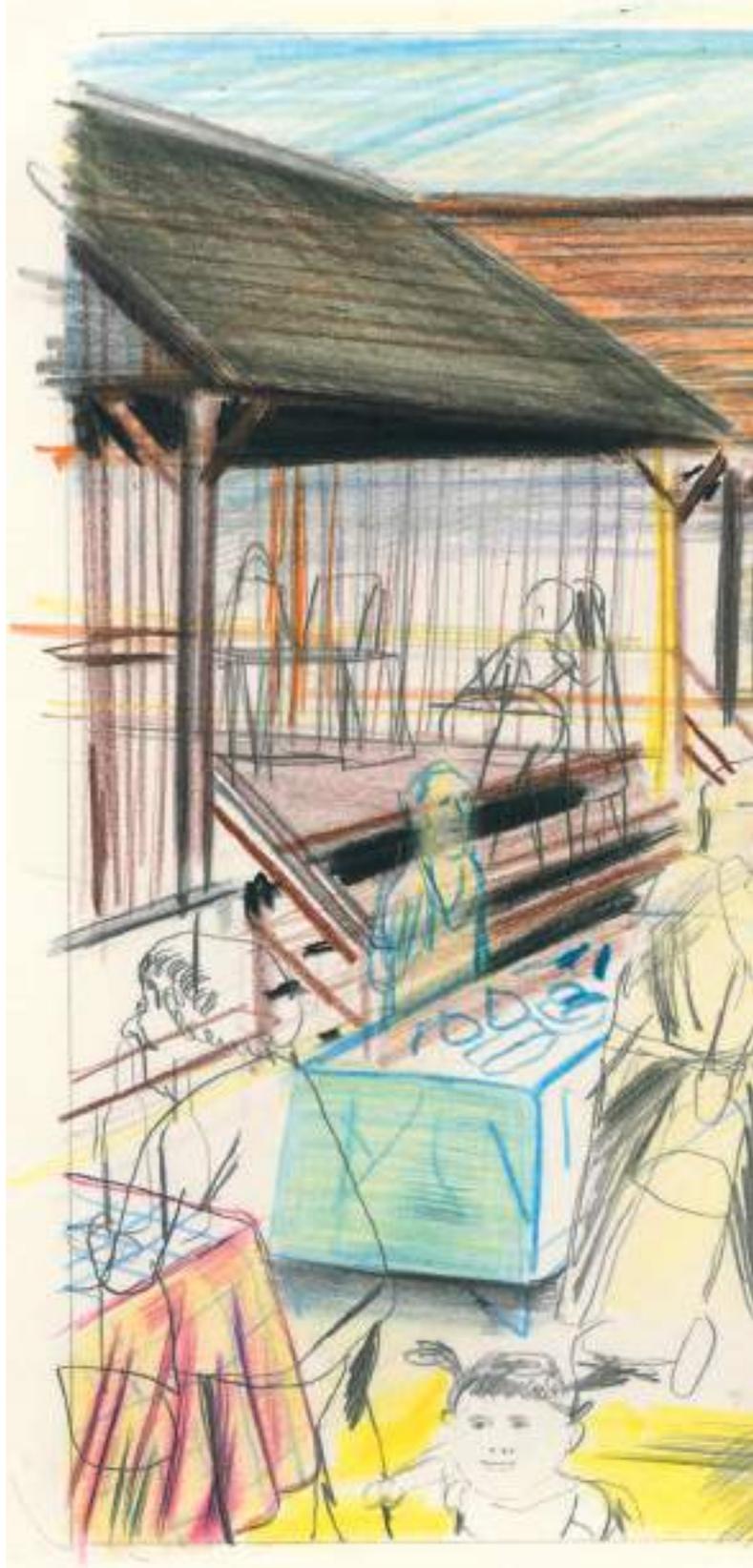
- + Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) favorisent-elles la mobilisation de peu de ressources ou des ressources locales (matériaux et savoir-faire) ?
- + Comment le patrimoine architectural, naturel et urbain est-il mobilisé dans le projet ?
- + Quelles sont les synergies entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) à mettre en place pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet ?

# Développement des filières locales et des circuits courts – économie circulaire

## RECOMMANDATIONS

L'économie circulaire, à travers le développement des filières locales et des circuits courts, vise à échanger et à mutualiser des ressources ou des besoins pour les économiser ou en améliorer l'utilisation. Elle s'appuie sur un mode d'organisation inter-acteurs économiques d'un même territoire et vise l'attractivité de celui-ci.

Identifier et développer les filières biosourcées, géosourcées, locales telles que : filière bois construction,



chanvre, paille, terre crue, pierres locales, fibre de banane, bambou, brique terre cuite...

Favoriser les synergies, la mutualisation d'espaces ou de bâtiments en lien avec les futurs usagers et gestionnaires, proposer à l'échelle du quartier de mettre en place des lieux pour des pépinières d'entreprise, des espaces de travail partagé – coworking ou pour des usages variés de type tiers lieux, bio-cantines ...



## QUESTIONS

- ✦ Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation et de consommation locaux ?
- ✦ Quelles sont les synergies à mettre en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) pour développer des filières locales et circuits courts ?
- ✦ Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leur potentiel de développement ?

# 13

Notion 13.1

## Économie des ressources et écoconception



+ Comment la conception du projet (espaces publics et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources ?

+ Quels matériaux utiliser pour les espaces publics et les constructions pour économiser les ressources non renouvelables ?

+ Comment encourager le réemploi des matériaux et / ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les espaces publics et les bâtiments ?

+ Quels choix de mise en œuvre pour optimiser les ressources ?



Quartier Fieschi - Tranche 1, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017

# Réutilisation  
# Stockage in situ



Quartier du Val Fourré, Mantes-La-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Réemploi  
# Réutilisation



Centre-bourg, Tréveneuc, Bretagne, Étape 3, 2017

# Matériel réutilisé  
# Filière bois  
# Filière locale  
# Production locale

ZAC du Plateau, Ivry-sur-seine, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Réemploi matériaux



# 13

Notion 13.2

## Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable



Villedieu – Le Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014

# Production locale  
# Filière bois  
# Filière locale

Rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur-Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Auto réhabilitation  
# Rénovation  
# Matériaux locaux



Croix Rouge Pays de France, Reims, Grand-Est, Étape 3, 2014

# Filière bois  
# Production locale



- + Comment la conception et la mise en œuvre du projet (espaces publics et bâtiments) favorisent-elles la mobilisation de peu de ressources ou des ressources locales (matériaux et savoir-faire) ?
- + Comment le patrimoine architectural, naturel et urbain est-il mobilisé dans le projet ?
- + Quelles sont les synergies entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) à mettre en place pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet ?

## Développement des filières locales et des circuits courts - économie circulaire



- + Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation et de consommation locaux ?
- + Quelles sont les synergies à mettre en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire (échanges et mutualisations) pour développer des filières locales et circuits courts ?
- + Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leur potentiel de développement ?



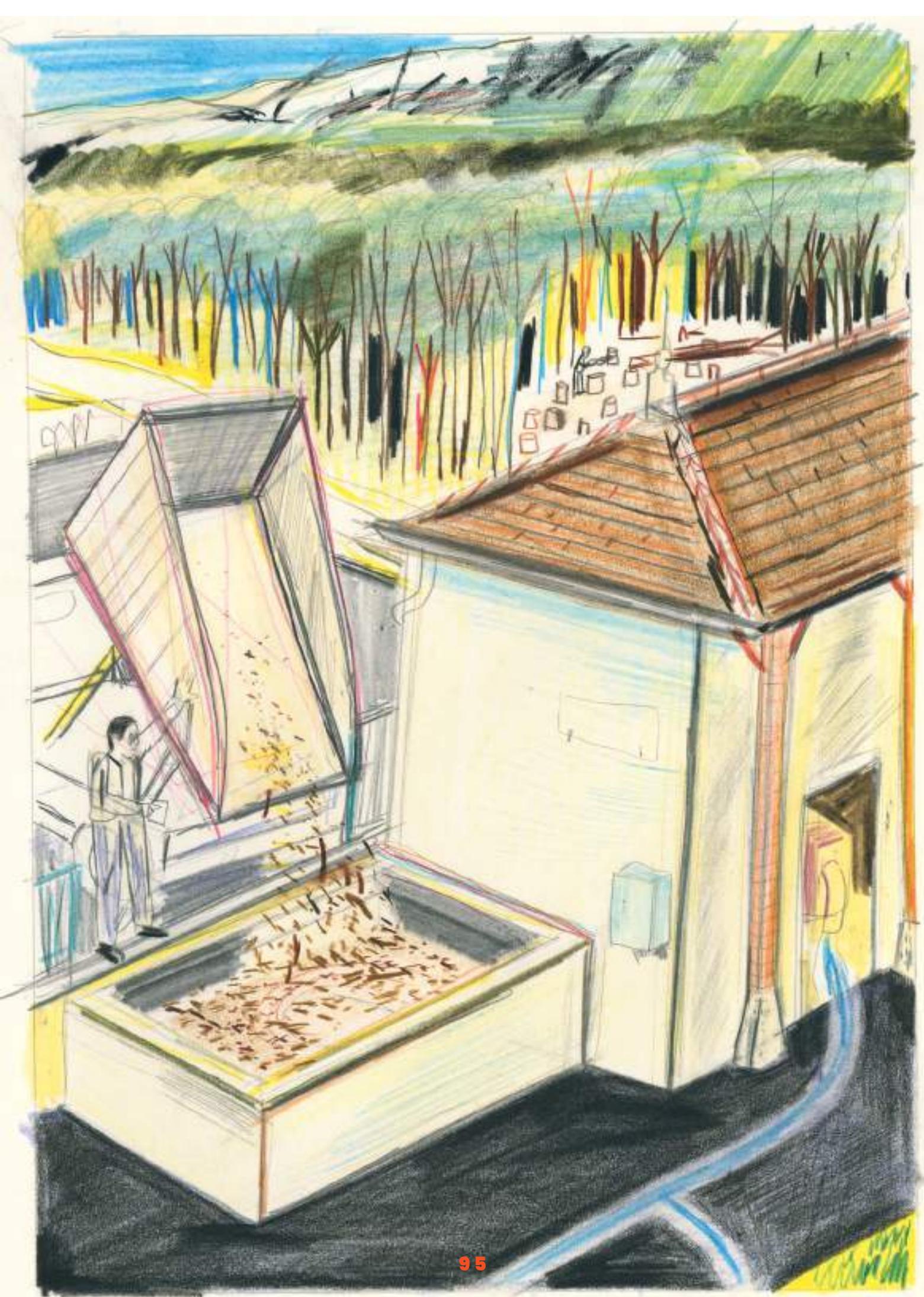
Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019  
 # Filière locale  
 # Filière bois



Éco-lotissement du Frêne, Laguiolle, Occitanie, Étape 3, 2017  
 # Savoir-faire local  
 # Production locale  
 # Filière locale

Cœur de bourg, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017  
 # Matériau Éco-labellisé  
 # Filière bois  
 # Filière locale





# Aménagements au service d'une mobilité durable

## RECOMMANDATIONS

Favoriser l'utilisation de modes de déplacement alternatifs à la voiture constitue pour les collectivités non seulement un levier d'amélioration de la qualité du cadre de vie de leurs habitants, mais répond également à des enjeux politiques en matière d'environnement (notamment à la réduction des gaz à effet de serre et de la pollution), en matière de santé publique, d'économie et de lien social.

Le développement et l'usage des transports en commun et des modes actifs est permis par la mise en place d'un territoire des courtes distances. Ce modèle d'aménagement vise la proximité des lieux de résidence et des lieux d'emploi ou de services, la hiérarchisation par l'aménagement des modes de déplacement en faveur des mobilités actives et des transports en commun pour les trajets du quotidien.

Il est essentiel de traiter les mobilités actives, les transports collectifs et les mobilités partagées comme des thématiques transversales, devant trouver leur place à chaque étape du projet : de la conception de la trame urbaine aux espaces publics, jusqu'au traitement des seuils entre rues et bâtiments.

Le maillage des aménagements dédiés aux transports collectifs, aux modes actifs et partagés doit être appréhendé à l'échelle du territoire pour assurer des continuités, résorber les coupures urbaines et garantir l'accessibilité PMR (Personne à mobilité réduite).

Une signalétique adaptée permet de faciliter et d'inciter à la marche, au vélo, aux transports collectifs et aux mobilités partagées.

Favoriser les voies ouvertes au trafic automobile, qui permettent une cohabitation entre les différents modes de déplacement (zones 30, zones de rencontre). Ces réflexions doivent associer collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, opérateurs de transport, gestionnaires d'infrastructures et usagers.

Offrir des parcours confortables, ombragés pour encourager les modes actifs.

Réaliser des choix de programmation et de conception qui donnent des opportunités de déplacements actifs et qui favorisent l'accessibilité de tous aux équipements et services au sein et en dehors du projet (échelle micro de l'aménagement de l'espace public en matière d'accessibilité et de sécurité et échelle macro de la



programmation pour les notions de continuité, de connectivité et d'accès aux équipements et services).

Inscrire les déplacements actifs dans les habitudes des plus jeunes pour lutter contre la sédentarité précoce (l'organisation Mondiale de la Santé recommande au moins 10 000 pas par jour). Un environnement marchable est un environnement qui favorise les interactions sociales.



## QUESTIONS

- ✦ En quoi l'aménagement du projet favorise-t-il les modes actifs de déplacement (piétons, vélos, trottinettes...) au sein du quartier et à ses abords ? Comment les citoyens et usagers sont-ils associés à ces choix ?
- ✦ Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de transports collectifs et de services de mobilité partagée pour favoriser l'alternative à la voiture individuelle ?
- ✦ Quels aménagements pour faciliter l'intermodalité ?
- ✦ Quels aménagements mettre en place pour l'accompagnement et/ou la sensibilisation aux modes alternatifs ?
- ✦ En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses, la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?

# 14

## FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS

Notion 14.1

### Aménagements au service d'une mobilité durable

---

Notion 14.2

### Usages des transports durable

---

Notion 14.3

### Stationnement - livraison - services urbains

---



## Usages des transports durable

### RECOMMANDATIONS

Agir sur les itinéraires des transports en commun, le cadencement, la fréquence, l'amplitude horaire, le confort, la sécurité, le dimensionnement de la trame viaire...

Actions de sensibilisation et de formation aux changement de pratiques, apprentissage du vélo, utilisation des transports collectifs, des services d'autopartage, de vélos en libre-service ou de trottinettes...

Aménager des pôles de mobilité, espaces d'information sur les services de mobilité accessibles et points de vente.

Promouvoir au travers de ces pôles la convivialité et la solidarité entre habitants. Instaurer un cadre propice aux services rendus entre habitants, informer sur les coûts réels et les externalités de la voiture individuelle et les économies possibles ...

Mutualiser les locaux dédiés à ces espaces de mobilité avec différents services publics, du commerce de proximité ou des espaces de travail partagés - coworking / télétravail, permettant de réduire les distances.

### QUESTIONS

- + Quels services proposer aux usagers pour faciliter les déplacements en transports collectifs ?
- + Quels dispositifs d'accompagnement et d'information proposer pour faciliter les déplacements ?
- + Quelles offres alternatives de transport proposer ?

## Stationnement - livraison - services urbains

### RECOMMANDATIONS

Mettre en place différents dispositifs permettant de réduire la place de la voiture en ville et de gérer le dernier kilomètre tout en assurant la qualité des services urbains.

Dimensionnement du stationnement de façon à offrir plus d'espace aux lieux de vie tout en dissuadant d'un usage systématique de l'automobile.

Des places de stationnement réservées au covoiturage, à l'autopartage ou aux véhicules propres permettent de promouvoir ces usages (mutualisation par regroupement ou foisonnement).

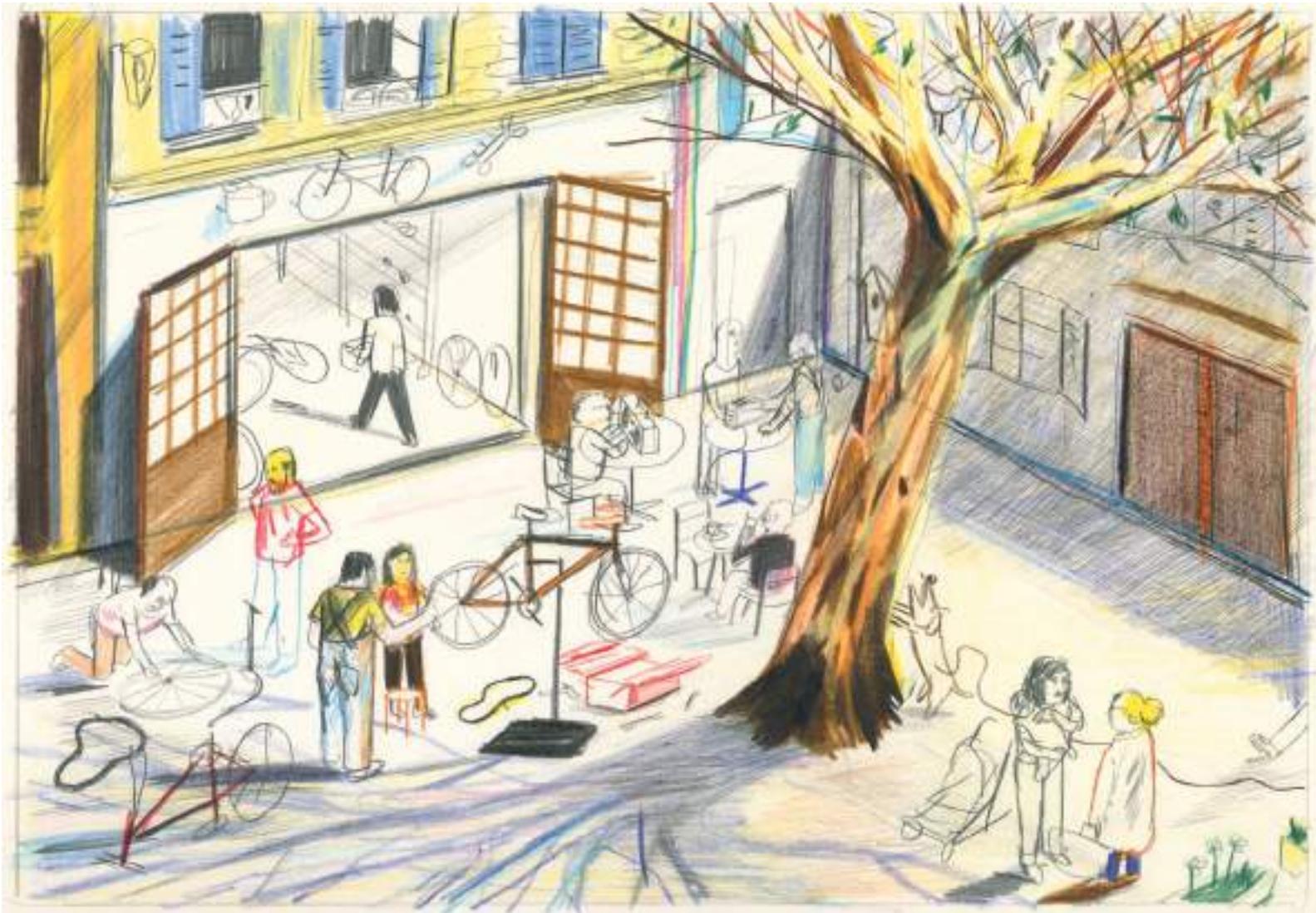
Gestion des flux logistiques par localisation d'espaces de stockage et de redistribution des marchandises. Maillage en stations d'avitaillement gaz et hydrogène.

Gestion du dernier kilomètre pour optimiser les livraisons tout en limitant les nuisances pour les riverains : réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules de livraison, livraison par vélo cargo, points relais et consignes.

Autres services urbains : assurer l'accès aux véhicules d'urgence.

### QUESTIONS

- + Quels dispositifs de stationnement mettre en œuvre pour diminuer la place de la voiture dans le projet ?
- + Quels dispositifs mettre en place pour gérer la logistique urbaine et quels choix opérer pour faciliter les livraisons ?
- + Quels services urbains et/ou modes de déplacement pour gérer le premier et dernier km ?



## Aménagements au service d'une mobilité durable



- +** En quoi l'aménagement du projet favorise-t-il les modes actifs de déplacement (piétons, vélos, trottinettes...) au sein du quartier et à ses abords ? Comment les citoyens et usagers sont-ils associés à ces choix ?
- +** Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de transports collectifs et de services de mobilité partagée pour favoriser l'alternative à la voiture individuelle ?
- +** Quels aménagements pour faciliter l'intermodalité ?
- +** Quels aménagements mettre en place pour l'accompagnement et/ou la sensibilisation aux modes alternatifs ?
- +** En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses, la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?



Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014

# Intermodalité  
# Liaison douce



Maragon Floralties, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016

# Transport collectif



Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019

# Auto-partage  
# Transport en libre service  
# Transport collectif

ÉcoQuartier des Bords de Seine, Issy-les-Moulineaux, Île-de-France, Étape 4, 2017

# Piste cyclable





Blanche-Monier, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2014  
# Auto-partage



Lotissement Les Courtils, Hédé, Bretagne, Étape 3, 2013  
# Co-voiturage



Villedieu – Le Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014  
# Co-voiturage  
# Transport à la demande  
# Liaison douce

Cannes Maria, Cannes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017  
# Co-voiturage



# 14

Notion 14.2

## Usages des transports durable



- + Quels services proposer aux usagers pour faciliter les déplacements en transports collectifs ?
- + Quels dispositifs d'accompagnement et d'information proposer pour faciliter les déplacements ?
- + Quelles offres alternatives de transport proposer ?

## Stationnement - livraison - services urbains



- + Quels dispositifs de stationnement mettre en œuvre pour diminuer la place de la voiture dans le projet ?
- + Quels dispositifs mettre en place pour gérer la logistique urbaine et quels choix opérer pour faciliter les livraisons ?
- + Quels services urbains et/ou modes de déplacement pour gérer le premier et dernier km ?



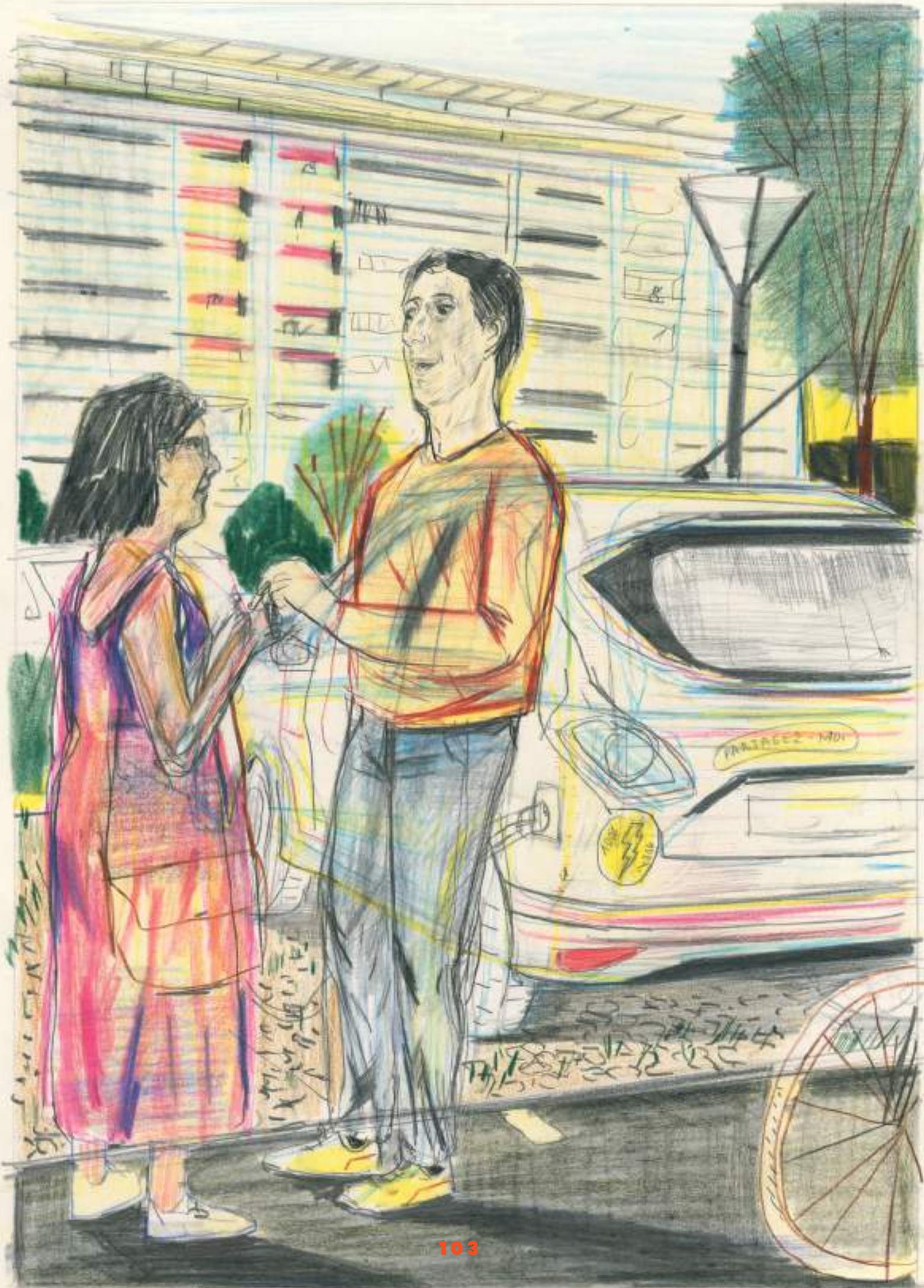
Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# livraison



Éco Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016  
# Liaison douce  
# Transport scolaire  
# Stationnement vélo

Parc Marianne, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015  
# Parking relais  
# Foisonnement





## Réseaux numériques

### RECOMMANDATIONS

L'essor du numérique est une opportunité au service des villes durables d'accompagner le développement des territoires, développer la connaissance, faciliter l'accès aux services, favoriser le lien social et l'implication citoyenne.

Prendre en compte les enjeux de santé publique, les enjeux d'intégration paysagère et urbaine, et la notion de services rendus lors du développement des réseaux numériques.

### QUESTIONS

- ✦ Le projet réunit-il les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit, dans le cadre de la reprise des réseaux notamment ?
- ✦ Le projet intègre-t-il les enjeux des réseaux hertziens ?

## Évolution des services urbains

### RECOMMANDATIONS

Favoriser l'innovation et le développement de services numériques en proposant des conciergeries numériques, des aménagements d'espaces de travail partagés - coworking, de télétravail, d'échange de services, de compétences et savoir-faire, d'un système de covoiturage via une application numérique...

Favoriser les synergies possibles avec les circuits courts, les réseaux de transports et les activités de service à la personne.

### QUESTIONS

- ✦ Comment développer des services et des entreprises innovantes au sein du projet ?
- ✦ Comment prendre en compte dans le projet les nouvelles modalités de travail diminuant les déplacements ?
- ✦ Comment mobiliser le numérique pour développer et améliorer les services urbains en facilitant les échanges entre collectivités et usagers et habitants ?

## Le numérique au service des usagers et du développement territorial

### RECOMMANDATIONS

Numérique et gouvernance : participation à la gestion de la ville et à la démocratie locale, évaluation participative, gouvernance des données publiques, formation au numérique et développement de l'éducation au numérique pour tous.

Numérique et développement territorial : développement de réseaux pour favoriser les nouveaux services, les circuits courts, l'implantation d'entreprises innovantes et de Fablab, et l'open data ...

Numérique et environnement : sensibilisation des habitants/usagers via des applications, plateformes et autres réseaux d'échanges.



## QUESTIONS

- ✦ Comment favoriser l'accès au numérique pour tous (sensibilisation, formation) ?
- ✦ Comment faire du projet un territoire pilote sur les usages innovants du numérique pour le déployer à l'échelle du territoire ?



# 15

## FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

Notion 15.1

### Réseaux numériques

---

Notion 15.2

### Évolution des services urbains

---

Notion 15.3

### Le numérique au service des usagers et du développement territorial

---





- + Le projet réunit-il les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit, dans le cadre de la reprise des réseaux notamment ?
- + Le projet intègre-t-il les enjeux des réseaux hertziens ?



Quartier de l'Eau Vive tranche 1, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Fibre optique



Quartier du Val Fourré, Mantes-La-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Fibre optique

# Wi-fi public



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

# Formation numérique

Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017

# LIFI Light Fidelity





ZAC Port Marianne - Rive gauche (tranche 1,2 et 4), Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017  
# Fibre optique



Ginko, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014  
# Conciergerie connectée  
# Réseau social

Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# Outil numérique participatif



- + Comment développer des services et des entreprises innovantes au sein du projet ?
- + Comment prendre en compte dans le projet les nouvelles modalités de travail diminuant les déplacements ?
- + Comment mobiliser le numérique pour développer et améliorer les services urbains en facilitant les échanges entre collectivités et usagers et habitants ?

## Le numérique au service des usagers et du développement territorial



- + Comment favoriser l'accès au numérique pour tous (sensibilisation, formation) ?
- + Comment faire du projet un territoire pilote sur les usages innovants du numérique pour le déployer à l'échelle du territoire ?



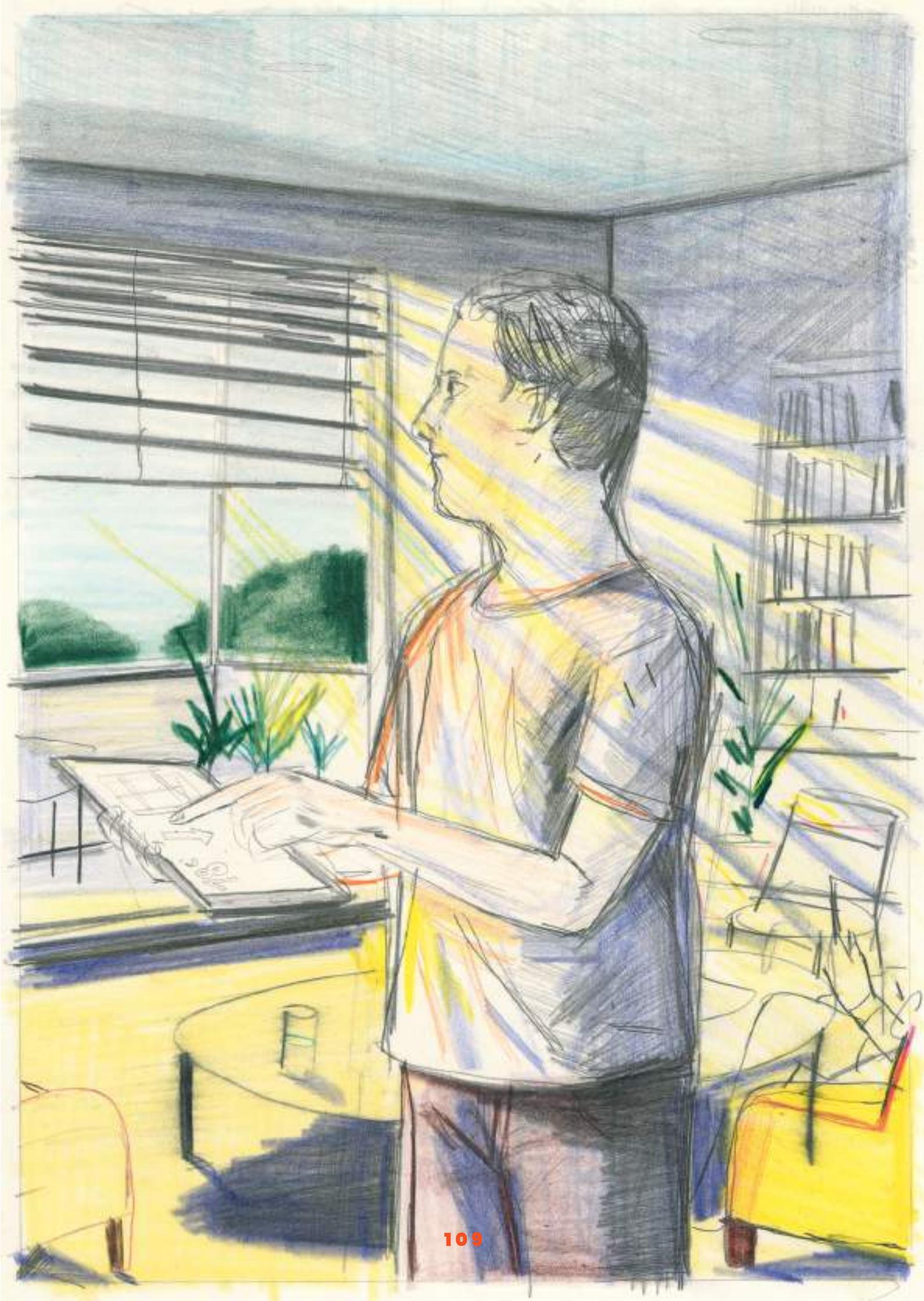
Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# Outil numérique participatif



Rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur-Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France Étape 3, 2017  
# Fablab

Docks de Saint-Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016  
# Outil numérique participatif





# # Mots clés # Dispositifs

## 11



### Soutien et prise en compte du tissu économique existant

Centre commercial  
Commerce de proximité  
Commerce éphémère  
Commission d'indemnisation des activités affectées par le chantier  
Étude de marché  
Étude de programmation commerciale  
Filière biosourcée  
Filière géosourcée  
Manager de commerce  
Marché  
Marketing territorial  
Offre tertiaire  
Réhabilitation commerciale  
Zone franche urbaine (ZFU)

### Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux

Artisanat  
Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)  
Association solidaire  
Boutique éphémère / à l'essai  
Café associatif  
Clause d'insertion  
Commerce de proximité  
Commerce éphémère  
Conciergerie  
Conseil en mobilité  
Contrat de ville  
Coopérative  
Emploi d'insertion  
Ferme urbaine  
Filière biosourcée  
Filière géosourcée  
Hôtel d'entreprises

Incubateur d'entreprises  
Local associatif  
Marché  
Monnaie locale  
Organisme de formation  
Pépinière d'entreprises  
Portage des locaux d'activité par la collectivité ou un tiers investisseur  
Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)  
Territoire entrepreneur  
Zone franche urbaine (ZFU)

## 12



### Mixité fonctionnelle

Accès aux soins  
Centre commercial  
Commerce de proximité  
Équipement culturel  
Équipement de loisir  
Équipement périscolaire  
Équipement petite enfance  
Équipement scolaire  
Équipement sportif  
Local associatif  
Marché  
Offre tertiaire  
Service Activité artisanale  
Service public  
Tiers lieu

### Proximité et accessibilité des services et des emplois

Animateur de quartier  
Conciergerie  
Coworking  
Entreprise locale  
Espace de travail partagé  
Manager de commerce  
Mode actif  
Plan de déplacement  
Schéma communal ou intercommunal  
Télétravail  
Tiers-lieu

## 13



### Économie des ressources et écoconception

Analyse de Cycle de Vie (ACV)  
Chantier d'insertion  
Écoconception  
Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)  
Filière locale  
Gestion des déblais remblais  
Matériau éco-labellisés  
Matériaux biosourcés  
Matériaux géosourcés  
Mutualisation  
Optimisation des terrassements  
Récupération  
Recyclage  
Réemploi  
Réseau  
Réutilisation  
Savoir-faire local  
Stockage in situ

### Utilisation des ressources locales et approvisionnement durable

Démolition sélective  
Diagnostic déchets avant démolition  
Diagnostic matériaux  
Diagnostic ressources  
Filière locale  
Matériaux biosourcés  
Matériaux géosourcés  
Production locale  
Savoir-faire local

### Développement des filières locales et des circuits courts - économie circulaire

Agriculture urbaine  
 Aquaponie  
 Association pour le maintien de  
 l'agriculture paysanne (AMAP)  
 Ecologie industrielle et territoriale  
 Écopâturage  
 Ferme urbaine  
 Filière biosourcée  
 Filière géosourcée  
 Filière locale  
 Hydroponie  
 Jardin partagé  
 Monnaie locale  
 Production locale

**14**



## Aménagements au service d'une mobilité durable

Aire de covoiturage  
 Borne de recharge électrique  
 Bus à Haut Niveau de Service  
 (BHNS)  
 Emplacement véhicule propre  
 Foisonnement  
 Intermodalité  
 Local vélo sécurisé  
 Métro  
 Parking mutualisé  
 Parking relais  
 Partage de la voirie  
 Piste cyclable  
 Plan de déplacements urbains  
 (PDU)  
 Pôle d'échange intermodal  
 Pôle d'échange multimodal  
 Station d'autopartage  
 Station d'entretien  
 Station de gonflage  
 Stationnements vélo  
 Tramway  
 Transport collectif  
 Transport collectif en site propre  
 (TCSP)  
 Transport scolaire  
 Vélo en libre-service  
 Voie dédiée  
 Voie verte  
 Zone 30  
 Zone de rencontre

## Usages des transports durable

Amplitude horaire adaptée  
 Application numérique de mobilité  
 Atelier de réparation de vélo  
 solidaire  
 Atelier de réparation de voiture  
 solidaire  
 Auto-école solidaire  
 Auto-partage  
 Conseiller de proximité en mobilité  
 Covoiturage  
 Gestion du dernier km  
 Indicateur de marchabilité  
 Cadencement  
 Pédibus  
 Plateforme de mobilité solidaire  
 Recyclerie vélo  
 Transport à la demande  
 Vélo-école  
 Véloroute

## Stationnement - livraison - services urbains

Aire de livraison mutualisée  
 Conciergerie  
 Consigne  
 Espace logistique urbain  
 Gestion du dernier km  
 Livraison courte distance  
 Parking mutualisé  
 Point relais  
 Stationnement réservé  
 Vélo cargo



**15**

## Réseaux numériques

Fibre optique  
 Règlement de voirie adaptée  
 Réserve de fourreaux  
 Wifi public

## Évolution des services urbains

Application numérique  
 participative  
 Atelier senior  
 Conciergerie numérique  
 Coworking  
 Espace de travail partagé  
 Fablab  
 Formation numérique  
 Télétravail  
 Tiers-lieu

## Le numérique au service des usagers et du développement territorial

BIM CIM  
 Cluster  
 Cyberbase  
 Formation numérique  
 Modélisation 3D  
 Open data  
 Prêt de matériel informatique  
 Sensibilisation numérique  
 Smart grid  
 Télé-consultation médicale



An aerial, hand-drawn illustration of an eco-neighborhood. The scene is viewed from a high angle, looking down on a cluster of modern buildings with flat roofs and large windows. The buildings are surrounded by lush greenery, including palm trees and other tropical plants. In the background, a sandy beach leads to a blue ocean under a clear sky. The overall style is artistic and colorful, emphasizing a sustainable and harmonious urban environment.

## DIMENSION 4

# Environnement et climat

Un ÉcoQuartier est un urbanisme qui permet de s'adapter aux changements climatiques et les atténuer grâce notamment à une sobriété énergétique accrue, une réduction des déchets et une préservation de la ressource en eau. Le projet préserve et valorise la biodiversité, les sols et les milieux naturels.

# Adaptation au changement climatique

## RECOMMANDATIONS

Afin de lutter contre les impacts du changement climatique qui s'intensifient (vagues de chaleur, érosion de la biodiversité, évolution des risques naturels), le projet doit s'inscrire dans une stratégie territoriale élargie (SRCAE, PCAET, SCRCE...)

Le projet doit répondre aux enjeux du réchauffement climatique en proposant un aménagement résilient, qui tient compte des spécificités territoriales et urbaines (climat, topographie, risques, nature des sols, réserves en eau, tissu urbain existant, matériaux, végétation locale...). L'enjeu est d'atténuer la vulnérabilité du quartier face aux risques et aléas du territoire.

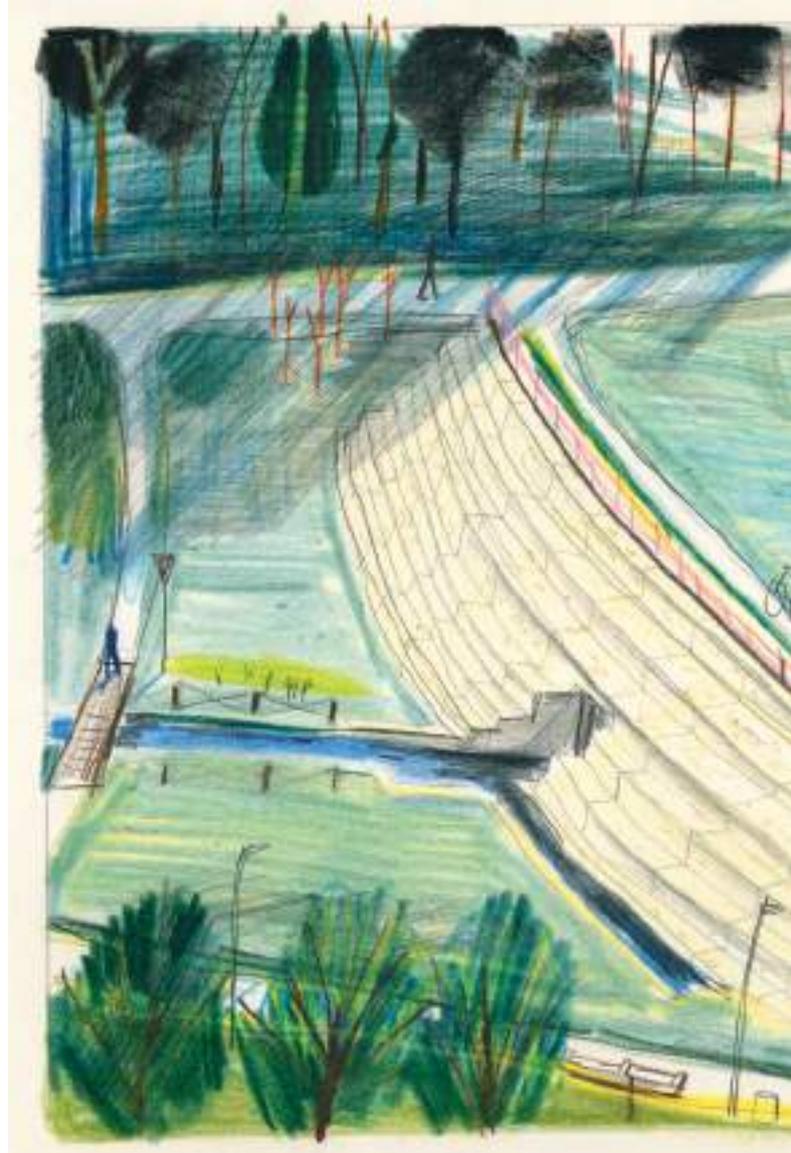
Proposer un projet qui s'adapte aux évolutions du climat en opérant des choix de conception dans l'aménagement : prise en compte des vents dans la conception des espaces, du stockage carbone, du confort d'été, végétalisation d'espaces publics et de cœurs d'îlot pour lutter contre les îlots de chaleur, cheminements piétons et cyclables ombragés, désimperméabilisation des sols, prise en compte de l'albédo des matériaux, gestion adaptée des eaux pluviales...

Le projet privilégiera le recours aux solutions fondées sur la nature (SFN) pour réduire les impacts du changement climatique si cela est pertinent à l'échelle du quartier et du point de vue des spécificités locales (type de végétation, ressource en eau et foncier mobilisables, matériaux de construction bio et géosourcés...).

Selon la morphologie du quartier, des espaces publics et des bâtiments (orientation des bâtiments, ombrage, végétalisation, albédo des matériaux) différents types de SFN sont envisageables : arbre de pleine terre, création d'espaces verts, végétalisation des toits, des murs, préservation ou restauration de zones humides... L'engagement et la responsabilisation des citoyens dans le développement de la résilience du territoire est à inciter.

## QUESTIONS

- Comment le projet anticipe-t-il les enjeux et aléas climatiques au regard du ou des risques du territoire ?
- Comment anticiper les effets du changement climatique, notamment les catastrophes naturelles, en proposant un projet adapté ?
- Comment prendre en compte l'adaptation au changement climatique à l'échelle du quartier, des espaces publics et des bâtiments ?
- Comment le projet intègre-t-il la nature comme solution au réchauffement climatique ?



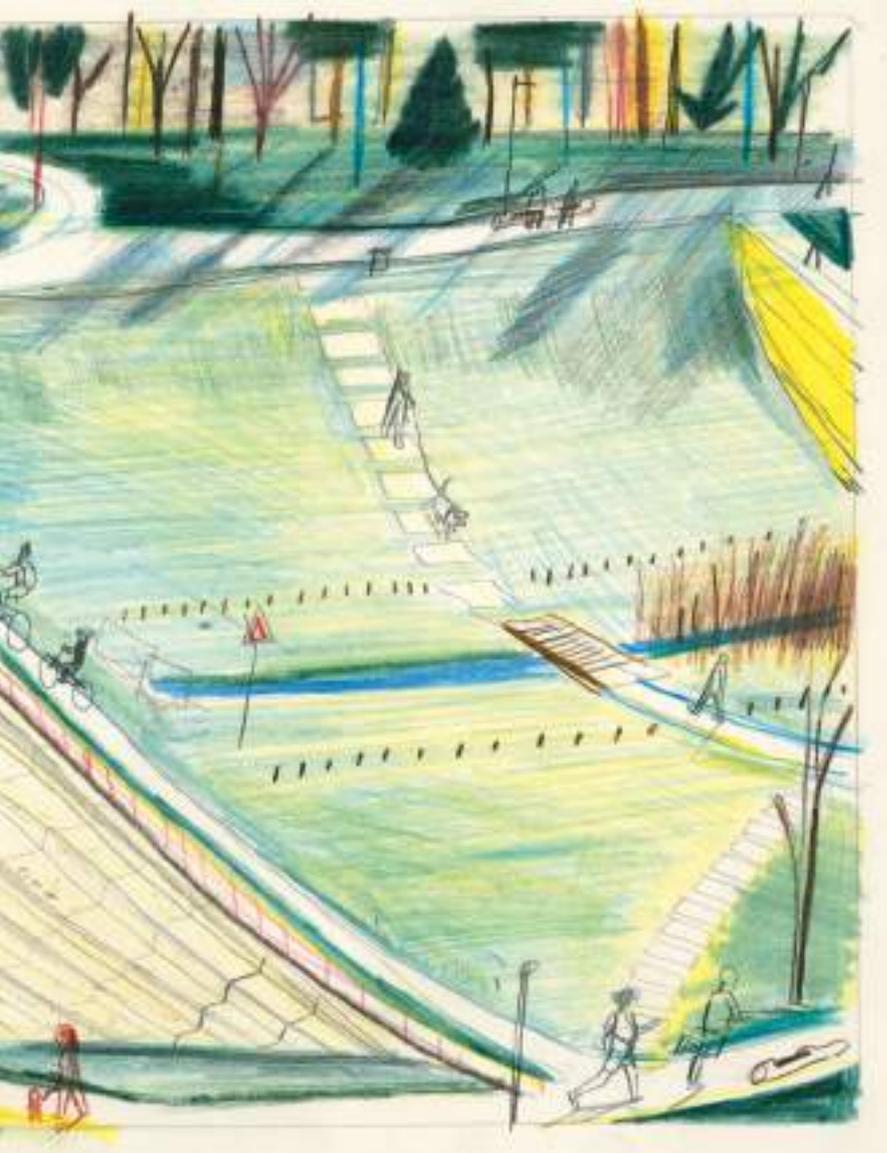
# Prévention des risques

## RECOMMANDATIONS

Identification des risques et des nuisances pour une intégration en amont de solutions adaptées et contextualisées pour les réduire : inondation, risques industriels et technologique, pollution atmosphérique et sonore, séisme, incendie de forêt, mouvement de terrain, avalanche, submersion ...

L'exposition aux risques a également des impacts sur la santé à court, moyen et long terme, d'ordre physique et psychologique.

Différentes actions peuvent être mises en œuvre : travaux de dépollution, création de bassins d'orage, installations de stockage provisoire, toiture réservoir, préservation de zones humides et d'espaces non construits, maintien d'une transparence hydraulique par la création de bâtiments sur pilotis qui ne bloquent pas l'écoulement des eaux, parkings inondables, réduction des nuisances sonores par des chaussées acoustiques et limitation de vitesse, limitation de la pollution des nappes hydrauliques par des chaussées drainantes, et des zones de stockage des huiles usagées, gestion pérenne des aménagements et espaces boisés, prise en compte des vents dans la conception des espaces pour favoriser le renouvellement d'air ...



## QUESTIONS

- ✚ Le choix de localisation du projet prend-il en compte les enjeux et aléas du site en matière de risques ?
- ✚ Comment prendre en compte les risques dans la démarche de programmation et la conception du projet au-delà de la réglementation ?
- ✚ Comment le projet participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus large ?

## Sensibilisation et implication citoyenne

### RECOMMANDATIONS

Sensibilisation de la population aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, aux aléas et risques et nuisances via par exemple des plaquettes d'information sur les bonnes pratiques, des réunions de communication et de concertation, la matérialisation des niveaux de crue, la valorisation des savoir-faire et savoir-être locaux ...

## QUESTIONS

- ✚ Quels dispositifs de sensibilisation de la population aux enjeux des risques et de l'adaptation au changement climatique mettre en place ?

# 16

## PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES

Notion 16.1

### Adaptation au changement climatique

---

Notion 16.2

### Prévention des risques

---

Notion 16.3

### Sensibilisation et implication citoyenne

---



## Adaptation au changement climatique



- +** Comment le projet anticipe-t-il les enjeux et aléas climatiques au regard du ou des risques du territoire ?
- +** Comment anticiper les effets du changement climatique, notamment les catastrophes naturelles, en proposant un projet adapté ?
- +** Comment prendre en compte l'adaptation au changement climatique à l'échelle du quartier, des espaces publics et des bâtiments ?
- +** Comment le projet intègre-t-il la nature comme solution au réchauffement climatique ?



Hoche-Université, Nîmes, Occitanie, Étape 3, 2017  
# Désimperméabilisation des sols



Éco Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016  
# Plan de Prévention des Risques



Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013  
# Fondation

Maragon Florallies, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016  
# Fondation





Cannes Maria, Cannes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017  
# Conception bioclimatique  
# Végétalisation



Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013  
# Confort d'été  
# Orientation des bâtiments  
# Conception bioclimatique  
# Point d'eau



Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019  
# Conception bioclimatique  
# Confort d'été  
# Végétalisation  
# Espace vert en pleine terre

Projet de renouveau urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018  
# Confort d'été



# 16

Notion 16.2

## Prévention des risques



+ Le choix de localisation du projet prend-il en compte les enjeux et aléas du site en matière de risques ?

+ Comment prendre en compte les risques dans la démarche de programmation et la conception du projet au-delà de la réglementation ?

+ Comment le projet participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus large ?

## Sensibilisation et implication citoyenne



+ Quels dispositifs de sensibilisation de la population aux enjeux des risques et de l'adaptation au changement climatique mettre en place ?



Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019  
# Sensibilisation aux éco-gestes



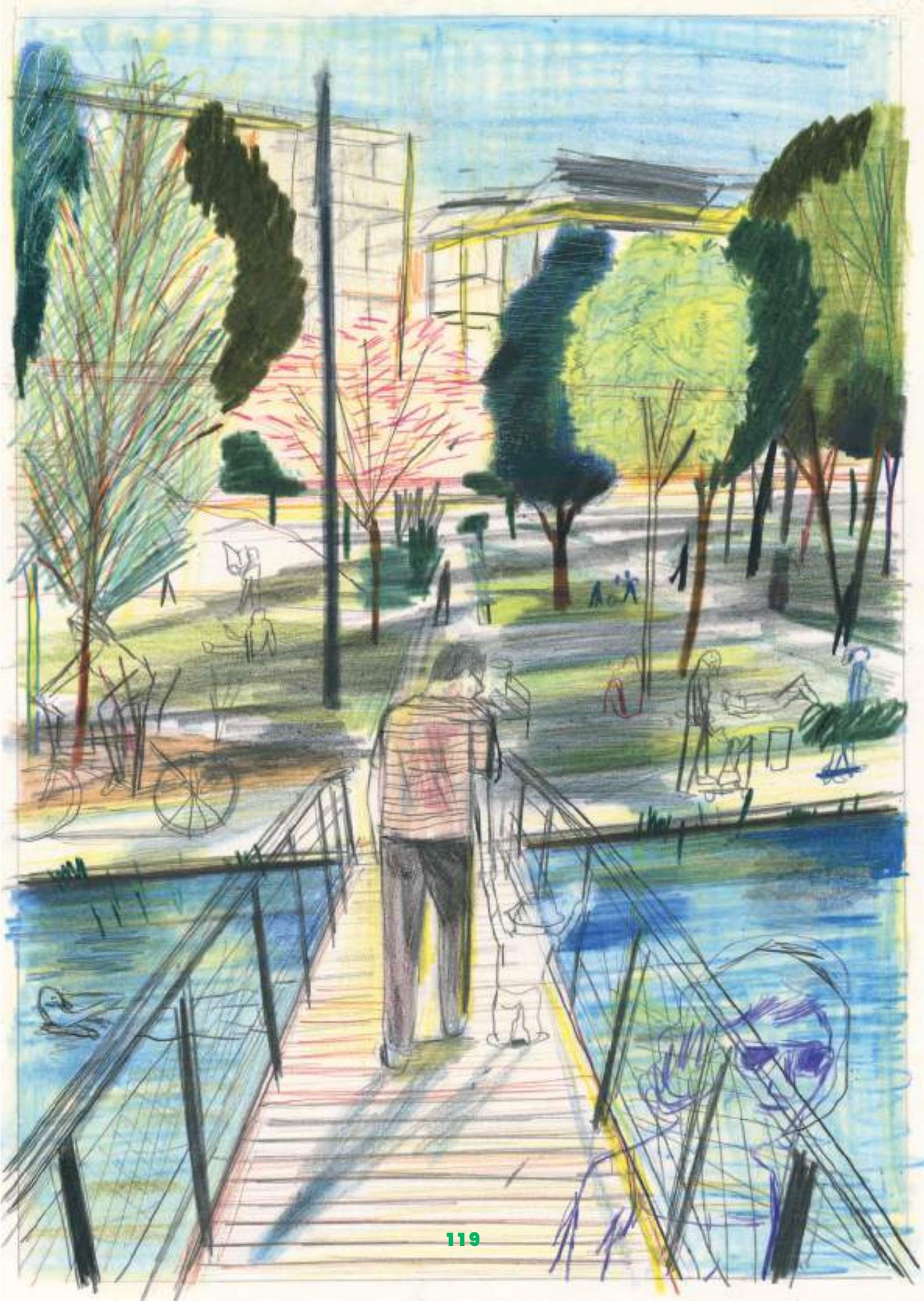
ZAC Port Marianne - Rive gauche (tranche 1,2 et 4, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017

# Sensibilisation aux éco-gestes  
# Livret vert

La Verderie, Lons, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018

# Livret d'accueil  
# Sensibilisation aux éco-gestes  
# Livret vert





# Sobriété et efficacité

## RECOMMANDATIONS

À l'échelle d'un quartier, les formes urbaines, la prise en compte des mobilités alternatives à la voiture, la disposition et l'orientation des bâtiments ont une incidence sur le bilan carbone de l'opération et les consommations énergétiques en phase d'usage.

À l'échelle de chaque bâtiment il s'agit de se donner un certain nombre d'objectifs de performance et viser une sobriété énergétique : conception bioclimatique, procédé constructif vertueux, choix de matériaux biosourcés, dispositifs EnR, stockage carbone, performance hygrothermique ...

Minimiser l'exposition aux facteurs de risque (mauvaise qualité de l'air, environnement sonore trop bruyant, présence de radon, présence de moisissures) au profit d'une conception favorisant l'exposition à la lumière naturelle, un environnement sonore apaisé, une régulation thermique optimale, une ventilation naturelle ...

L'apport de spécialistes de l'impact environnemental dès la phase de programmation et de conception du plan masse peut être déterminant par la suite.

Pour viser la sobriété et l'efficacité énergétiques on peut mobiliser des compétences spécifiques en amont du projet : assistance à maîtrise d'ouvrage en environnement et développement durable, bureaux d'étude spécialisés en énergie...

Différents dispositifs et outils peuvent être mis en place pour atteindre la sobriété et l'efficacité énergétique : cahier de prescriptions et de recommandations, principes bioclimatiques dans la conception urbaine, mobilités actives favorisées, mutualisation et solidarité énergétique entre bâtiments ou îlots, sensibilisation sur les enjeux énergétiques et les comportements vertueux, réduction des consommations électriques des bâtiments et de l'éclairage public, utilisation de matériaux économes en énergie grise.

## QUESTIONS

- + Quels sont les objectifs du projet en matière d'efficacité énergétique, de développement des EnR, et de baisse des émissions de CO<sup>2</sup> ?
- + Quels moyens mettre en œuvre en amont du projet durant la phase de conception pour garantir la sobriété et l'efficacité énergétique du projet ?
- + Quel est l'impact carbone des bâtiments du projet ?



# Production d'énergie renouvelables ou de récupération

## RECOMMANDATIONS

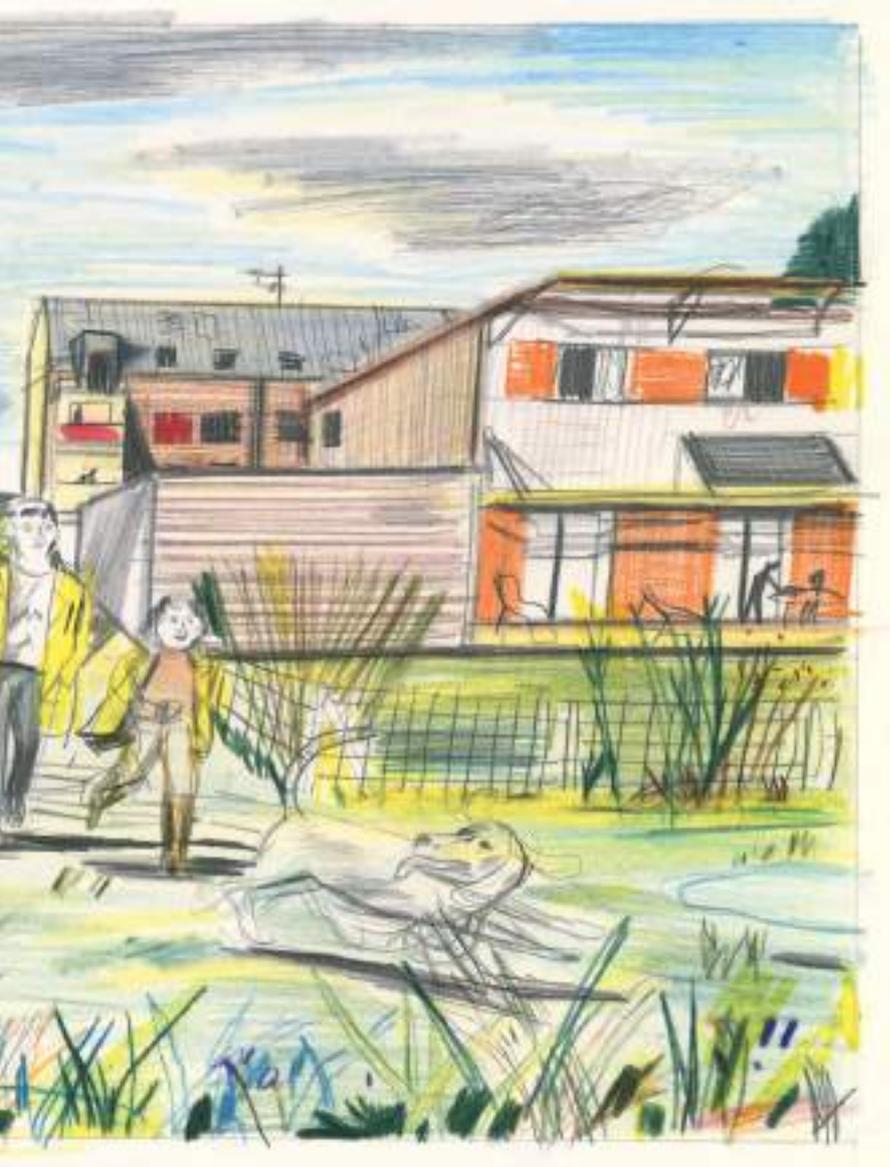
S'inscrire dans la stratégie territoriale existante (SRCAE, PCAET, Schéma directeur, Réseau de chaleur urbain (RCU...)) et identifier les potentiels en matière énergétique au regard des ressources locales.

Prendre en compte l'approche en coût global pour opérer les choix les mieux adaptés.

Tout au long du projet s'assurer de la qualité de mise en œuvre des installations et de leur gestion et suivi.

## QUESTIONS

- + Quelles sont les possibilités d'intégrer des Énergies nouvelles Renouvelables (EnR) et / ou de récupération sur le projet au regard de la stratégie territoriale et des potentiels locaux ?



✚ Quelles actions réaliser en matière d'approvisionnement énergétique renouvelable et/ou de production par les énergies renouvelables et de récupération ?

## Dispositifs d'accompagnement

### RECOMMANDATIONS

Anticiper en amont du projet un suivi des consommations énergétiques et une sensibilisation à la sobriété et efficacité énergétique : mise en place de capteurs, compteurs séparés, suivi individualisé des consommations...

Des livrets à destination de l'utilisateur peuvent être diffusés auprès des habitants/usagers pour les accompagner dans leur changement de pratiques..

### QUESTIONS

- ✚ Comment assurer le suivi des consommations énergétiques dans le projet ?
- ✚ Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de la sobriété et de l'efficacité énergétique ?

# 17

## VISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA BAISSÉ DES ÉMISSIONS DE CO<sup>2</sup> ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES AU PROFIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Notion 17.1

### Sobriété et efficacité

Notion 17.2

### Production d'énergie renouvelables ou de récupération

Notion 17.3

### Dispositifs d'accompagnement





+ Quels sont les objectifs du projet en matière d'efficacité énergétique, de développement des ENR, et de baisse des émissions de CO<sup>2</sup> ?

+ Quels moyens mettre en œuvre en amont du projet durant la phase de conception pour garantir la sobriété et l'efficacité énergétique du projet ?

+ Quel est l'impact carbone des bâtiments du projet ?



Historique Forcalquier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2013

# Rénovation énergétique



La Ferme Forgeronne, Les Forges, Grand Est, Étape 3, 2014

# Conception bioclimatique

# Rénovation énergétique

# Suivi des consommations énergétiques



Renouvellement urbain du quartier Arago, Pessac, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2016

# Rénovation énergétique

Quartier du Val Fourré, Mantes-La-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015

# Rénovation énergétique

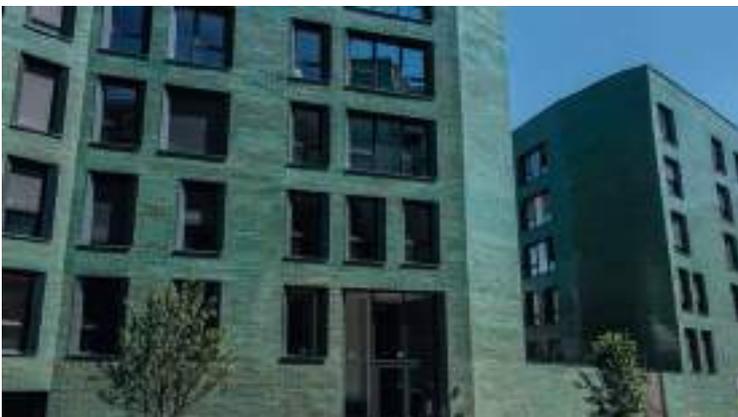




ZAC Biancamaria, Vandoeuvre-lès-Nancy - Tranches 1 et 2, Grand Est, Étape 3, 2018  
# Centrale biomasse  
# Réseau de chaleur urbain



La Barberie, Changé, Pays-de-la-Loire, Étape 3, 2014  
# Réseau de chaleur urbain  
# Panneau Photovoltaïque



Les docks de Ris, Ris-orangis, Île-de-France, Étape 3, 2016  
# Eau chaude sanitaire  
# Géothermie  
# Réseau de chaleur

Les Grissettes, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015  
# Réseau de chaleur



# 17

Notion 17.2

## Production d'énergie renouvelables ou de récupération



➤ Quelles sont les possibilités d'intégrer des Énergies nouvelles Renouvelables (EnR) et/ou de récupération sur le projet au regard de la stratégie territoriale et des potentiels locaux ?

➤ Quelles actions réaliser en matière d'approvisionnement énergétique renouvelable et/ou de production par les énergies renouvelables et de récupération ?

## Dispositifs d'accompagnement



- + Comment assurer le suivi des consommations énergétiques dans le projet ?
- + Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de la sobriété et de l'efficacité énergétique ?



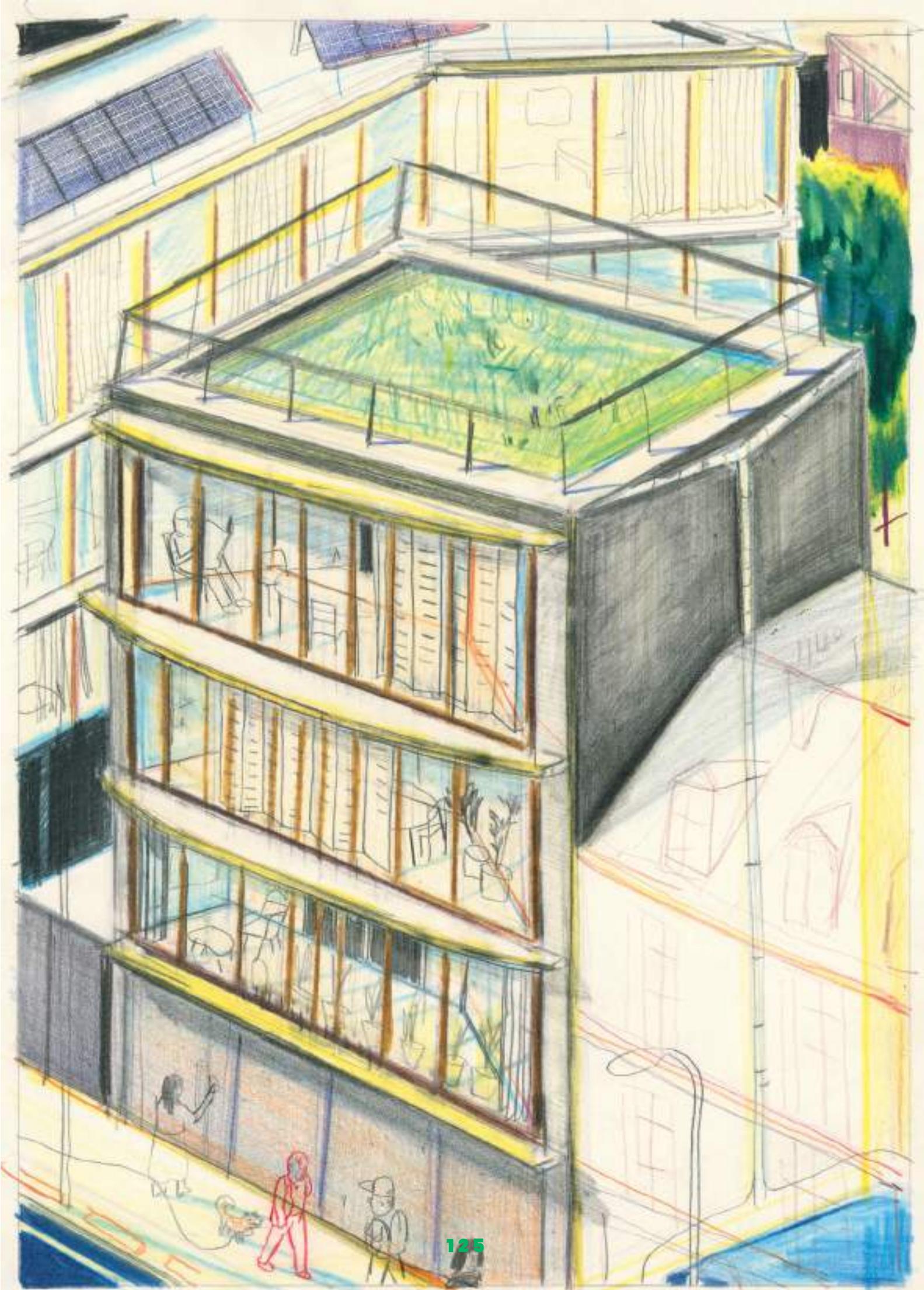
Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019  
# Sensibilisation aux éco-gestes



Éco Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016  
# charte de sensibilisation aux consommations énergétiques

Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014  
# Suivi des consommations énergétiques





# Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts

## RECOMMANDATIONS

Mettre en place une politique de réduction des déchets à l'échelle du quartier en cohérence avec les dispositifs à l'échelle territoriale tels que «Territoire zéro déchet zéro gaspi», tarification incitative du service public de gestion des déchets...

Favoriser en amont du projet des choix d'aménagement peu générateurs de déchets et encourager les actions de recyclage, de réutilisation et de réemploi : installation de composteurs de pied d'immeuble ou partagés, choix d'espèces locales vivaces (nécessitant moins de taille), broyage des tailles et tonte, utilisation in situ en paillage des pieds d'arbres et arbustes, ...

Sensibiliser les ménages aux démarches «Zéro déchet» notamment avec la méthode des 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer et Recycler.

## QUESTIONS

- + Comment limiter la production de déchets verts, ménagers et des entreprises dans le projet ?
- + Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers à la réduction des déchets à l'échelle du quartier ou du territoire ?

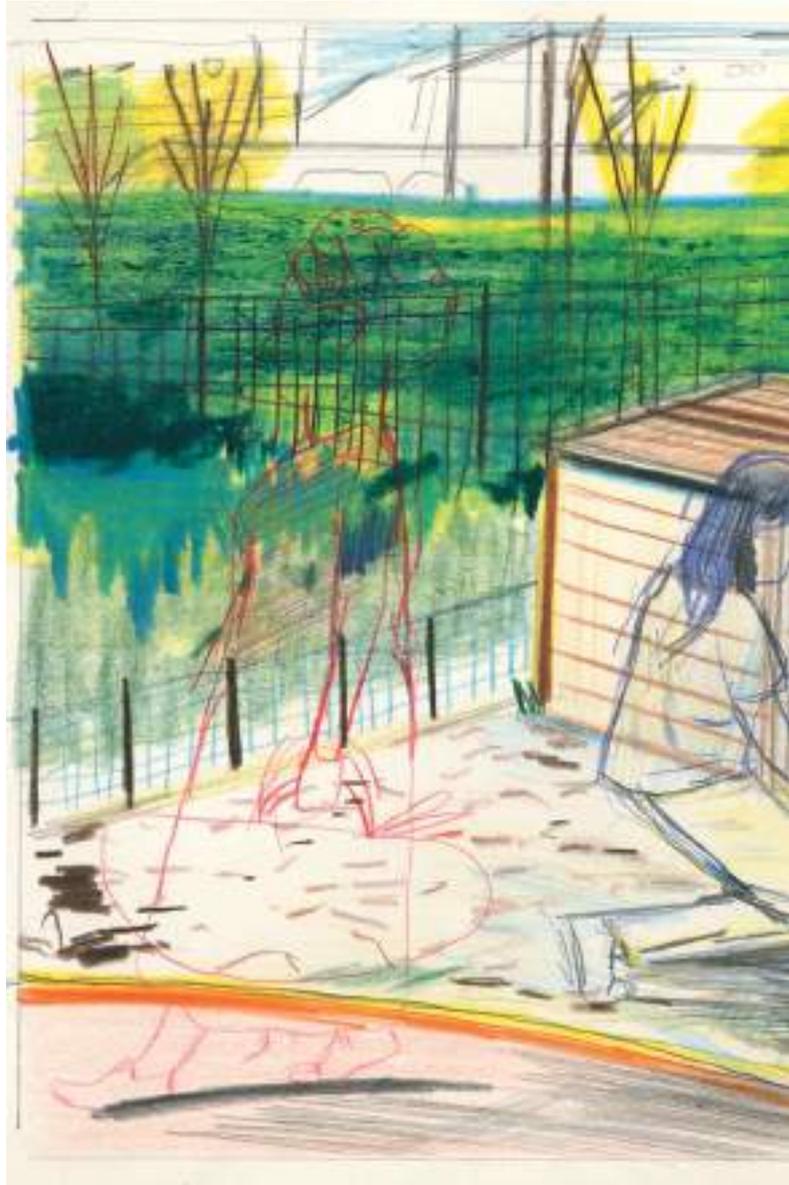
# Tri à la source, collecte et valorisation des déchets

## RECOMMANDATIONS

Inciter au tri à la source en mettant en place des systèmes de collecte dédiée et de valorisation des déchets : collecte séparée, composteurs partagés, existence ou création d'une recyclerie de quartier, points d'apport volontaire, méthanisation, valorisation énergétique des déchets résiduels, mise en place de consignes, ressourcerie...

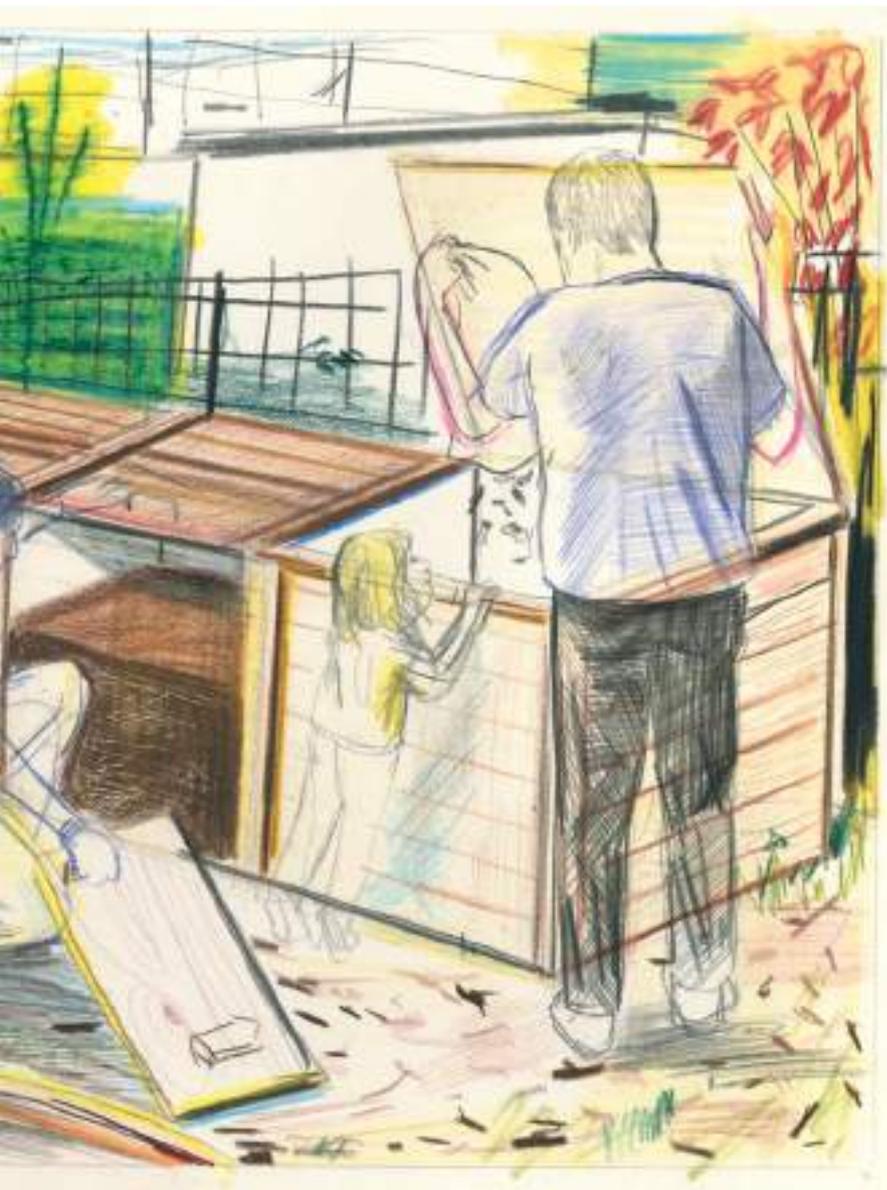
Détailler les processus prévus selon le type de déchets : déchets ménagers, bio-déchets, déchets encombrants (dont mobiliers, électriques et électroniques...), déchets d'activité économique ...

Sensibilisation au tri et formation des habitants, entreprises, scolaires.



## QUESTIONS

- + Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers ? Comment les associer à ces démarches ?
- + Comment favoriser le lien avec des structures de l'économie sociale et solidaire pour gérer ces déchets ?
- + Comment intégrer au projet le développement de filières de valorisation des déchets sur le territoire ?
- + Comment accompagner et sensibiliser les usagers au tri à la source, collecte et valorisation des déchets ?
- + Quelle évaluation de la gestion des déchets mettre en œuvre ?



## Déchets de chantier

### RECOMMANDATIONS

Insertion dans les cahiers des charges d'un pourcentage minimal de réutilisation des matériaux du site, mission de valorisation environnementale des sols

### QUESTIONS

- ✚ Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation/valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre ?
- ✚ Comment limiter l'évacuation des matériaux hors site ?
- ✚ Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb) ?

# 18

## LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS, DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES FILIÈRES DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Notion 18.1

### Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts

Notion 18.2

### Tri à la source, collecte et valorisation des déchets

Notion 18.3

### Déchets de chantier



## Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts



+ Comment limiter la production de déchets verts, ménagers et des entreprises dans le projet ?

+ Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers à la réduction des déchets à l'échelle du quartier ou du territoire ?



Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 4, 2019  
# Compost



Les Résidences du Parc, Graulhet, Occitanie, Étape 3, 2014  
# Réutilisation



Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# Opération Famille Témoin  
# Expérimentation  
# Réduction des déchets ménagers

Lefebvre, Mulhouse, Grand-Est, Étape 3, 2014  
# Compost





Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013  
# Tri Point d'Apport Volontaire (PAV)



Clichy Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019  
# Collecte pneumatique des déchets



Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014  
# Tri Point d'Apport Volontaire (PAV)

Ginko, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014  
# Information sur réseaux sociaux



18

Notion 18.2

## Tri à la source, collecte et valorisation des déchets



➤ Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers ? Comment les associer à ces démarches ?

➤ Comment favoriser le lien avec des structures de l'économie sociale et solidaire pour gérer ces déchets ?

➤ Comment intégrer au projet le développement de filières de valorisation des déchets sur le territoire ?

➤ Comment accompagner et sensibiliser les usagers au tri à la source, collecte et valorisation des déchets ?

➤ Quelle évaluation de la gestion des déchets mettre en œuvre ?

## Déchets de chantier



+ Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation / valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre ?

+ Comment limiter l'évacuation des matériaux hors site ?

+ Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb) ?



*Andromède, Blagnac, Occitanie, Étape 3, 2014*

# Chantier vert  
# Éléments préfabriqués  
# Structure bois  
# Assemblage bois à clins



*Ginko, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014*

# Gestion des déblais-remblais  
# Tri sur site

*Seguin Rives de Seine, Boulogne-Billancourt, Île-de-France, Étape 3, 2013*

# Tri sur site





## Réduction de la consommation d'eau

### RECOMMANDATIONS

Réduire la consommation d'eau en mettant en place des équipements individuels et collectifs économes en eau, des capteurs de détection des fuites, un renouvellement et un entretien adapté des infrastructures d'alimentation en eau potable, des sous-compteurs individuels, récupération et réutilisation des eaux pluviales et eaux grises ...

Accompagner et sensibiliser à la réduction de la consommation d'eau par des dispositifs de suivi, des actions de communication auprès des ménages et des acteurs privés, des actions pédagogiques au sein des écoles ...

Le choix d'espèces végétales indigènes adaptées au climat local participe à la réduction de la consommation d'eau.

### QUESTIONS

- + Comment réduire la consommation en eau des habitants, des activités et de la collectivité ?
- + Comment associer et sensibiliser habitants et usagers aux enjeux de réduction des consommations d'eau ?

## Gestion intégrée des eaux pluviales

### RECOMMANDATIONS

Gérer et utiliser les eaux pluviales in-situ, via des solutions fondées sur la nature, afin de se rapprocher du cycle naturel d'eau : liens avec les espaces verts, cohérence avec la trame verte et bleue, infiltration à la parcelle, noues, bassin de stockage, réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage ...

Permettre le rapport au végétal et à l'eau favorise une reconnexion à la nature.

Favoriser la multifonctionnalité d'aménagements urbains et paysagers qui concilient à la fois gestion alternative des eaux pluviales, désimperméabilisation, amélioration du cadre de vie, création d'îlots de fraîcheur ...

### QUESTIONS

- + Comment assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard de la nature du site, des sols, et des caractéristiques du bassin versant ?
- + En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils des outils de lutte contre les effets du changement climatique ?
- + Comment intégrer de manière qualitative les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement du projet, notamment dans les espaces publics ?

## Gestion des eaux usées

### RECOMMANDATIONS

Inciter les gestionnaires à utiliser des produits disposant d'un label écologique ou des produits « alternatifs » : produits d'entretien, produits d'hygiène, cosmétiques, produits zéro phyto...

Accompagner et sensibiliser les usagers à la réduction de l'utilisation de produits contenant des micro-polluants par des actions de communication auprès des ménages et des acteurs privés, des actions pédagogiques au sein des écoles ...

### QUESTIONS

- + Comment réduire la présence de micro-polluants dans les eaux usées des habitants, des activités de la collectivité et dans l'environnement ?
- + Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de réduction de ces émissions de micro-polluants dans l'environnement ?





# 19

## PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET ÉCONOME

Notion 19.1

### Réduction de la consommation d'eau

---

Notion 19.2

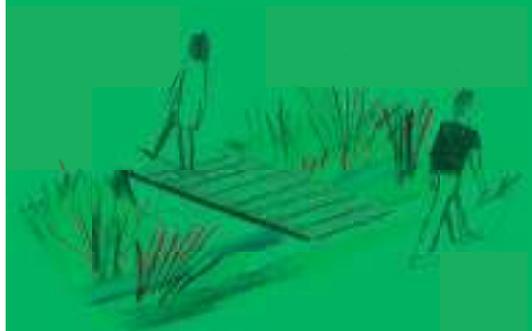
### Gestion intégrée des eaux pluviales

---

Notion 19.3

### Gestion des eaux usées

---



## Réduction de la consommation d'eau



- +** Comment réduire la consommation en eau des habitants, des activités et de la collectivité ?
- +** Comment associer et sensibiliser habitants et usagers aux enjeux de réduction des consommations d'eau ?



Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Cuve de récupération des eaux  
# Réseau d'eau différencié  
# Compteur individuel  
# Détection des fuites



Renouvellement urbain du quartier Arago, Pessac, Nouvelle-Aquitaine, Étape 3, 2016

# Arrosage  
# Choix d'essence peu consommatrice en eau



Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015

# Compteur individuel  
# Kit économe

Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017

# Détection des fuites





Bel Air - Grands Pêchers, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015  
# Étude hydraulique



Projet Horizons Viala-Est, Prades-le-Lez, Occitanie, Étape 3, 2014  
# Phénomène cévenol  
# Bassin de rétention



Quartier de l'Eau Vive tranche 1, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017  
# Stockage sur espace public

Éco-lotissement du Frêne, Laguiole, Occitanie, Étape 3, 2017  
# Noue



# 19

Notion 19.2

## Gestion intégrée des eaux pluviales



- + Comment assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard de la nature du site, des sols, et des caractéristiques du bassin versant ?
- + En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils des outils de lutte contre les effets du changement climatique ?
- + Comment intégrer de manière qualitative les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement du projet, notamment dans les espaces publics ?

## Gestion des eaux usées

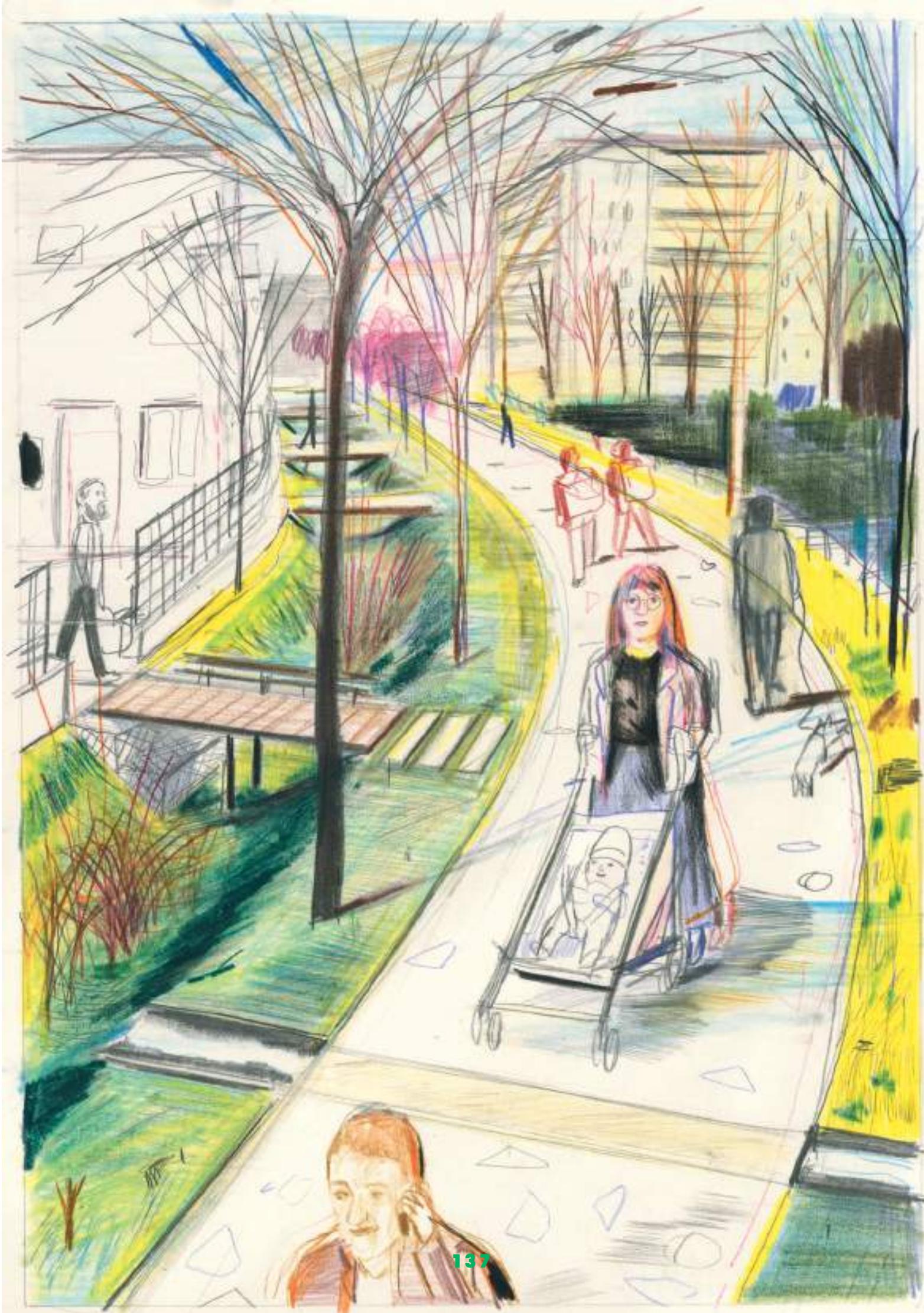


- + Comment réduire la présence de micro-polluants dans les eaux usées des habitants, des activités de la collectivité et dans l'environnement ?
- + Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de réduction de ces émissions de micro-polluants dans l'environnement ?



*Les rives de la Haute-Deûle, Lille, Hauts-de-France, Étape 3, 2013*

*# Phytoremédiation  
# Gestion des eaux pluviales  
# Bassin de stockage*



# Préservation

## RECOMMANDATIONS

Identifier en amont de l'aménagement les ressources naturelles existantes en procédant à un inventaire, un diagnostic écologique urbain, une étude d'impact, des documents type atlas communal de la biodiversité ...

Mobiliser une pluralité d'acteurs spécialisés (AMO environnement, écologues, paysagistes, implication d'associations environnementales...) et s'appuyer sur des outils et dispositifs appropriés pour veiller à l'intégration de ces enjeux tout au long du projet : guide de la biodiversité, cahier des charges de consultation des promoteurs, pénalités en cas de destruction de milieux...

Favoriser l'usage du végétal pour structurer les espaces à l'échelle du quartier et du territoire (trame verte et bleue, corridor écologique) tout en préservant la biodiversité végétale et animale, les sols et les milieux naturels existants.

Préserver ou restaurer des espaces de biodiversité plantés et en eau renforce la qualité d'aménagement du projet et du cadre de vie.

Protéger les espaces et les espèces au cours du chantier.

## QUESTIONS

+ Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux sur le site avant le projet et/ou à proximité ?

+ Comment rendre le projet cohérent avec les documents de planification en matière de préservation ?

+ Quelles sont les prescriptions et/ou recommandations proposer pour s'assurer de la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

+ Quels aménagements réaliser pour préserver la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

+ Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

# Restauration et valorisation

## RECOMMANDATIONS

Le projet d'aménagement offre une opportunité de restaurer et de valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels et implique une connaissance fine des ressources en présence.

Proposer une palette végétale, des espèces indigènes, des habitats spécifiques, des milieux humides naturels ou artificiels, des zones de nature spontanée, des équipements pour la faune ...



Réfléchir aux processus écologiques autant qu'à la végétalisation et l'esthétique : recréer des lisières, des multi-strates végétales, des abris et ressources pour la faune...

Participer aux trames vertes et bleues et renforcer les connexions avec les sites hors projet.

## QUESTIONS

+ Comment le projet permet-il de restaurer et de valoriser la biodiversité ?

+ Comment le projet intègre-t-il différents types d'espaces de nature sur les domaines publics et privés ?

# Gestion, sensibilisation et implication des usagers

## RECOMMANDATIONS

La sensibilisation et la gestion assure la pérennité de la préservation de la biodiversité, des sols, et des milieux naturels. De nombreuses actions, portées ou non par la collectivité, peuvent être mises en œuvre pour



encourager la nature en ville : gestion différenciée des espaces verts, zéro-phyto, zéro pesticide, protection biologique intégrée, gestion alternative des espaces verts, permis de végétaliser, espaces dédiés à l'agriculture urbaine, ...

Systématiser la demande de plan de gestion aux paysagistes concepteurs.

Pour sensibiliser les habitants et usagers, des actions de communication et de pédagogie peuvent être proposées : événements thématiques, balades nature, jardins collectifs si possible en permaculture, inventaires participatifs, chantiers participatifs, projets scolaires sur les espaces végétalisés, panneaux explicatifs...

L'implication des usagers nécessite l'acculturation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs, notamment les habitants.

### QUESTIONS

- ✚ Comment favoriser dans le projet une approche écologique dans la gestion des espaces verts publics ?
- ✚ Comment articuler le projet avec des démarches de gestion et sensibilisation écologiques existantes ?
- ✚ Comment associer, sensibiliser et impliquer les habitants et usagers à la préservation, restauration et valorisation de la biodiversité et/ou de la nature en ville ?

# 20

## PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX NATURELS

Notion 20.1

### Préservation

---

Notion 20.2

### Restauration et valorisation

---

Notion 20.3

### Gestion, sensibilisation et implication des usagers

---





- + Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux sur le site avant le projet et/ou à proximité ?
- + Comment rendre le projet cohérent avec les documents de planification en matière de préservation ?
- + Quelles sont les prescriptions et / ou recommandations proposer pour s'assurer de la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?
- + Quels aménagements réaliser pour préserver la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?
- + Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?



Quartier de l'Église, Arelaune-en-Seine, Normandie, Étape 3, 2016

# Inventaire écologique  
# Hôtel à insectes  
# Trame verte et bleue (TVB)



Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014

# Inventaire écologique

Rénovation urbaine de Ravine Blanche, Saint-Pierre, La Réunion, Étape 4, 2017

# Espèce indigène  
# Inventaire écologique



# 20

Notion 20.2

## Restauration et valorisation



Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France Étape 3, 2014  
# Ruche  
# Zéro phyto  
# Gestion différenciée



Éco-Village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016  
# Espace vert en pleine terre

Les passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017  
# Végétalisation  
# Solutions fondées sur la Nature (SFN)



- + Comment le projet permet-il de restaurer et de valoriser la biodiversité ?
- + Comment le projet intègre-t-il différents types d'espaces de nature sur les domaines publics et privés ?

## Gestion, sensibilisation et implication des usagers



- + Comment favoriser dans le projet une approche écologique dans la gestion des espaces verts publics ?
- + Comment articuler le projet avec des démarches de gestion et sensibilisation écologiques existantes ?
- + Comment associer, sensibiliser et impliquer les habitants et usagers à la préservation, restauration et valorisation de la biodiversité et/ou de la nature en ville ?



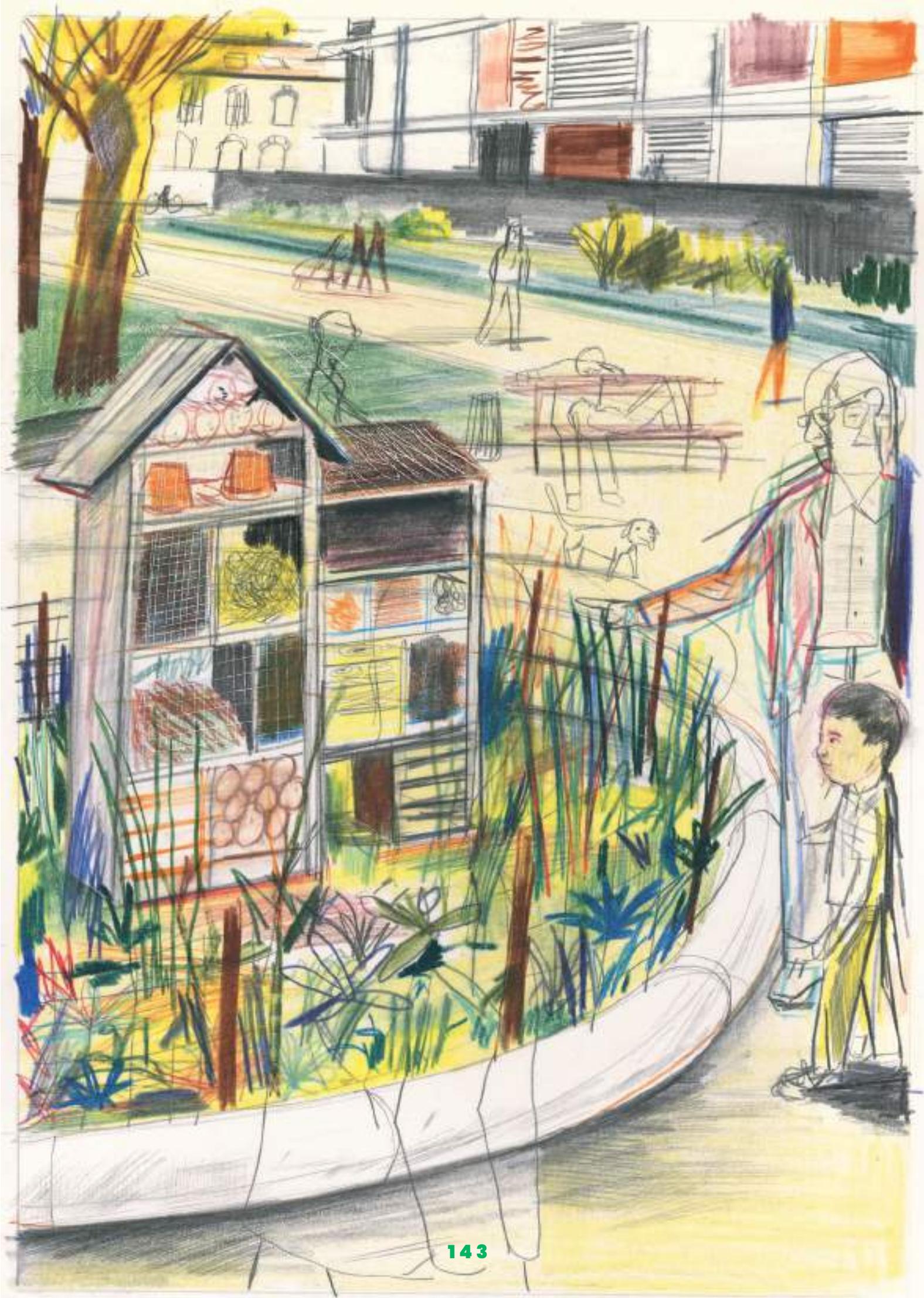
Les Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017  
 # Zéro phyto  
 # Sensibilisation aux éco-gestes



Clause Bois-vBadeau, Brétigny-sur-Orge, Île-de-France, Étape 3, 2016  
 # Parc  
 # Moyens passifs  
 # Nature  
 # Flore  
 # Faune

ZAC Biancamaria Vandoeuvre-Lès-Nancy - tranches 1 et 2, Grand Est, Étape 3, 2018  
 # Nichoir  
 # Hôtel à insectes





# # Mots clés # Dispositifs



## 16

### Adaptation au changement climatique

- Albédo des matériaux
- Architecture bioclimatique
- Conception bioclimatique
- Confort d'été
- Désimperméabilisation des sols
- Diagnostics géographiques et écologiques
- Espace vert en pleine terre
- Espèce indigène
- Forme urbaine de construction
- Îlot de fraîcheur
- Ombrage
- Orientation des bâtiments
- Point d'eau
- Végétalisation
- Ventilation naturelle

### Prévention des risques

- Bassin d'orage
- Bassin de rétention
- Bassin d'expansion des crues
- Construction surélevée
- Désimperméabilisation des sols
- Espace vert en pleine terre
- Plan de Prévention des Risques (PPR)
- Préservation des zones humides
- Sensibilisation aux risques
- Solutions fondées sur la nature (SFN)
- Stockage à la parcelle
- Toiture réservoir

### Sensibilisation et implication citoyenne

- Défi familles
- Formation des citoyens
- Intervention dans les écoles
- Livret vert
- Outil numérique participatif
- Parcours pédagogique
- Permis de végétaliser
- Sensibilisation aux éco-gestes
- Sensibilisation aux matériaux biosourcés et géosourcés



## 17

### Sobriété et efficacité

- Audit énergétique
- Bâtiment passif
- Bilan carbone habitant / usager
- Charte énergétique
- Conception bioclimatique
- Labellisation énergétique
- Matériaux de construction biosourcés
- Matériaux de construction géosourcés
- Mobilité active
- Mobilité alternative
- Rénovation énergétique
- Suivi des consommations énergétiques

### Production d'énergie renouvelables ou de récupération

- Auto-consommation
- Auto-production
- Centrale biomasse
- Eau Chaude Sanitaire solaire (ECS)
- Éolien
- Étude de faisabilité
- Géothermie
- Panneau photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Puits canadien
- Récupération de chaleur des eaux usées
- Réseau de chaleur
- Réseau de chaleur urbain

### Dispositifs d'accompagnement

- Centrale solaire citoyenne
- Défi familles à énergie positive
- Gestion urbaine de proximité
- Livret d'accueil
- Livret vert
- Outil numérique participatif
- Sensibilisation aux éco-gestes
- Suivi des consommations énergétiques



## 18

### Limitation des déchets ménagers, d'entreprise et des déchets verts

- Compostage
- Gestion différenciée
- Indicateur d'éco-responsabilité
- Ramassage citoyen des déchets
- Recyclage
- Réduire
- Réemploi
- Réparation
- Réutilisation
- Tarification incitative
- Zéro déchet

### Tri à la source, collecte et valorisation des déchets

- Collecte pneumatique des déchets
- Compostage
- Conteneur semi-enterré
- Filière locale de valorisation
- Lombricompostage
- Point d'apport volontaire (PAV)
- Ressorcerie
- Sensibilisation aux éco-gestes

## Déchets de chantier

Charte chantier à faible nuisance  
Charte chantier vert  
Déconstruction sélective  
Gestion des déblais / remblais  
Tri sur site

# 19



## Réduction de la consommation d'eau

Compteur individuel  
Cuve de récupération des eaux  
Détection des fuites  
Espèce indigène  
Kit économe  
Réseau d'eau différencié  
Tarification progressive  
Toilettes sèches

## Gestion intégrée des eaux pluviales

Bassin de rétention  
Chaussée drainante  
Désimperméabilisation des sols  
Étude hydraulique  
Infiltration à la parcelle  
Non imperméabilisation  
Noue  
Réutilisation des eaux pluviales  
Stockage sur espace public  
Toiture végétalisée  
Végétalisation  
Zéro rejet

## Gestion des eaux usées

Phytoremédiation  
Recyclage  
Zéro phyto



# 20

## Préservation

Atlas de la biodiversité communale (ABC)  
Dispositif anti-dérangement  
Espace Boisé Classé (EBC)  
Génie végétal  
Inventaire écologique  
Orientations d'aménagement et de programmation biodiversité (OAPB)  
Plan de sauvegarde  
Plan Trame verte et bleue  
Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

## Restauration et valorisation

Cœur d'îlot végétalisé  
Espace arboré  
Espace vert en pleine terre  
Espèce indigène  
Hôtel à insectes  
Îlot végétalisé  
Lutte contre la pollution lumineuse  
Nature spontanée  
Nicoir  
Pré-verdissement  
Réensemencement  
Restauration des zones humides  
Jardin partagé  
Ruche  
Trame verte et bleue  
Végétalisation

## Gestion, sensibilisation et implication des usagers

Charte environnementale  
Écopâturage  
Gestion différenciée  
Labellisation environnementale  
Parcours pédagogique  
Permis de végétaliser  
Plan de gestion  
Sensibilisation aux éco-gestes  
Zéro pesticide  
Zéro phyto

## Remerciements

Ce référentiel a fait l'objet de multiples contributions de la part des services de l'État et des partenaires de la démarche ÉcoQuartier.

Nous remercions les correspondants ville durable des Directions régionales de l'aménagement, de l'environnement et du logement et des Directions départementales des territoires et de la mer, les Directions d'administration centrale du ministère de la Transition écologique et solidaire, et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, ainsi que le ministère de la Culture :

- Le Commissariat général au développement durable (CGDD)
- Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et les Architectes et paysagistes Conseils de l'État de la DGALN
- La Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
- La Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)
- La Direction générale du patrimoine (DGP)
- La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)
- Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

Nous remercions nos partenaires institutionnels, associatifs, experts et professionnels de l'aménagement, pour la pertinence de leurs conseils et leur implication dans ce projet :

- ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Anah - Agence nationale de l'habitat
- ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine
- CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CNOA - Conseil national de l'ordre des architectes
- Empreintes citoyennes
- EPAMARNE - Etablissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée
- FNAU - Fédération nationale des agences d'urbanisme
- FNE - France Nature Environnement
- GPA - Grand Paris Aménagement
- LPO - Ligue pour la protection des oiseaux
- MNHN - Muséum national d'histoire naturelle
- Plante et Cité
- FPNRF - Fédération des parcs naturels régionaux de France
- UNAM - Union nationale des aménageurs
- USH - Union sociale pour habitat

Depuis 10 ans le référentiel ÉcoQuartier n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux enjeux des villes et des territoires durables grâce aux contributions de nos partenaires notamment le CEREMA et aux apports méthodologiques des membres du Comité Scientifique.

Ce document a été réalisé par le bureau de l'aménagement opérationnel durable de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, qui pilote la démarche ÉcoQuartier (Fabien Auriat, Hélène Becquemois, Céline Guichard, Anne-Charlotte Jacob, François Kellerhals-Hosso, Chahnez Kerma, Emilie Lepoivre, Élise Marion, Florence Mottes, Charline Nennig, Paul Puy, Lara Tobin).

# Re- mer- cie- ments et cré- dits

Première impression - décembre 2019

Document mis à jour - mars 2020

## Crédits dessins et photos

L'ensemble des dessins illustrant les engagements et notions du référentiel sont réalisés par

© **Yann KEBBI**

Les photos ont été réalisées par :

© **LULU IMAGES - LA MECANOWEB**

Clause-Bois Badeau, Brétigny-sur-Orge, Île-de-France, Étape 3, 2016  
Cœur de bourg de La Rivière, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017  
Docks de Saint Ouen, Saint-Ouen, Île-de-France, Étape 3, 2016  
ÉcoQuartier de la Brasserie, Strasbourg, Grand Est, Étape 3, 2017  
ÉcoQuartier Historique, Forcalquier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2013  
Éco-village des Noés, Val-de-Reuil, Normandie, Étape 3, 2016  
Fréquel-Fontarabie, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2013  
Ginko - Berges du Lac, Bordeaux, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2014  
La ferme forgeronne, Les Forges, Grand Est, Étape 3, 2014  
Les Rives du Bief, Longvic, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 4, 2017  
Lotissement Les Courtils, Hédé-Bazouges, Bretagne, Étape 3, 2013  
Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014  
ÉcoQuartier Molière - PRU Les Mureaux, Les Mureaux, Île-de-France, Étape 4, 2017  
Quartier Fieschi - Tranche 1, Vernon, Normandie, Étape 3, 2017  
ZAC de Bonne, Grenoble, Étape 4, 2019

© **TERRA - Arnaud Bouissou**

Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015  
ÉcoQuartier des Bords de Seine, Issy-les-Moulineaux, Île-de-France, Étape 4, 2017  
Éco-quartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014  
Les Docks de Ris, Ris-Orangis, Île-de-France, Étape 3, 2016  
Parc Marianne, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015  
Seguin Rives de Seine, Boulogne-Billancourt, Île-de-France, Étape 3, 2013  
ZAC Port Marianne - Rive Gauche (tranche 1, 2 et 4), Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2017

© **CEREMA - David Desaleux**

Bel Air - Grands Pêcheurs, Montreuil, Île-de-France, Étape 3, 2015  
Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2016  
Éco-quartier Hoche, Nanterre, Île-de-France, Étape 3, 2014  
Quartier Camille Claudel, Palaiseau, Île-de-France, Étape 3, 2017  
ZAC Desjoyaux - ÉcoQuartier, Saint-Étienne, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2018

© **Ville de Saint-Pierre - La Réunion**

Rénovation urbaine de Ravine Blanche, Saint-Pierre, Réunion, Étape 4, 2017

## Les photos des ÉcoQuartiers suivants sont issus de la plateforme ÉcoQuartier

[www.ecoquartiers.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr)

Andromède, Blagnac, Occitanie, Étape 3, 2014  
Blanche-Monier, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2014  
Bouchayer-Viallet, Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2013  
Boucicaut, Paris, Île-de-France, Étape 3, 2014  
Cannes Maria, Cannes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017  
Clichy-Batignolles, Paris, Île-de-France, Étape 4, 2019  
Cœur de bourg, La Rivière, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2017  
Cœur de Ville, Montlouis-sur-Loire, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2017  
Éco-lotissement du Frêne, Laguiolle, Occitanie, Étape 3, 2017  
ÉcoQuartier Croix Rouge Pays de France, Reims, Grand Est, Étape 3, 2014  
ÉcoQuartier de Dun, Dun, Occitanie, Étape 3, 2016  
ÉcoQuartier de l'Eau Vive –Tranche 1, Lieusaint, Île-de-France, Étape 3, 2017  
ÉcoQuartier de Monconseil, Tours, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2014  
ÉcoQuartier des Arondes, Roncherolles-sur-le-Vivier, Normandie, Étape 3, 2017  
ÉcoQuartier du Hameau, Saint-Jean-de-Braye, Centre-Val de Loire, Étape 3, 2016  
ÉcoQuartier La Verderie, Lons, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018  
ÉcoQuartier Lefebvre, Mulhouse, Grand Est, Étape 3, 2014  
ÉcoQuartier Les Résidences du Parc, Graulhet, Occitanie, Étape 3, 2014  
ÉcoQuartier Maragon Floralies, Ramonville-Saint-Agne, Occitanie, Étape 3, 2016  
Grand Coudoux, Coudoux, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2017  
Hoche-Université, Nîmes, Occitanie, Étape 3, 2017  
Ivry ZAC du Plateau, Ivry-sur-Seine, Île-de-France, Étape 3, 2015  
La Barberie, Changé, Pays de la Loire, Étape 3, 2014  
Le Plateau des Capucins, Brest, Bretagne, Étape 3, 2018  
Les Akènes, Lormont, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2018  
Les Grisettes, Montpellier, Occitanie, Étape 3, 2015  
Les Passerelles, Cran-Gevrier, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 3, 2017  
Lotissement des Coccinelles, Sainte-Croix-aux-Mines, Grand Est, Étape 3, 2014  
Nouveau Mons, Mons-en-Baroeul, Hauts-de-France, Étape 3, 2014  
Parc des Calanques, Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Étape 3, 2018  
Projet de renouvellement urbain de la Duchère, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, Étape 4, 2018  
Projet de rénovation urbaine Derrière-les-Murs-de-Monseigneur – Cerisaie, Villiers-le-Bel, Île-de-France, Étape 3, 2017  
Projet Horizons : Coste Rousse, Prades-le-Lez, Occitanie, Étape 2, 2015  
Quartier de l'Église, Arelaune-en-Seine, Normandie, Étape 3, 2016  
Quartier du Val Fourré, Mantes-la-Jolie, Île-de-France, Étape 3, 2015  
Quartier Eiffel, Levallois-Perret, Île-de-France, Étape 3, 2015  
Quartier Europe, Saint-Brieuc, Bretagne, Étape 3, 2015  
Renouvellement urbain du quartier Arago, Pessac, Nouvelle Aquitaine, Étape 3, 2016  
Centre-bourg, Tréveneuc, Bretagne, Étape 3, 2017  
Vidailhan, Balma, Occitanie, Étape 3, 2014  
Villedieu-Le-Puits, Morez, Bourgogne-Franche-Comté, Étape 3, 2014  
ZAC Biancamaria – tranche 1 et 2, Vandoeuvre-lès-Nancy, Grand Est, Étape 3, 2018



# RÉFÉRENTIEL ÉCOQUARTIER

En faveur des  
villes et des  
territoires  
durables

[www.ecoquartiers.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr)

© Yann Kebbi

Ministère de la Cohésion des territoires et des  
relations avec les collectivités territoriales



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES